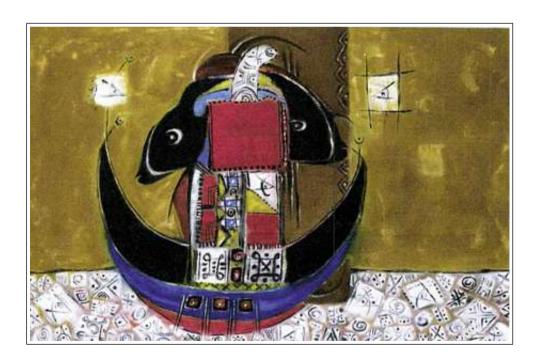
Charles Becker

Le naufrage du Joola dix ans après

Chants pour les morts et les survivants



Préface d'Idrissa Diallo

KARTHALA

LE NAUFRAGE DU JOOLA DIX ANS APRÈS CHANTS POUR LES MORTS ET LES SURVIVANTS

KARTHALA sur Internet : http://www.karthala.com Paiement sécurisé

Illustration de couverture :

Série *Ndabul Gan*, Tableau de Mohamadou "Zulu" Mbaye, qui a aimablement autorisé sa reproduction

© Éditions Karthala, 2012 ISBN: 978-2-8111-0733-8

Charles Becker

Le naufrage du Joola dix ans après

Chants pour les morts et les survivants

Préface d'Idrissa Diallo

Éditions KARTHALA 22-24, bd Arago 75013 Paris

Dédicace

Pour toutes les victimes du naufrage, indistinctement unies dans la mort si subite.

Pour Moussa, Raphaël, Idrissa, Odile, Nassardine, Alain et Nadine, Patrice et Léandre, pour tous les autres "survivants"...

Pour tous les orphelins, qui ont mesuré le poids des jours dans une vie sans leurs parents.

Ce livre est aussi celui de Moussa, de Jérôme, de Guy Aris, et de tous ceux qui ont rassemblé les noms de toutes les victimes comme pour les faire revivre, comme pour retrouver leurs corps disparus, comme pour acclamer les pauvres vainqueurs d'une lutte désespérée!

C'est aussi celui d'Ali et de ses compagnons qui ont pleuré après avoir ramené les corps inertes de peu d'entre vous.

Il est écrit pour tous ceux qui ont été frappés, effrayés, émus par les drames multiples vécus lors de cette catastrophe et après. Il l'est aussi pour vivifier la mémoire en proclamant les noms des victimes et des rescapés. Il l'est pour apaiser un peu la souffrance des survivants au seul souvenir vivace des derniers instants de ceux qui leur étaient chers. Il l'est enfin pour permettre aux familles de reconstruire encore aujourd'hui, après avoir enfin obtenu la vérité sur ce qui s'est passé et la reconnaissance claire des responsabilités dans ce naufrage qui ne devait pas survenir.

Préface

Idrissa Diallo

Député à l'Assemblée nationale du Sénégal Maire de la commune d'arrondissement de Dalifort-Foirail (Pikine) Président du Collectif de Coordination des Familles de Victimes du *Joola*

En ce mois d'août 2012, c'est une actualité d'une rare violence, l'exécution de Sénégalais, qui précède un anniversaire sinistre, celui du naufrage du bateau « *Le Joola* ». La scène se joue en Gambie, sur ce territoire enclavé dans le Sénégal, du nom du fleuve qui le traverse d'est en ouest, pour finir sa course dans l'océan Atlantique. Condamnés à mort, ils seront froidement exécutés, plongeant un peuple entier dans un émoi généralisé.

Il y a dix ans, pour contourner le blocus à la frontière de ce même pays, les autorités sénégalaises avaient décidé de remettre à flot un bateau inopérationnel. Près de 2 000 personnes seront condamnées à mort au milieu d'un océan agité, par une nuit de septembre 2002. Ce fut sans doute la plus grande catastrophe maritime de tous les temps.

Pour les passagers du « *Joola* », le couloir de la mort était un rafiot sur un océan Atlantique en proie à une tempête. La sentence fut donnée par la météo. Condamnés à mort, ils n'ont eu aucune chance, aucun appel à la clémence. Debout comme un seul homme, leurs familles se sont inclinées devant des tombes souvent anonymes, mais sont restées dignes devant ces trop longues listes égrenées dans les églises et beaucoup trop de mensonges d'État. Face à la défaillance des pouvoirs publics et à la cupidité des politiciens, le travail de deuil n'a jamais été aussi difficile, tout autant que le devoir de mémoire est plus fort.

Il y avait ces jeunes élèves et étudiants qui rentraient de vacances. Il y avait ces femmes et ces hommes qui rentraient en famille.

Il y avait ces marchands, ces militaires, ces artistes, ces sportifs et ces touristes qui ne reverront plus jamais les leurs et dont on ne verra même pas les dépouilles emprisonnées par un amas de ferrailles dans les profondeurs abyssales.

Mais il y a aussi cette solidarité manifestée de fort belle manière par des citoyens anonymes et épris de justice comme Charles Becker, qui, très tôt, a engagé avec d'autres cette bataille contre l'oubli et s'est investi dans la reconstitution de la liste des victimes. Devant cet immense défi du devoir de mémoire, il a bien joué sa partition. C'est le lieu de lui rendre un hommage mérité pour son travail qui constitue le premier rempart de la vérité.

Dix ans après la tragédie du 26 septembre 2002, les exigences demeurent. Vérité et justice pour que les responsabilités soient situées et que les coupables soient sanctionnés. Renflouement de l'épave pour permettre aux familles de faire leur deuil. Prise en charge des orphelins pour arrêter la dislocation et la détresse de nombre de familles. Érection d'un musée mémorial. Pour dire plus jamais ça!

Avant-propos

Ce livre est un hommage aux victimes – décédées et survivantes – du naufrage du Joola dans la nuit du 26 au 27 septembre 2002, vers 23 heures, au large des côtes gambiennes, à une vingtaine de milles nautiques de la pointe de Saniang.

Il comprend une introduction expliquant le travail auquel l'auteur a pris part pour rechercher les noms de toutes les victimes et les rappeler tous, afin de les graver dans la mémoire des vivants.

Il comporte ensuite deux parties, de style différent, qui veulent honorer toutes les victimes en les unissant dans des *chants*, d'abord sous la forme de poèmes écrits pour la plupart peu de temps après le drame et ensuite dans une litanie des noms de victimes servant à les invoquer et à les sauver de l'oubli.

Les vingt-sept poèmes de la première partie sont des invocations et des dialogues avec les morts et les survivants. Beaucoup d'entre eux sont très personnels et restent jusqu'à présent connectés à des images précises, ineffaçables, qui sont aussi émouvantes dix ans après qu'aux jours mêmes du drame. Ils expriment aussi une certaine colère et l'exigence de la justice.

La seconde partie offre, en vue d'une récitation publique, la liste des victimes et des rescapés que nous avons obtenue au bout de notre travail. Les prénoms et les noms sont accompagnés des renseignements principaux contenus dans le fichier global, sur l'âge, la filiation et la profession.

Ce livre ne représente donc ni un essai historique sur les faits, ni, à proprement parler, une étude sur la catastrophe, sur les circonstances et les causes du naufrage, ou sur les responsabilités engagées. Beaucoup de documents – dont des témoignages poignants ou

des rapports divers, des dossiers de presse, des sites web consacrés au *Joola* ou des productions audiovisuelles – sont déjà disponibles par ailleurs. Ceux-ci seront certainement une incitation à compléter l'archive d'un naufrage annoncé, par la collecte systématique de nouvelles pièces, et à écrire d'autres ouvrages complétant ceux qui ont été publiés et abordant les questions majeures, pour comprendre mieux comment et pourquoi ce drame s'est déroulé. Des contributions multiples sont encore nécessaires pour rechercher avec minutie et rigueur, puis faire connaître et partager les informations, et aussi pour continuer la collecte des témoignages encore méconnus. L'un des objectifs du Mémorial sera certainement d'impulser cette œuvre en vue consistant à rassembler les objets et les pièces relatives au drame, et par là d'encourager la réflexion et la poursuite du travail de mémoire.

Un bref rappel des faits, à partir des quelques références à des livres ou des articles publiés et cités plus bas, servira à situer la tragédie du Joola, dont ce livre ne parle qu'à travers des poèmes et une invocation des noms des victimes.

Le naufrage se situe dans le contexte de la crise casamançaise et des relations complexes entre la Gambie et le Sénégal. Pour désenclaver la région sud, les autorités sénégalaises avaient acquis et mis en srvice en 1990 le navire nommé *Le Joola* pour faciliter le trafic de passagers et de marchandises entre Ziguinchor et Dakar. À partir de 1995, la gestion nautique et commerciale du navire a été confiée au Ministère des Forces Armées et à la Marine nationale. Cependant, en conformité avec le Code de la Marine marchande, l'autorité maritime restait au Ministère chargé de la Marine marchande qui devait exercer les fonctions de contrôle et de certification. Comme le soulignent les rapports publiés après le naufrage, les relations entre les deux ministères n'ont pas été faciles, ce qui a sans doute eu des conséquences sur la servenue de la catastrophe.

Après plusieurs réparations depuis sa mise en service, la dernière panne a immobilisé le bateau du 31 août 2001 jusqu'au 10 septembre 2002. La reprise de la rotation a été décidée suite aux demandes pressantes de personnalités casamançaises, peu avant la rentrée des classes, dans un contexte où les attaques sur la route

transgambienne s'étaient multipliées et où l'augmentation des tarifs pour la traversée de la Gambie avait suscité des réactions de boycott de la part des transporteurs. Le voyage inaugural du 10 septembre 2002 a eu lieu sans attendre la visite technique de la commission de sécurité pourtant exigée. Ce premier voyage vers Ziguinchor a connu un incident prémonitoire. Le rapport de la Commission de visite annuelle de la Marine marchande, qui a inspecté le bateau juste avant son ultime rotation, le 23 septembre 2002, a souligné de nombreuses anomalies très graves, qui ont été énumérés tant dans le rapport de la Commission sénégalaise d'enquête technique sur les causes du naufrage du *Joola*, que dans le Rapport d'expertise de Jean-Raymond Thomas et Michel Tricot, pour le Tribunal de Grande instance d'Evry, sur le *Naufrage du transbordeur sénégalais Le Joola*.

Le 25 septembre 2002, le bateau arrive à Ziguinchor en début d'après midi. Le lendemain, il embarque un nombre de passagers supérieur à celui indiqué par le manifeste de Ziguinchor (797), n'emportant que peu de bagages en soute. Il appareille vers 13 h 30, par temps calme. Vers 16 h 30 il mouille à Karabane et y prend sans doute plus des 185 passagers mentionnés par le manifeste pour ce point d'embarquement ainsi qu'un peu de fret supplémentaire. Il repart vers 18 h 00, avec une surcharge en voyageurs très importante. Vers 19 h, il passe l'embouchure du Fleuve et met le cap sur Dakar, par temps calme et pluvieux. Vers 23 h, une forte pluie et un vent fort suscitent un regroupement des passagers sur tribord, provoquant une gîte sur bâbord qui sera à l'origine du chavirement rapide du navire, sans avoir pu opérer une manœuvre, à la barre et au moteur, ni envoyer un message de détresse. Le drame était alors consommé, avec la mort sans doute rapide de nombreux passagers dans le bateau, la noyade des autres et la lutte de ceux qui, après avoir nagé, sont parvenus à trouver un refuge sur la coque renversée du Joola. Plusieurs bateaux ont attendu le matin pour entourer l'épave et recueillir les rescapés ainsi que plusieurs dépouilles.

Les opérations de sauvetage ont été lentes et ont permis de récupérer les 64 rescapés ainsi que les dépouilles de victimes dont nous ne connaissons pas le nombre exact et qui ont été enterrées à des endroits différents, beaucoup de dépouilles n'ayant pas pu être indentifiées. Les lacunes dans la coordination des secours ont été

soulignées et le remorquage de l'épave qui a été annoncé officiellement jusqu'au 4 octobre n'a jamais ordonné et le *Joola* s'est donc échoué sur les sables à une vingtaine de mètres sous l'eau, avec les corps des disparus.

Les familles de victimes ont entrepris leurs actions et exprimé leurs demandes, sans obtenir satisfaction sur de nombreux points importants. Les deux principales associations sénégalaises ont agi de manière différente : la première, indépendante, a vu l'une de ses manifestations durement réprimée en décembre 2002 et a poursuivi avec constance son travail, alors que la seconde, dont les responsables ont été soutenus par l'État, a été plus en retrait dans l'expression de ses revendications. L'Association française des familles de victimes, dont le souci constant a été d'agir en étroite union avec les familles sénégalaises, a entrepris une action en justice en France, lorsque la procédure au Sénégal a été close par un non-lieu, puisque le capitaine du navire, décédé, avait été considéré comme le seul inculpé responsable du naufrage.

Lors de l'hommage solennel présidé par le chef de l'État, trois semaines après le naufrage, l'édification d'un monument avait été promise, mais, malgré le décret pris en ce sens dès 2003, elle n'a jamais été réalisée. De nombreuses autres demandes des familles sont restées insatisfaites et devront être écoutées lors du dixième anniversaire. Une longue procédure judiciaire suit encore son cours en France pour contribuer à établir la vérité des faits et à reconnaître la justesse du combat des familles pour la mémoire des disparus du *Joola*.





Références

- Aïdara Nassardine, 2003, Aux victimes du bateau "Le Joola". L'hommage d'un père, Dakar, se.
- Aïdara Nassardine, 2006, Le Joola, an IV. Le "régime de l'alternance" et le naufrage du Joola, Dakar; se.
- Anonyme, 2005, Mausolée en mémoire des victimes du bateau le « Joola ». Inauguration le 26 septembre 2005, 3ème anniversaire, Dakar, se.
- Auvray Patrice, 2012, Souviens-toi du Joola, Vincennes, éditions Globophile.
- Berhault-Legrand Françoise, 2003, Travail du deuil, actes thérapeutiques chez les Diola suite au naufrage du bateau le Joola. Sénégal, 26 septembre 2002, Paris, Paris VIII.
- Bouaré Mady Marie, 2011, L'affaire H. Habré et l'affaire du Joola : une justice pénale controversée ? Paris, L'Harmattan, 124 p.
- Collectif (atelier sous la direction de Marouba Fall et Sokhna Benga), 2004, *Mo Room?*, Dakar, Sénégalaise de l'Imprimerie [avec la nouvelle de Marie-Louise Sock, "Rescapée du Joola"...]
- Collectif, 2002, Commission d'enquête technique sur les causes du naufrage du *Joola*, *Rapport d'enquête*. Dakar, le 4 novembre 2002, Dakar, 171 p. [Commission présidée par M. Seydou Madani Sy].
- Dasylva Eusebio Jose, 2005, "Le Joola". La mémoire contre l'oubli, Ziguinchor, se,
- Devillieres P. & Raingeard D., 2003, «Intervention de la Cellule Médico-Psychologique auprès des marins français intervenus sur les lieux du naufrage du Joola », *Journal International de Victimologie*, 4, 1, p. 103-108.
- Diouf Mamadou Lamine, 2005, Expérience de prise en charge médico-psychologique lors des situations de catastrophe : à propos des sujets parents ou amis des victimes du Joola, Dakar, Université Cheikh Anta Diop FMPOS, Thèse de Médecine.
- Gounongbe Ari, 2010, *Dans la tempête du Joola*. Debriefing émotionnel après une catastrophe de masse, Paris, L'Harmattan, 150 p. [Première édition sous le titre *Dans la tempête du Joola*, Saint-Louis, Xamal, 2003].
- Gounongbe Ari, Sylla Aïda, Guèye Momar, 2005-2006 [2007], « Du rien au terrible : Ressources des intervenants en santé mentale lors du naufrage du *Joola* au Sénégal », *Psychopathologie africaine*, 33, 3, p. 331-346.
- Lombard Jérôme, 2003, « Des dérives du système des transports sénégalais à la catastrophe du *Joola* », *Afrique contemporaine*, 207, p. 165-184.
- Ndaw Ibrahima, 2011, *Une fleur dans la mer ou le naufrage du bateau* « Le Joola », Gaithersburgh, éditions Phoenix, 53 p.
- Panos IPAO, 2003, Le naufrage du Joola. Responsabilité citoyenne des médias sénégalais?, Dakar, IPAO.
- Panos IPAO, 2004, Le naufrage du Joola. Médias et société civile face au drame, Dakar, IPAO, 172 p.
- Parizot Bruno, 2004, *Le Joola. Le naufrage de la honte. Lutte contre l'oubli*, Paris, Éditions Universelles.

- République du Sénégal, Ministère de l'Équipement et des Transports, 2002, Naufrage du transbordeur "Le Joola" de la Marine nationale survenu dans la nuit du 26 au 27 septembre 2002. Rapport préliminaire de l'enquête maritime, Dakar, 1+13+6 p.
- République du Sénégal, Ministère des Forces armées, 2002, Rapport de la Commission militaire institué après le naufrage du MS/JOOLA, Dakar, 1^{er} octobre 2002, 1+11 p.
- Sall Babacar, 2003, Sel de mer. Poèmes pour les naufragés et les rescapés du Joola, Paris, L'Harmattan, 82 p.
- Thomas Jean-Raymond, Tricot Michel, 2008, *Naufrage du transbordeur sénégalais Le Joola. Rapport d'expertise de Messieurs…*, sl, 265 p. [Rapport pour le Tribunal de Grande Instance d'Evry].
- Verschatse Alain, 2004, « Le Joola, une affaire d'État », Lyon, Le croquant, 40, 7 p.
- Wane Almamy Mamadou, 2003, Le Sénégal entre deux naufrages? Le Joola et l'alternance, Paris, L'Harmattan, 138 p.

Sites internet

- AFV Association des Familles de Victimes [du Joola] http://www.afv-joola.com/
- AFVJ Association des Familles de Victimes du Joola http://afv.joola.free.fr/
- Kassoumay Collectif de coordination des Familles de Victimes du Joola (CCFV Joola) - http://www.kassoumay.com/joola/ccfv-joola.html
- France Culture, Alain Devalpo: Souvenons-nous du Joola [2012] http://www.franceculture.fr/blog-souvenons-nous-du-joola
- France Inter, Benoît Colombat, Dossier « Naufrage du Joola [2009] http://www.franceinter.fr/dossier-naufrage-du-joola-les-temoignages-qui-accusent-le-pouvoir-senegalais?page_dossier=9
- Me El Hadji Daouda Seck, Dakar Sénégal. Plaidoirie au Mémorial de Caen, 27-3-2009, Concours international de plaidoiries pour les Droits de l'Homme 2009 http://www.tv5.org/TV5Site/webtv/video-5749-Plaidoiries_avocats_ Ken_Bougoul_ou_la_tragedie_des_sans_voix.htm
- Papa Moctar Sélane, « L'ancre du souvenir... », film-documentaire diffusé le 26-9-2011 - http://www.thiesvision.com/Senegal-Presentation-du-Film-Docu-mentaire-Sur-Le-Joola-Video a964.html
- Ousmane Keita un rescapé du Joola: http://www.youtube.com/watch?v=2vw6lVt3-Vw

Introduction

Martha et Thomas Abeudje, où êtes-vous, qui êtes-vous? Vos noms sont les premiers d'une longue liste par laquelle j'ai essayé, tout au long d'une quête inachevée, de vous rencontrer, de vous voir, de vous connaître. Vos noms et tous ceux qui suivent sur la longue liste de 1 864 noms ont été et restent mon invocation, mon appel, comme pour vous faire revivre aujourd'hui, tant et tant de jours après cette nuit... Comme pour dire, pour crier que vous n'êtes pas morts. Que vous n'avez pas été engloutis, que n'avez pas quitté vos parents, vos amis, sans prévenir, sans dire les mots de l'au revoir, sans les préparatifs pour le voyage final, sans les rites de la sépulture que vous méritiez. Sans provisions, sans voir toute la détresse laissée derrière vous, mais en perdant votre vie dans l'horreur de la nuit, de la faible pluie, du vent si faible et si violent, qui a fait chavirer vos vies et les nôtres.

Comme vos frères partis des côtes de l'Afrique pour le voyage sans retour, vous êtes montés sur un navire qui portait un nom symbolique, témoin d'une fierté insubmersible : pour vous, pleins d'espoir de commencements, pleins de la fierté du pays qui était le vôtre, conscients aussi des dangers, des menaces qui ont déchiré la nuit commençante, des petits crachats du ciel accompagnant la fuite vers l'ouest pour nager aussi sur l'Atlantique familier. Contrairement à vos frères de l'ancien temps, expulsés vers l'autre rive inhospitalière de l'océan vermoulu, en quittant le quai de Ziguinchor, puis de Karabane, vous ne vous êtes pas doutés du caractère inéluctable du malheur qui vous a surpris dans l'obscurité, de votre errance absolue. À peine une légère inquiétude ou une prémonition suffisamment forte pour que quelques promis à la mort renoncent à embarquer, à vous accompagner, ou quittent le port en proférant des prières amères pour le bateau, lors de sa dernière escale.

Surpris, vous l'avez été dans la nuit comme vos frères et sœurs de l'ancien grand naufrage, qui étaient partis sur une embarcation plus fière, à peine moins surchargée que la vôtre, et qui s'attendaient encore moins que vous au chavirement de leurs vies. De vos vies et des nôtres.

Et toi, Illiassou Zoubeirou, auditeur de Justice, envoyé avec ton frère Habou Hassane du Niger au Centre de Formation judiciaire de Dakar, qui est inscrit comme le dernier des noms de cette liste plus longue qu'un chapelet. Tu étais parti à la découverte de ton pays d'accueil et à la rencontre de la mort! Tu rentrais sans doute heureux, avec ton frère nigérien, comme les trois passagers de Belgique, celui du Cameroun, trois d'Espagne, vingt de France ou binationaux franco-sénégalais, trois du

Ghana, vingt et un de Guinée Bissau, un du Liban, un de Norvège, deux des Pays-Bas et deux de Suisse. Unis, dans la mort, à la foule des Sénégalais de toutes les régions du pays, invoquant le respect de cette union scellée dans la mort de tant de filles et de fils.

Combien de fois ai-je lu, ai-je prononcé un par un vos noms, originaires du Sénégal entier, du Centre, du Sud, de Casamance et du Nord, du Fleuve, de l'Est, de Tambacounda et de l'Ouest, et si nombreux du Cap Vert, de quatre pays d'Afrique, de six d'Europe et du Liban. Pays rassemblés, convoqués, réunis dans la douleur, ô certes inégale, à l'aune du nombre des êtres qui ont été arrachés, mais totalement égale pour chacun de vos proches qui a vu le monde finir et ne pourra vous dire combien vous lui manquez.

Le 27 septembre, à la fin de la matinée, je suis allé rendre visite à un collègue, mais ne l'ai pas trouvé : il venait de partir vers le port à l'annonce de la nouvelle effarante. Je ressentis une sourde inquiétude sans plus, mais ne me doutais alors nullement que beaucoup d'entre vous étaient de ce voyage et ne reviendraient plus jamais. C'est au fil des heures et des jours que les noms de parents, d'amis ont été prononcés. « Il était sur le bateau » constituait une sentence de mort, même s'il restait un souffle d'espoir durant les premiers jours...

Dès l'annonce des premiers noms, les réseaux de la parenté se sont activités pour donner les rares nouvelles. Oui, telle personne était embarquée, avec telles autres. Presque tous étaient enracinés en Casamance, y avaient laissé en partant de proches parents, des êtres chers, et chacun allait retrouver à Dakar d'autres parents proches, d'autres êtres chers, et aussi des collègues, des confrères, des camarades d'école et de jeu. Les multiples liens étaient trop nombreux et innervaient le pays entier, blessé maintenant d'une blessure béante. Ensemble, unis dans une souffrance indicible, une mère dans son village pleure sa fille et ses petites-filles défuntes, un mari pleure sa femme et ses enfants dans la capitale, des sœurs dispersées jusqu'au-delà du Sénégal pleurent leurs enfants et aussi leurs nièces et leur sœur.

Puis les images de votre départ, sur un bateau incliné – présage visible d'une menace négligée –, sont venues de l'étranger comme une accusation de lâcheté, de multiples omissions méconnues, connues, tues, coupables. Combien de fois les avons-nous vues et combien de fois avons-nous posé la question en vain? Les voix hurlantes – accusatrices? – des défunts traversent un filtre aqueux pour demander qui a bien vu cet envol raté, cette démarche chancelante et rétive, ce départ claudicant sur une seule jambe. Et pourquoi ceux qui y ont assisté sont-ils restés stupéfaits, bouche bée, comme pour attendre impuissants une sentence fatale?

Les jours se sont ensuite suivis, apportant très vite la certitude de l'ampleur du naufrage. Des journées interminables pour ceux qui espéraient encore revoir les personnes chères, remplies par la succession rapide des mauvaises nouvelles, avec la récupération des corps par les plongeurs ou sur le rivage, puis la lente immersion du bateau à la coque rouge renversée flottant sur l'eau verdâtre et encerclée d'une escadre fantôme, sans que l'épave soit effectivement remorquée ainsi que le proclamaient les communiqués des radios et de la télévision.

Le décompte des vivants et des morts

Pourquoi ai-je pris part à ce recensement des victimes du naufrage, qui a été une œuvre collective? Avec beaucoup d'autres amis et inconnus qui ont apporté des noms, des images et des renseignements sur vous, nous le souhaitions exhaustif – pour apporter des fleurs à mettre sur votre tombe marine, comme pour graver une pierre tombale pour vous tous.

Cette liste est un hommage à toutes les victimes du naufrage. Elle a été établie grâce au travail considérable et bénévole de plusieurs amis et grâce au concours de tous ceux – personnes, services ou associations – qui ont rassemblé et communiqué leurs listes partielles. Le fichier général informatisé dont la liste suivante est extraite a été réalisé pour les familles de victimes, pour aider à constituer une véritable liste complète des victimes. Il a été élaboré sur la demande du Collectif des Familles de Victimes du Joola et des membres de son Bureau présidé au début par Guy Aris Ndouye, puis par Idrissa Diallo. Il a été développé avec le concours des membres du groupe "Identification des bénéficiaires" de la Cellule de soutien psycho-médical, constituée après le naufrage. Toutes les Associations régionales de Familles de Victimes et surtout l'Association communale de Ziguinchor nous ont communiqué leurs recensements. Nous avons également intégré les renseignements provenant de diverses autres listes, officielles ou anonymes, ainsi que de renseignements individuels fournis par des parents et amis de victimes ou par des articles de presse. Une cinquantaine de listes ont ainsi été rassemblées et comparées pour établir un fichier complet.

Le fichier global ainsi constitué, grâce à ces collaborations multiformes, comporte, pour les victimes, bien d'autres données qui ne peuvent pas être publiées ici. Or, la présente liste retient et propose, suivant un classement alphabétique, le nom et prénom, l'âge, la filiation, la profession de chaque victime. Elle ajoute le nom des 64 rescapés, qui sont les victimes « survivantes » du drame effroyable. Cependant, cette liste est la seule aujourd'hui disponible pour rappeler les noms des victimes de la

tragédie du *Joola*. Nous avons vainement cherché le document officiel qui comporterait les noms des 1 863 victimes qui ont été annoncées et reconnues dans le discours d'investiture du premier ministre Idrissa Seck, le 3 février 2003 ¹.

Pour nous, en l'état, la liste reste incomplète et parfois imprécise : un grand effort complémentaire est requis pour qu'aucun nom de victime ne soit déformé ou oublié, et que tous figurent sur le mémorial national dont l'érection avait été promise. Cependant la stèle déjà érigée en 2005, dans un esprit œcuménique, au Cimetière Saint-Lazare de Béthanie, à Dakar, où un bon nombre de victimes chrétiennes sont enterrées, comporte les plaques avec les seuls noms et prénoms issus de cette liste.

Parmi les tâches de mémoire, il serait nécessaire et même urgent de compléter cette liste par une collection des photographies des victimes, pour donner un visage à tous ces noms et rappeler le souvenir de tous les disparus, mais aussi de compléter les données pour les victimes dont on ne connaît que le nom.

La liste suivante avait été préparée pour le premier anniversaire du naufrage. Les personnes qui y ont contribué avaient beaucoup espéré qu'elle pourrait être lue publiquement, mais elle n'a pas été utilisée pour les cérémonies du 26 septembre 2003, alors qu'elle était presque achevée et portait déjà 1 864 noms. Ils ont voulu offrir cette liste aux orphelins et à tous les parents de victimes, en souhaitant que la mémoire de tous leurs parents et amis défunts soit ainsi honorée et reste vivante, et en espérant aussi que le souvenir de ces morts continue à susciter une plus grande so-lidarité à l'égard des familles et des amis rescapés.

Le dénombrement des victimes et l'établissement d'une liste des noms

Un recensement sérieux des victimes du naufrage — et si possible exhaustif — a été l'objectif fondamental de notre équipe de bénévoles et aussi l'une des principales priorités communes du Collectif des familles de victimes et du groupe "identification" de la Cellule de soutien psychomédical, avec laquelle nous avons collaboré et échangé des informations.

¹ « Nous avons dénombré 1 863 victimes, dont 1 143 figurant sur le manifeste du bateau, 458 n'y figurant pas, et 262 faisant l'objet de déclarations jugées insuffisantes et sujettes à vérification par les services du ministère de l'Intérieur » (Idrissa Seck, 2003, « Déclaration de politique générale », in *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, séance du 03 février 2003, pp. 5-28.

Ce récolement a été fait en nous abstenant d'avancer des chiffres sans fondement et en consacrant notre énergie à rassembler le maximum de listes et de renseignements sur les victimes et les rescapés. Car seul ce travail pouvait permettre de mesurer dans sa globalité l'ampleur du désastre, d'identifier tous les bénéficiaires de la solidarité nationale, d'un éventuel "dédommagement" ou "indemnisation", mais surtout et avant tout d'un soutien social et psycho-médical dans la durée.

Ainsi, pour ce travail de recensement, nous avons recueilli et aidé à rassembler 50 listes, venant de partout au Sénégal, dont la précision et la qualité des renseignements étaient variables. Dans un premier temps, nous avons établi une grille de saisie sous Excel ¹, nous avons introduit les renseignements de ces listes dans un fichier spécifique comportant les rubriques standard, puis nous avons fusionné les renseignements de ces listes dans un seul document — un fichier unique avec un maximum de renseignements —, en éliminant évidemment les doublons (déclarations de la même personne par différents parents domiciliés à des endroits différents, ou par des proches habitant la même localité) et en mentionnant la source des informations originales ou concordantes. La colonne "Code" renvoie donc souvent à deux ou plusieurs listes qui mentionnent la même victime.

Nous avons traité d'abord toutes les listes à l'exception des deux venant de la région de Ziguinchor, que nous avons obtenues en dernier, grâce à M. Moussa Diatta (liste de Ziguinchor Commune) ainsi qu'à MM. Moussa Cissoko et Ibrahima Ba, de l'AFV de Ziguinchor.

À l'issue de ce travail initial sur les 50 listes, pour pouvoir intégrer et confrontrer les données à celles du fichier global constitué progressivement, nous disposions d'un fichier comportant 1 814 noms, qui manifestait que la majorité des victimes a été déclarée sur les listes des régions autres que Ziguinchor, ce qui montre que les victimes ont presque toutes des attaches fortes aussi bien dans la région de Ziguinchor que dans les autres régions du Sénégal, et également que beaucoup de natifs de la région Sud résidaient dans la région dakaroise. On remarquait à ce moment des lacunes importantes relatives à certains noms, en particulier pour les âges exacts et les filiations.

¹ Les champs du fichier portent : le numéro ; le nom ; le ou les prénoms ; le code de la ou des listes fournissant des informations ; le sexe ; l'âge (double champ si des âges discordants sont mentionnés) ; la date de naissance ; le lieu de naissance ; la filiation ; la situation matrimoniale ; la nationalité ; la profession ; l'adresse de résidence (septembre 2002) ; le village d'origine ; les enfants mineurs (orphelins) ; les contacts de la famille ; le lien de parenté des contacts avec la victime ; la source d'information ; des informations diverses ; la validation officielle par le guichet du building administratif ; d'autres informations complémentaires.

À partir du fichier global issu de toutes les listes, il a été possible de faire apparaître, sur le millier de victimes pour lequel nous avions alors les âges précis, le profil des victimes à travers les pourcentages suivants :

A A A	Pourcentage de mineurs (0 à 18 ans) Pourcentage de victimes âgées de 18 à 25 ans Pourcentage de victimes âgées de 0 à 35 ans	30 % 28 % 76 %
>	Ratio par sexe: 36,5 % de femmes / 63,5	% d'hommes.

C'est en dernier que nous avons mis sous la forme standard du fichier principal les renseignements des deux grandes listes de la région de Ziguinchor dont sont originaires la plupart des victimes. Nous avons commencé à travailler sur le fichier de la commune de Ziguinchor : il a été possible d'y constater des cas de doubles, voire de triples déclarations, de la part de parents vivant dans des quartiers différents. Nous avons ainsi conservé environ 800 noms (sur 885 initiaux) à partir des déclarations des quartiers, en mentionnant toujours dans une colonne additive finale le nom des deux ou trois quartiers où une même personne avait été déclarée.

Avant d'intégrer les éléments du recensement fait pour la commune de Ziguinchor dans le grand fichier, nous avons examiné le fichier de l'AFV-Région de Ziguinchor qui comportait 1 354 noms. Ce document avait été établi en utilisant les éléments du fichier très précis de la commune de Ziguinchor qui avait été mis à la disposition de l'AFV, et en le complétant par une collecte d'informations au niveau des départements, des arrondissements et des villages de la région. Nous avons constaté la présence des noms d'une dizaine de rescapés dans ce fichier et nous avons surtout relevé de nombreux doublons, provenant du fait que de nombreuses déclarations de victimes ont été faites à la fois dans le village ou la communauté rurale de naissance et dans la commune de Ziguinchor où résidaient les victimes ou leurs parents. Nous avons procédé d'abord à un interclassement de la liste de Ziguinchor-Commune et de l'AFV-Région de Ziguinchor, ce qui nous a donné un fichier global d'environ 2 150 noms, sous le format standard du fichier global, comportant de nombreuses lignes très lacunaires (avec seulement un nom, un prénom et un numéro de manifeste).

La phase suivante a consisté à intégrer les renseignements du fichier final de Ziguinchor dans le fichier global, en éliminant les doublons et en mentionnant toujours en premier dans la colonne "Code" le numéro de la liste qui a apporté les précisions les plus importantes à propos de la victime. Ainsi, on verra dans le fichier auquel nous avons abouti, que le plus souvent c'est la liste de la commune de Ziguinchor ¹ qui a apporté les données complémentaires les plus précises, lorsque les renseignements manquaient dans le fichier central antérieur.

La fusion a donc permis d'établir une liste des victimes probables pour lesquelles on dispose de renseignements plus ou moins abondants, fournis par des avants-droit et souvent aussi par des proches. Pour chaque nom, le fichier comporte vingt-deux champs qui portent dans beaucoup de cas des renseignements détaillés, mais où manquent souvent certaines précisions indispensables (en particulier celles qui permettraient d'identifier tous les ayants-droit, les orphelins, les parents proches affectés, les lieux de résidence des victimes et des ayants-droit. Ainsi, le fichier actuel représente un instrument qui doit permettre d'aller plus loin en documentant mieux les renseignements concernant un bon nombre de victimes et en identifiant surtout les véritables ayants-droit, en particulier les orphelins. Un travail complémentaire a été réalisé à l'occasion du premier anniversaire du naufrage, pour établir une liste avec les renseignements essentiels. Nous avons découvert à cette occasion un bon nombre de doublons dont l'élimination a permis d'aboutir à la liste des 1 864 noms². Il reste environ 200 noms de personnes sans indication d'âge, avec en général la seule mention d'un numéro sur les manifestes ou la liste ORSEC, et environ 325 autres noms de personnes sans indication d'âge, avec certains renseignements d'identification et de contacts utiles.

Dans les deux dernières catégories de noms, figurent en particulier ceux de nombreuses victimes non sénégalaises pour lesquelles manquent des renseignements précis. Il faut donc examiner minutieusement ces 525 noms, compléter les données là où elles sont insuffisantes, et déterminer par des investigations complémentaires s'il s'agit de personnes déclarées sous un nom un peu différent ou s'il s'agit effectivement de victimes ne figurant pas ailleurs dans le fichier, pour lesquelles il faut rassembler les informations nécessaires.

Cependant, sur la base des renseignements disponibles, il est probable que les trois quarts des victimes avaient moins de trente cinq ans. Cela a

¹ Cette liste a été établie sous la coordination de Moussa Diatta, père d'une des victimes, auquel nous unissent des liens personnels anciens et profonds.

² Nous avions abouti dans un premier temps au chiffre de 1 863 qui a été diffusé par les familles de victimes, en particulier par le Collectif des Familles de Victimes du *Joola* (CFVJ). Après avoir évoqué dans un premier temps des chiffres inférieurs, fondés sur les listes de familles ayant demandé l'indemnisation, les autorités sénégalaises ont retenu ce chiffre de 1 863 proposé par les Associations. Nous avons ajouté un nom dans cette liste finale, ce qui porte notre liste à 1 864 noms.

certainement constitué un facteur de paupérisation au sein de certaines familles qui ont perdu leurs soutiens de famille ou ceux qui devaient le devenir.

La tragédie n'a pas concerné que les familles sénégalaises. En effet, en dehors des victimes sénégalaises, on compte au moins 64 personnes disparues, originaires de l'Afrique, de l'Europe et du Liban.

Mais il faut insister sur le fait que la liste des victimes décédées lors du drame est tout à fait incomplète si l'on n'y ajoute pas les noms des 64 autres personnes, rescapées, qui ont vu la mort de si près ou senti leurs proches se faire happer par l'océan en cette nuit. Leur blessure a été infinie et en fait des victimes survivantes.

Réflexions pour un mémorial du Joola

Le travail de construction de la mémoire des noms des disparus et des survivants a été une étape nécessaire. D'autres tâches ont été entreprises avec soin et persévérance, dont certaines ont donné lieu à la publication d'ouvrages. Des documents de nature diverse ont été apportés pour constituer les archives du drame et constituer les pièces permettant de comprendre comment le drame est survenu et établir aussi les responsabilités qui étaient engagées.

Les tentatives les plus remarquables ont abouti à des publications qui évoquent la tragédie, avec l'émotion profonde des personnes concernées ou le souci de savoir pourquoi elle a eu lieu. Mais il reste des chantiers énormes à poursuivre, dans le cadre de l'édification du « Mémorial » qui, pour les familles de victimes, sera infiniment plus que la construction absolument nécessaire d'un monument servant de lieu de mémoire. Ce sera aussi la constitution d'une « bibliothèque du souvenir » grâce à une collecte méthodique des sources dispersées, à la reprise du travail pour l'établissement d'une liste définitive, au rassemblement des souvenirs des disparus, en particulier ceux qui sont encore enfermés dans l'épave. La demande réitérée des familles d'une opération de renflouement de l'épave, qui contient les traces des défunts, reste à ce jour non exaucée. Ce mémorial rassemblera les noms de chaque victime, leurs images d'avant la disparition, et tout autre objet évoquant le Joola. Il sera l'édifice où seront accessibles les objets et les témoignages sur ce qui s'est passé. Il constituera un lieu de recueillement pour ne jamais oublier et rappeler à tous le devoir de solidarité et l'engagement pour empêcher d'autres drames.

Nous ne pouvons pas présenter ici l'important dossier que nous avons rassemblé à propos de la tragédie du *Joola*, ni même esquisser une relation « historique » et une analyse des pièces disponibles. Cette entreprise sera réalisée de concert avec d'autres personnes, dans le souci d'établir des faits indiscutables et de servir la mémoire des disparus.

Nous nous limiterons ici à évoquer brièvement quelques questions qui ont été présentes tout au long de notre travail en vue de l'établissement de la liste des victimes.

Les rescapés

Plusieurs témoignages ont été livrés, dans les journaux, lors d'émissions télévisées, et cette année, dans le livre publié pour l'anniversaire par un rescapé, Patrice Auvray ¹. Des parents de victimes continuent depuis dix ans maintenant à recueillir ces témoignages des survivants. Il sera important que tous les récits soient conservés comme témoignage des instants tragiques, même si la souffrance à leur évocation est immense, comme le disent inlassablement ces témoins majeurs.

Les enfants

Il y a d'abord ceux qui sont disparus, nombreux, dont un bon nombreux étaient tout petits, donc même pas inscrits sur les manifestes. Comment ne pas penser à leurs cris, à leur clameur, à leur effroi lorsque l'eau les a engloutis, accrochés à leurs mères, à leurs pères, à leurs frères, emportés comme eux. La disparition de tant d'enfants et d'adolescents, dont beaucoup étaient des élèves et des étudiants, a été dramatique pour les familles. Mais nous avons aussi pensé sans arrêt aux orphelins innombrables créés par le naufrage, dont aucune véritable liste ne semble avoir été dressée. Malgré la promesse d'une prise en charge des orphelins, il a fallu attendre de longues années pour que leur soit reconnu un statut et apporté un secours effectif.

Les footballeurs et les musiciens

On sait que le bateau transportait les élèves d'une équipe de jeunes footballeurs et les musiciens de l'orchestre « Diamoraye », chargé d'égayer la traversée. Des solidarités spécifiques se sont manifestées à l'égard de leurs familles et demanderaient à être considérablement prolongées. Des musiciens ont eu en particulier au long des années des initiatives généreuses et émouvantes, qui pourraient toutefois encore être développées.

¹ Patrice Auvray, Souviens-toi du Joola, Vincennes, éditions Globophile, 2012.

Les miraculés

Ce sont les personnes qui ne sont pas parties de Ziguinchor ou de Karabane. Les unes parce qu'elles avaient eu un contretemps, ou avaient dû trouver un moyen de transport plus rapide pour rejoindre Dakar, ou qui, sans doute par crainte ou pressentiment, en voyant le bateau sur le quai de Ziguinchor ou à Karabane, ont renoncé en dernière minute à embarquer. Comment ceux qui ont revendu leur billet à la dernière minute pourrontils oublier et ne pas se considérer comme des miraculés ?

Les oubliés

Nous ne pouvons pas non plus omettre de penser à ceux que personne n'a déclarés et qui ne figurent donc pas sur la liste, et sans doute ne seront pas non plus sur la liste finale qui doit être établie et gravée sur le mémorial.

Les blessés

Ils sont innombrables et ont vécu ces jours d'angoisse, d'horreur. Ils ont vu l'insoutenable, les corps gonflés et repêchés ou retrouvés sur le rivage, Ce sont aussi ceux qui ont vu les photographies de corps frappés, déchiquetés, boursouflés, qui ne ressemblaient à aucun d'entre vous. Et pourtant parfois des indices ont permis de récupérer des corps et de leur offrir une sépulture autre que les flots. Ce sont enfin tous les parents et amis se rappelant à jamais, comme si c'était hier, le jour du naufrage.

Nous voulons terminer la présentation de ce recueil de poèmes et de la liste des personnes pour qui ils ont été écrits, en souhaitant que ce livre soit un appel aux vivants. Que pour tous il soit une invite à participer au travail de mémoire et à garder vivante les images des disparus.

Dans la poursuite inlassable de ce travail, beaucoup est attendu de tous. D'abord des parents et des familles, parfois tentées par le découragement, accablées par les lenteurs et les silences, marquées encore jusqu'à présent par l'absence des solidarités nécessaires. Ces proches des victimes poursuivront certainement leur quête de la vérité sur les circonstances du drame et ne cesseront d'exiger que le droit soit proclamé. Ils resteront habités par l'exigence de ne pas oublier les morts et de réunir les survivants dans la quête du sens et dans la mise en œuvre d'initiatives concrètes de solidarité.

Mais les autorités des pays concernés par le drame sont aussi aussi chargées de contribuer au travail d'une juste mémoire, en exigeant d'abord que le droit de toutes les victimes, défuntes et vivantes soit affirmé, par la reconnaissance des responsabilités engagées dans la survenue

du naufrage. Elles devront participer à la poursuite du travail pour l'identification précise de toutes les victimes décédées et de celles qui ne pourront jamais oublier ce qui est arrivé. Elles sont en mesure de participer à l'édification du mémorial souhaité par les familles, en dialoguant avec elles et en prenant en compte leurs demandes.

Dans le drame du *Joola*, le sort des victimes, sénégalaises ou non, a été lié et a suscité des solidarités actives qui demandent cependant à être renforcées. Si les familles, en leur nom propre ou à travers leurs représentants, vont certainement continuer à exprimer des demandes et à entreprendre des actions concrètes, elles devraient être accompagnées par toutes celles et ceux qui ont été et restent émus à la seule vision de la coque renversée, recouvrant le corps des victimes noyées. Les mouvements associatifs et les acteurs de la "société civile" ainsi que les intellectuels et les journalistes pourraient considérablement renforcer leur implication dans la réalisation des tâches futures et la réflexion rigoureuse pour construire l'avenir

Cette réflexion nécessaire permettra sans doute de comprendre que le naufrage n'a pas été un événement indépendant de la crise casamançaise. Au contraire il en fut d'une certaine façon une conséquence, mais surtout il constitue un révélateur d'un conflit qui perdure. Manifester pleinement ces liens consiste à exiger une analyse lucide des fondements de la crise pour bâtir un avenir et le retour à la paix dans la région Sud du Sénégal.

Poèmes

Fleur aux sans tombe

Où sont perdus vos noms? Où sont-ils clamés? Qui ne les a pas écrits avec le calame de feu? Pourquoi ne sont-ils pas encore gravés?

Vos noms sont effacés, n'existent pas. Nos yeux brûlés ne les épèleront donc jamais, tous réunis. Vos vies ont-elles existé? Êtes-vous bien morts, avez-vous déjà vécu?

L'eau vous a envahis, vous a interdit de proclamer d'une voix sonore brisée que vous étiez encore en vie, que la mort venait vous prendre si vite, vous arracher le souffle, vous prendre le cœur, creuser l'abîme infranchissable qui désormais vous sépare des survivants hébétés, abasourdis, vidés, écœurés.

Et seuls, sans votre visage, jetés si loin de vous, et hantés pour toujours par l'appel aux secours, le cri de stupeur qui poursuit les vivants hagards et hante les rescapés.

Qui va dire vos derniers mots, vos ultimes chuchotements, vos clameurs rugueuses? Qui psalmodiera vos espoirs cassés dans le fracas du chavirement?

Qui va épeler un à un vos noms familiers les murmurer à la face du ciel sombre de cette nuit là?

Des entrailles de l'océan gris j'expire, et le murmure, le croassement des vagues exige de regarder à nouveau en face votre visage, votre image ancienne ferme sans trembler, de dire et de dire et de dire encore tous vos noms de héros dérisoires oubliés, vos noms un à un, sans fin.

Rares rendus par l'abîme, sans vie, Séparés de ceux happés par l'eau glauque.

Défunts tous vous êtes engloutis, morts d'oubli.

Aube gémellaire

Quel alea extravagant a scellé dès l'origine vos inouïs destins ? a transporté la porte d'Hadès pour fixer le seuil infranchissable à vingt cinq misérables hivernages, moins que le sort promis aux fils d'Afrique bien moins que le souhait de vos géniteurs, presque plus que les prévisions inscrites dans les journaux de bord de nos oppresseurs et le lot dépareillé concédé par les lèvres des repus.

Engendrés par la fureur des désirs amoureux, vous avez cabré altier le front à la face des cimes lumineuses pour fracasser, pour anéantir les brises, pour abandonner les rêves insolents dans un blasphème ultime.

Combien avez-vous été engloutis ensemble, réunis à l'heure des promesses natales et happés par les courants ravageurs ?

Ils sont nés le même jour, sans deviner que leurs espoirs seraient ensemble en un seul instant enfouis sous le sable brûlé par des fossoyeurs connus affables assassins.

Thérèse et Jeannette déjà offerts à de minables trafiquants à qui trente deux ans ont suffi pour oser le voyage sans lendemain au royaume désenchanté aride. Nicolas et Moussa, Marie Bernadette et Abdoulaye, Djiby et François, Romélie Solange et Viviane,

Zacharia Mohamed "Zacco" et Samuel,
Alphonse et Mamadou Lamine,
Rose et Mame Sémou,
Khady et Abdou,
Marthe Raïssa et Françoise Tendeng,
Papa Makha et Joseph Alexandre,
Vincent Assambou et Chompy Sandrine,
Abdourahmane et Tidiane Salokassin,
Jean-Marie et Lamine!
Un à une, tous affûtés pour des combats tortueux
et rassasiés de la manne des majeurs
sans avoir assez vécu
ni parvenir au golgotha des tortures.

Alkaly et Adama Ba Moussa et Amy, plus frêles et insouciants malicieux livrés à des opprobres

Huit jumeaux du même sang, nourris d'un identique lait paradisiaque, jamais menacés, protégés des soupçons antiques, vous avez glissé sur les planches depuis longtemps pourries et inhospitalières. Pauline et Paulette, quinze ans et cinq mille sept cent cinquante et quatre aubes bousculées, envahies par une nuit sans fin, infinie traversée à peine par une ombre fugace, par l'infime lueur d'une improbable réincarnation.

Jean Bosco et Yacine Bosco

Oubliés vos cinq mille sept cent vingt huit jours

De labeurs perdus, de détours finis

Coumba et Pape Mamadou, qui en braves avez franchi il y a onze matins auréolés de clameurs quinze hivernages clos et des apprentissages démesurés. Alice Augustine et Luc Pascal, ne se souviendront plus de soixante trois mille deux cent vingt huit heures gâchées par un ultime instant, presque deux millions de minutes barbouillées de graffitis incompréhensibles, inscrivant des crimes non avoués au fronton de vos demeures à impluvium.

Quel tremblement a trahi alors votre peur et le pressentiment inavoué de votre union, liés à un seul cordon ombilical enfoui mais revenu vous entraîner sur des plages inhospitalières, autres cruelles sans jardin familier, érodées par les vents maritimes, exhalaisons fétides de charognes convoitées, bercées par le croassement de crocodiles à la dent acerbe et décorés d'oripeaux chamarrés en berne.

Jumeaux frères forgés dans l'eau et le placenta du sein maternel un jour identique, une même nuit, avec une cicatrice de feu, de l'amour qui maintenant est épuisé.

Fer trempé dans la braise du feu allumée dans l'océan happé par le goulot effrayant béant pour avancer fiers dans la posture fœtale, et inaugurer enfin le sommeil, votre cadeau, votre trésor létal.

Chiffres de sang

Les enfants ne riront plus jamais heureux.

Désormais ils s'avanceront livides à cloche pied éblouis près des bleus amandiers lèvres gercées par les vagues atroces, gorges gonflées de flots stridents.

Quelle lueur, quel tintamarre subit pour briser le silence des astres éclatants destructeurs d'illusions primordiales ?

Pitié pour eux!

Pitié aussi pour d'autres, sourds ignorant les vivats de stupeur négligeant l'appel de voix rauques.

Ils sont la haine du regard indifférent aux tremblements glauques.

Eux assis, décharnés, brisés, défaits hagards, si vides, balayés par des éclairs frustes effroyables aux vivants, lumineuses pour vous pèlerins égarés.

Un mensonge anodin et si perçant ravageur a rongé, percé de cent plaies orné d'hématomes inconnus.

Il sera transfiguré en mortifère poison, la vengeance des innocents outragés, la clameur des absents. Il a rendu le cercueil d'acier frigide, explosé sur l'abysse en mille six cent ou deux mille énigmes, que sais-je? posé des traces ineffables, ineffaçables, écrites dans des chiffres de sang.

Concert de libellules

Éphémères torturées, brûlés vives, cramées à la lumière criarde.
Symphonie des regards accrochés à l'étoile polaire muette.
Cacophonie ultime.
Borborygme inaudible mais provocateur, apeurant les foules assoiffées.

Déclamation gonflée puis métamorphosée en cris stupides, en glapissements immondes, en sifflements sans fin lancinants.

Donnez-nous le riz, ou le mil, ou le pain et l'eau espérée plus abondante sans la saveur mortelle, l'eau pardonnant aux suppliciées dont elle a envahi les bronches silicosées.

Disque rayé de promesses augurales argentées, De défis terrassés, De crevasses sépulcrales.

Cette nuit, était ce une, deux, six ou douze ou vingt-trois des tourments d'Égypte, en une veillée funèbre unique, inconnue, plaies multipliées par chacune des voix étouffées comme des larmes de l'océan, glaives acérés, assoiffés, mobiles acharnés à décapiter vos désirs, à guider vos ossements, semblables à des arbres noirâtres dans les grincements glacés de l'hiver, vers les jardins de vos aïeux.

Le mur aqueux avait ouvert, déblayé le chemin de la cité lumineuse.

Il est là, effondré, broyeur, massue redoutable engloutissant vos plaintes chuchotées, refoulant d'obscures angoisses Peintes d'un poinçon nu implacable.

Il ravage et saccage
les rivages votre eden azur.
Il se rebâtit en vain
reforme une ogive salvatrice
sur vos têtes fragiles,
retombe, plonge dans le tombeau amer,
resurgit à peine,
se change en nain hirsute,
se redresse si courbé, brisé, impotent
et devient tombe d'eau.

Roog a deba

Dieu a plu. Dieu a pleuré. A-t-il plu à Dieu ? Dieu entend-il l'anamnèse de toutes vos blessures, de vos fractures irréductibles ?

Les jachères infécondes, inhospitalières aux cordons bleus et aux tisserins moqueurs, repères des prédateurs solitaires, ont pardonné et ont reverdi après le tumulte de l'harmattan hostile et les feux à l'annonce des semailles.

Elles sont jonchées d'humus ocres, parsemées de souches difformes ensemencées de la sueur de perles extirpées du front des innocents.

Promesses pour les moissons de septembre, elles cachent encore les nourritures offertes aux pangols et aux tombeaux des savants disparus.

En suppliant encore les cieux de rire aux éclats amusés par les guenilles des vieilles travesties suppliantes de verser quelques larmes sur les pousses si frêles de revigorer les mils et les troupeaux de répondre aux divinations des *saltigi*.

Un volcan a éructé l'eau incandescente irriguant le granit rose et noir, sans espoir de récoltes bigarrées, juteuses et fruitées.

Le lait des libations ancestrales vous a été depuis jadis destiné et promis comme prémices obligées, et seule consolation, exceptionnel cadeau d'adieu mué en linceul vierge à la blancheur souillée grisée de cent et deux trahisons, rougie de crachats obscènes.

Le vin du palmier a été volé, capture d'un rameau épuisé. Il ne peut apaiser ni Roog Sen ni Emit et éclabousser de ses scintillements la forêt illuminée de Carabane les rôniers et les sources de Mbissel et les mares où sont apportées les offrandes.

Tremble, ô semblable aux *sinatah* errants, oublié des fils trépassés, négligé par tes filles disparues qui ont été livrés au tumulte et reviendront sans doute...

Bouquet litanie des prénoms

Je mets vos prénoms dans mon moulin suppliant les vents de noroît et de suroît réunis de les égrener, de les éparpiller en pétales odorants travestis et parés d'un émail indélébile, en lucioles courageuses.

Pour les siffler dans le tympan de chacun des vivants à qui vous n'avez confié qu'un précaire baiser ou un mot griffonné sans l'effroi futur ou à qui vous deviez, souverains, offrir au port le diamant désormais inutile incassable et pourtant brisé.

Pour chanter des mélodies déjà oubliées, proclamant les reproches drus aux coupables, exigeant les châtiments et le repentir.

Pour entonner des berceuses barcaroles telles les lamentations d'un chœur antique, inaugurant un sommeil ouatté, blanc, morne, où le vol d'une sterne emporte vos vœux non exaucés, en grappes d'airain, en brouhaha fracassant.

Pour mêler vos voix à celles des sacrifiés innocents, des orphelins spoliés et des nouveaux-nés condamnés à la mort hâtive par des bourreaux silencieux.

Sont-ils dissemblables à ceux d'autres massacres?

Qui va rassembler encore vos prénoms misérables détournés de leur sens originel et livrés à l'appétit féroce des ingrats ?

Vos plaintes formeront un arc-en-ciel annonciateur d'une autre alliance nouvelle, d'une alliance irisée radieuse et bousculant les malfaiteurs, armée pour arrêter les tueries anonymes et apaiser les génies aquatiques.

Qui calmera aussi votre âpre courroux et en fera une supplication sublime, sereine et royale, une convocation fraternelle aux enfants amis à vous tous réunis, lorsque vous revivrez ?

Paradis ocres de sangs volés

Non, vous n'êtes pas partis à la dérive enchaînés. Eux vous attendent à la porte du havre désolé, livré à la tristesse absurde et à l'incroyable rumeur audible et colportée par des coquilles vides répétant les papotages futiles et mentant et niant que la mer est hostile.

La barque accoste demain, pleine de fleurs d'orangers et de porcelaines, de roses écarlates et blêmes, de fruits inconnus, de passions irrépressibles.

Non, vous n'avez pas été broyés, écrasés, mutilés, projetés, déformés, cassés, pliés, recroquevillés ébahis, exposés en affiches obscènes à des regards voleurs et aux innocents qui vous ont cherchés.

Vos cris n'ont pas ému, ni ébranlé la crête océane dans la nuit noire encrée. Vos pleurs n'ont pas supplié, ils n'ont pas réveillé les bourreaux.

Vous êtes évadés sans voir les chaînes et les sorciers qui voulaient vous balancer dans le précipice sombre, hérissé de plumes d'eiders savants.

Vous avez exigé l'Eldorado comme destination ultime, happés, entraînés dans une cavalcade aurée, chevauchant des sirènes aux ailes assurées aux chants mielleux,

aux éclaboussures de rires non trompeurs, décidées à vous délivrer l'eau de jouvence en vous comblant de dons insensés.

Vous voici donc debout, tous, et vos visages éclatants, réverbères vacillant encore mais lumineux, brisent les grilles des prisons, suintantes rouillées, et des conteneurs pleins de cadavres, bousculent les hérauts qui avait prédit un étonnant voyage et applaudi à l'absence des tornades en taisant effrontément le séisme déjà visible.

Ne me dites pas le dégoût obscur, ne répétez plus les gémissements et les râles d'amertume. Vos plaies sont soudain cicatrisées. L'alizé vous a gonflés comme des ballons roses.

Insufflez nous des parfums vifs, frappez d'effroi les miasmes rétifs, et jetez de frêles étoiles multicolores plus haut, scintillantes devant vous enfin apaisés.

Rêveries de deux mille étoiles

Hautaines Orions, deux mille beautés stellaires. Livres des demeures, inestimables refuges pour d'autres regards.

Les divagations sinueuses de reflets flottants transpercent lumineuses effarantes des berges d'abris quotidiens et des caches pour les amants.

La poursuite inlassable des nefs renversées figure les cris rauques, râles vers l'insaisissable retrouvé, le rêve des mères, devenu vague, l'invocation à la matrice liquide.

Étoiles aux lueurs d'une pâle oriflamme, abîmes béants, engloutisseurs d'avenirs rognés, non nés, nocturnes prémonitions.

La femme enfante, les enfants joueront, joueurs d'espoirs démesurés invisibles encore, bientôt ils seront perdus.

Les cœurs cèdent au souffle d'un désir étrange qui effondre et abat les digues d'amertume dès qu'il effleure, caresse, meurtrissure des eaux.

L'herbe, désert d'apprentissages nouveaux et déjà ultimes!

Tu es la mer diamante sur un vert récif, les bleutés voluptueuses sur des prairies armées.

Le givre a figé les étincelles jaillies de vous grosses ourses polaires et bien visibles dans la pénombre des amas de corail.

Métiers

Constructeurs de mondes illuminés d'espoirs qui ont fait chavirer le millénaire nouveau!

Ils étaient chanteurs d'aubes fragiles et machinistes rêvant d'îles bleues, enseignants d'espoirs démesurés.

Mais aussi marins pilotes de catamarans d'or, couturières brodeuses d'étoffes scintillantes qui devaient parer les épouses, mais se sont changées en tentes mortuaires ensevelies.

Oh levez-vous élèves inspirés pour proclamer vos vœux! Or vaine reste la clameur et inutile sera votre apprentissage de l'infini soudain pour toujours.

D'obscurs pêcheurs ont apprivoisé des eaux hostiles aux vendeuses d'avocats rouges.

Oh chante toi artiste des odes pour rappeler tous les disparus, pour faire revivre la reine de Kabrus en acclamation, en vivats, en rappel à une vie meilleure à un chant plus ferme et audible. Convoque tous les disparus et berce leurs enfants effrayés!

Secrétaires aux trésors balayés par une chape et couverts par le clapotis de claviers aux caractères inconnus.

Peintres de murs aux verdeurs diaphanes engendrées par le bleu marin qui s'est mué en ondes sombres et muettes hoquetant un appel inaudible.

Oh tintez calebasses de fortune des ménagères subtiles pour que soit exaucée la supplique des passagers fantômes errants et surpris!

Quel menuisier parmi vous saura calfeutrer les tôles béantes renversées fracassées en sifflant dans des flûtes presque invisibles pour apaiser la furie des flots et dissiper la folie des sots?

Joueurs de ballons bigarrés qui serviraient de montgolfières, à la fois de nacelles et de vaisseaux insubmersibles, remplis du souffle des fleurs passagères.

Gardiens solitaires entendez-vous le vœu secret des amants encore accrochés à des étoiles factices et devinant eux aussi des aubes sereines promises, mais si lointaines ?

Planteurs de racines amères demain cueillant des fleurs exotiques et semeurs d'espoirs. Le riz devra-t-il germer sans vous, s'il n'est arrosé de vos rires forcés et de votre faim et de vos tourments?

Pâtres titubant enchantés par le cri âcre des merles métalliques, venez aux monts argentés offrir des liqueurs enivrantes aux dieux de vos ancêtres.

Dormez, dormez là-bas en silence!

Fleuves portes de la promesse 1

Vous souvenez-vous des esclaves enchaînés charriés sur les eaux de la Gambie et de la Casamance par des galions minables jusqu'aux portes du nouveau monde, sans illusions?

Fleuves aux mangroves pâles dans la brume et les nuages de pluie rasant les palétuviers, effrayant les huîtres solitaires pélicans boudeurs se dérobant aux regards indiscrets, vous avez aperçu d'autres rêveurs.

Ils ne croyaient pas aux prisons et aux chaînes gondolées, ne connaissant que les rizières inondées et aussi les jabirus et les exhalaisons annonçant des matins étincelants.

Casamance, fleuve autrefois béni en paix, ornée des cimes d'essences rivales de l'arc-en-ciel servi par des femmes ailées chamarrées de plumes d'or et de cauris paradisiaques, de grâce, offrez encore les miels sauvages aux orphelins et aux guerriers.

Gambie alliant Niomi et Kombo aux sons de koras énormes éveillant des hommes sveltes, sais-tu que des barques insolites remplies d'aventuriers solidaires sont en route vers l'Eldorado des sources et non plus poussées avec leurs otages jetés aux planteurs de cotons et sacrifiés aux mirages du nord inhospitalier.

-

¹ Ce poème a été offert, en hommage, à Paul Pélissier, qui aimait le Sénégal et la Casamance.

Fleuves illuminés des lueurs de braises exhalant des saveurs de santal, vous serez la voie majestueuse des reines et des cortèges nuptiaux prêts à exhumer de l'argile du *faro* ¹ des bracelets étincelants et des perles inconnues plus précieuses qu'améthyste et ambre.

Vous serez secoués de quelques flux monotones et parfois d'alizés puissants et frais, bercés lors du retour des eaux vers l'océan et resterez immobiles béats donnant un refuge aux inquiets et aux assoiffés de paix et de bonté.

Vous chanterez les héros du Wuuli et ceux de tout le Gaabu, en omettant *trubang* ² où tout fut anéanti! Vous appellerez surtout les fillettes nubiles et les *baadoolo* ³ à danser sur les eaux en farandoles et à rendre fertiles les rochers gris et recouvrir les latérites d'humus verts.

Vous serez nos tapis luxueux insubmersibles, et les mangliers surgiront du brouillard comme nos arches de triomphes inespérés.

Nous laverons les soupçons et frapperons d'épouvantes les voleurs des rêves d'azur. Et des alezans chevaucheront enfin sur l'ouate si douce aux fées de vos hameaux libérés.

¹ Faro désigne le champ et les rizières au bord du fleuve.

² Nom d'une bataille meurtrière dans l'ancien royaume du Gaabu où la tradition dit que "tout a été anéanti", ou "*trubang*".

³ Désignation des personnes "sans force" dans plusieurs sociétés sénégalaises.

Chant de paix

À Marcel Bassène

an amangene gësumay 1

Ô busaana² protecteur des demeures à impluvium fromager du temps oublié refuge bien avant le temps de Djignabo³, avant le canon des étrangers, ferme, tutélaire, horizon des futurs initiés, abri des malheureux et des prêtres d'*Emit*⁴.

Je dépose le candélabre de nos sœurs, de nos épouses éprises de bonheur, vert, aux coloris des porcelaines ⁵ et des alamandas ⁵ offerts aux voyageurs amis. Je reprends le chant strident psalmodié par les souïmangas ⁶. imitant les servants des *bacin* ⁷ Silence! Écoutez tous les voix sereines des innocents sacrifiés et les invocations des enfants défunts du bateau.

Tu as conduit de main ferme les jeunes circoncis vers les îles sereines sous les frondaisons d'Eloubalir ⁸ vers des terres illuminées

¹ Celui qui aime la paix.

² Nom du fromager. Ceiba pentandra.

³ Résistant à la pénétration française au début du 20e siècle.

⁴ Nom de Dieu chez les Joola.

⁵ Fleurs tropicales.

⁶ Nom du colibri.

⁷ Autels joola.

⁸ Village insulaire sur la Casamance.

à travers le royaume *mof ëmi* ¹ d'Afiledjo Manga ² apaisant les déluges. Tu as chevauché des hérons cendrés poursuivi les sternes royales jusqu'aux eaux marbrées abreuvant le passager et fécondant les épis à peine jaunissants du riz ancestral.

Fulach ³, le requin paisible, ton animal protecteur a été frappé, la paix a trébuché, le havre se noie dans la brume.

Non, que les fusils ne se réveillent, que l'argile des rizières reste encore fertile que l'enfantement ne redevienne dérision inexorable que la mort ne succède plus aux rires des enfants, ni au pardon des mères désolées et aux clameurs des filles nubiles.

Je supplie

que ton souffle irrigue toujours la terre les veines des femmes valeureuses, le cœur des guerriers mués en colombes par l'éclat des paroles vraies.

Et que nul n'oublie ce son sonore l'appel de mon frère à muer les épées en *gajandu* ⁴ à chanter un chant inouï à offrir en partage les splendeurs irisées de son pays pour que les bolons ⁵ apaisent les courroux et l'aurore soit à nouveau le ballet des lamantins.

¹ Terre du roi.

² Roi-prêtre de Mof Ëwi, maître de la pluie.

³ Nom joola du requin.

⁴ Instrument utilisé pour le travail dans les rizières, pour la culture du riz.

⁵ Bras de mer en zone de mangrove.

Tu as imploré les canons, tu as donné en viatique à ta femme, à ta fille, à tes fils, et à tant d'autres confidents un collier de cornalines plus pures que l'or de Galam ¹. Ils seront sous l'auvent protecteur des tornades et invoqueront aussi le dieu de la fécondité et celui de la paix écarlate du sang volé.

Taisez-vous, tous, de l'occident à l'orient, du midi au septentrion, de Diabir ² à Toubacouta ² et à Diouloulou ², écoutez le souffle de la paix inondant de sa lueur, faible, mais ferme, conciliatrice intransigeante, et écrasant les glaives.

Redisant jusqu'aux fins de la terre aimée, à ses enfants pleurant, et riant aussi, un mot inespéré, unique, insensé, *kasumay* ³

¹ Galam est un royaume sur le fleuve Sénégal réputé pour son or.

² Villages de la Casamance.

³ Mot de la salutation joola, invoquant la paix.

Les hublots

Par où s'échapperont les regards des géants fiers et hagards terrassés et emmurés dans la valise cadenassée ornée de corails?

La vie a passé sur des sentiers d'embûches et s'arrête désormais devant un hublot illuminé de chandelles d'étoiles enrhumées.

Pourtant ils seront des portes d'espoir subit pour un couple d'amoureux enthousiastes et étonné du silence subit, illuminé des zébrures de l'éclair.

La seule issue à la misère des gueux s'offre magnifique et large, et ne sera hélas qu'un retour dans le ventre de la mer semblable au sein maternel mais engloutissant les vivants.

La souffrance infinie cogne à des seuils et ne parle qu'en sanglots étouffés dans un duvet d'eaux suaves.

Vous avez été des yeux bleuis, dévoilant des paysages inconnus aux enfants rêveurs obstinés en quête des trésors enfouis et aux liseurs savants stupéfaits, encore si loin, perdus par le scintillement des astres fugitifs.

Juste vous fûtes l'ouverture prometteuse vers un océan de souffrances plein des gémissements des vaincus. Mais un canal vers une fin promise a surgi de la baguette d'une houri généreuse les guidant au paradis pour y enterrer les quêtes dérisoires.

Ils vont rappeler aux survivants que les eaux ont tremblé plus que terre, que l'aurore ne rassasiera plus les prisonniers.

Et une vague fort calme et bleutée n'annoncera que des désirs inassouvis pour les transpercer.

Diables

Je me mélangerai à la danse féroce de la lune semeuse d'épouvantes, chauve sans eaux désaltérantes.

Les indigos ne sont plus féconds, ils ont troqué leurs savoureux coloris contre une odeur de sel marin négrifié ôh si âcre, source non du liquide diaphane, mais de vomissures.

Je rejoins les elfes au son redouté du sabre, les houris promises et les sylphes espionnées apportant sait-on? les clés qui aspirent le fond extrême de l'enfer.

Je ne sais point conduire la ronde qui fracassera ces cloisons infernales ou éclatera au milieu de l'arc en ciel exquis, mais nous y rejoindrons des nouveaux-nés balayés, ôtés des doigts flasques de leurs géniteurs.

Corrégidors de bourgades désertes, coryphées de sabbats illuminés de parjures véritables, catapultés du tréfonds de cavernes ornées d'ex-votos désolants aux mots illisibles pour aller unir votre liquide séminal aux haillons de méconnaissables clochettes.

Des cornes escamotées protubèrent sur les crânes oblitérés vendus nus tremblant à peine. Et vides d'absurdité et de l'indifférence commune. Nous serons éclaboussés de la craie ineffaçable volubile, métamorphosant les djinns noirs en matamores violacés redoutables.

Et on recueillera la suie sur les cornes d'une horde de démons comme joyau et viatique quotidien pour gribouiller des palimpsestes immémoriaux.

Les ancêtres vénérés aussi dont les mains ongulées ne tremblèrent lors des innombrables supplices animaux resurgiront enfin.

Ils ont ébloui le pilote de l'esquif et ont une dernière fois, agréé le lait caillé ignifugé de globules et de caillots.

Comme transfigurés ils troqueront leurs oripeaux rabougris contre vos chairs adamiques dévêtues, ici admirables, aimées et corrompues par l'écume de haine et de la violence tapie au creux des galets.

Le soleil foudroie les esprits des humains aux yeux absents et exorbités de maquillages et atteint aussi tous les autres esprits vénérés et ceux effrayants, attirant les enfants nubiles dans des rondes austères mais prisées et chatoyantes pourtant.

Musiques

Ils sont tous réunis à l'heure ultime. Les musiciens s'envoleront aux sons des *jung jung* solennels.

Seront alors unis dans une symphonie improbable *tama*, *xalam*, *balafon*, *kora*, *riti* et harpes
Pour proférer des sonorités improbables
graves,
jusqu'au bout de l'océan vainqueur.

Les instruments presque inaudibles, Ddésaccordés, jusqu'au bombolong qui ne parvient pas à délivrer l'annonce des voyageurs de l'embarcation engloutie.

Il pleut toujours à onze heures le soir.

Tous, ils pleurent aussi des illusions tombées, éblouis par des débris pourtant étincelants, mais au loin, lointains, inaccessibles avant de sombrer dans le silence inattendu.

Quelques lucarnes à peine mouillées se délassent à la voix des aurochs implacables jusqu'à l'aube.

Qui joint les maillons de conflits inextinguibles, éclaboussure comme un râle amer et résigné.

L'amant corrode des armatures de fer. La stérile a trahi. Mais les ventres regorgent encore de courage et une ritournelle très douce envahit le verre soufflé.

Pourquoi ces chants inachevés? Pourquoi le silence de l'orchestre qui faisait rire les vivants dansant sur les eaux au son des flûtes de jadis?

Et tous ils ignoreront l'éveilleur, vigile serein qui observe des étendues vides où il pleure encore vers onze heures, la nuit.

Nous écouterons les symphonies improvisées à la hâte par les musiciens du Diamoraye impatients convoqués aux agapes, fiers des extases fugaces presque au moment de l'ultime soupir d'un murmure déjà mué en cri strident, effrayant des lamantins égarés.

Barques

Seules les chouettes n'avaient pas peur dans l'obscur décor irréaliste, troublé des voix effarantes paralysant les cœurs, ancrant les frêles barques au milieu de la tempête pourtant paisible.

Catafalques sculptés du bois des bougainvillées dans des forêts de lilas inodores, fades et amers, ils ont dérivé sans crainte des courants, ils sont à l'abri d'une haie de séquoias sous un toit floqué d'auréoles argentées.

Les unes arboraient des voiles de lin bleu sombre. Les autres fières devaient toucher le havre, confiantes même dans une unique machine qui s'est grippée percée par les licornes marines.

Navire cavalier chevauchant parmi des embarcations plus frêles que les canots du Nil moins sûres que les nénuphars et craignant les reflets dans les fleuves et la mer.

Des capitaines désœuvrés, aphones, et sourds aussi n'ont pas entendu les plaintes ni les pleurs, ni les imprécations des héros affaiblis à force de hurler. Eux aussi étaient happés, mais par la soif de trésors volés. Ils n'ont pas offert de radeaux illuminés pour transporter les âmes vers les terres libérées.

Un miroir recueille les ombres des fantômes flottants.

Le néant les accueillera aux premiers rais d'un jour nouveau que tous attendaient

Ils se souviendront des bateaux chamarrés déferlant au son des flûtes avec des mats fermes et des mousses avisés, épouvantails des tous les monstres et des esprits errants à la vue des berges sereines.

Sûrs boucliers, ployant à supporter des monolithes gyrovagues virevoltant au gré de houles noceuses, Arches de bois ou d'acier, quittez les chemins de traverses venez toutes, suivre les pélicans roses et les aigles redoutables!

Laissez-vous conduire vers des prairies lactées où sont vos espérances, enfouies, incertaines!

Y verrons-nous réunis les piroguiers et leurs passagers enfin extasiés ?

Poissons craintifs

Témoins muets, frappés de stupeur, vous avez parlé aux vivants enregistré les râles ultimes et les reproches.

Écho exigeant des baffles aux énergies centuplées Eet aux stridences immaculées.

Comme autrefois, ils ont fait une ronde, cherché un chemin pour voler des jours au grand large.

Ils refusaient de servir de pâture aux requins et d'imiter les esclaves entassés pour être écorchés, écaillés, éventrés et engloutis dans des tourbillons, sans cracher sur leurs agresseurs vantards et désespérés dans leur geôle.

Approchés en silence, à l'improviste par des plongeurs avides, vous n'aurez pas été seuls menacés, imités par une cavalcade de vos frères humains implorant mille fois grâce.

Pitié pour les poissons et les humains amis, pitié pour les engloutis, pitié pour les affamés partis ailleurs, pitié aussi pour les épargnés du déluge!

La clameur ira jusqu'aux extrémités du monde. Elle fera résonner les mots de vos craintes.

Vibreront les voix des cétacés pour charmer leurs semblables, pour laisser éclater la colère et ordonner à la coque de se retourner par magie et aux moteurs enfin réparés de soulever le *Joola* pour le déposer au mont Arafat.

Avec vous, tous les autres vivants formeront enfin le cortège de Noé dans une farandole de miraculés hier broyés à la fois par la cruauté des liquides et celle des pirates et des voleurs d'alevins.

Même les poissons n'ont plus chanté. Pendant la foule des nuits et des jours, ils n'ont pas osé vous toucher, complices de vos souhaits, dépositaires de vos trésors confiés que vous seuls pourriez nous rapporter.

Plongeurs

Scaphandriers, autres témoins de l'horreur dans l'ombre soudaine voltigeant sur des lames claires.

Vous êtes tombés sur vos caboches sur un duvet édulcorant, vous avez coulé plus rapides qu'un torrent limant la rocaille et charriant de chétifs graviers.

Les yeux effarés de crevettes amputées à la rougeur saumone regardaient vos mains malhabiles. Elles ont caqueté aveugles que d'énormes chorales telles des dauphins en concile haletaient ânonnant des plaintes étouffées de derrière ce rideau de plomb, à peine audibles aussi aux crabes déçus.

Vous avez lorgné guettant une bulle pareille à une mélodie suave, trois roulements des doigts sur la coque pourpre virevoltante saisie de spasmes, de soubresauts, exhalaisons ultimes, symboles de toute les grandes illusions.

Vous avez pourfendu l'eau nue et replète, à peine, mais elle vous a offerts à tous de somptueux boulets pour vous louanger, vous assassiner aussi à cinq lieues encore de la profondeur très obscure où gisent les lingots des pirates.

Êtes-vous revenus ? ou campez-vous pour toujours là témoins agrippés à des rambardes déchiquetées ? Ou avez-vous rejoint, avec comme insensée provision une gorgée d'air parfumé, ceux que vous ne pouviez extraire du tabernacle ?

Corps haussés aux nues par vous sysiphes hirsutes et pleurant et osant percer le drap verdâtre à peine rassurés par le soleil affable et chaleureux de midi.

Deux déposés sur le sommet d'une colline bénie égalent douze autres engloutis sans remède et précipités de si haut là où vous avez vu un olympe de pacotille, marche pénultième d'un escalier sinueux menant vers je ne sais quel abri, et aussi le précipice plein du magma fatal père des plus hautes douleurs.

Dites-nous qui doit désormais aimer et mourir, s'il n'y a que vanité des vanités à l'ombre des cèdres et des kapokiers aveuglants pour vous voltigeurs terrassés d'effroi.

Étudiants

Une citadelle irradiée radieuse a cédé au butoir et à la guillotine porte entr'ouverte aux éructations mauves de cafards décrépits mais avides et gorgés de maléfices.

Elle avale crus des contes horribles psalmodiés aux incirconcis avant le rite initiatique, crédules et médusés qui acclament des foules de zombies pervers.

La case où se sont dispensés des savoirs grotesques qui n'ont trompé que des gueux a suspendu des toges brodées de fils étrangleurs, a décrété illico :
Interdit de lire
Interdit de rire
Interdit de procréer
Interdit de dire honnis les apprentis avides, fierté de leurs doyens, sang de leurs mères, sperme encore tiède de leurs pères eux aussi outragés et amers.

Levez-vous, surgissez très calmement vengeurs!

Sachez que vains seront les éloges dus à vous minables affamés et vides demeureront les auges de la connaissance incolore.

Que se déchirent les tentures violées barricadant mal des urnes translucides, sarcophages des savoirs suprêmes qui se cognent et s'anéantissent dans les ravins de la terre promise. Il résonnera le tuba clamant dans l'aula gargantuesque que les mots ne sont plus dignes de vous évoquer, vous trente six ou cinquante quatre si ce n'est cent les cent douze voleurs privés de la lampe d'Aladin.

Vous les amis invisibles happés par les crotales à l'occiput venimeux et si creux.

Désormais chaque thèse sera souillée vide, volera votre inutile sacrifice, tout discours digne d'éloges se muera en papotage sénile. Ils seront sans doute condamnés au silence, ou à répéter cent fois « noyés en vain ».

Rose à six pétales

Fleur de lys, fleur d'iris, jaune et or aux six pétales entourant le sein de la mère qui cache ses dons mirifiques, offerts aux vents.

La mer a cassé les roseaux, du plus petit au plus grand dans un grincement annonçant la panique. La mère a desserré l'étreinte protectrice des tempêtes atroces, laissant siffler sur les flots les enfants désarmés goûter si vite le nectar des palétuviers, humer des exhalaisons venues des entrailles.

Votre palais a espéré en vain l'aurore la lumière pourprée d'Affiniam pour éclairer la demeure de l'exil et chasser les présages de deuils soudains.

Le voyage aux confins des possibles, sans l'escorte des nénuphars qui devaient vous embarquer pour le jardin des myrtilles et des sanséviéras vers les espaces infiniment fleuris, s'achève.

Un cortège de fantômes hante la bleue où une dauphine chante un refrain doux puis desserre l'étreinte, lâchant les fruits sauvages, frêles, si doux pour les lancer vers les cimes et implorer les disparus.

Quatre branches

Qui se réjouit encore des premières gouttes offertes par *Emit* aux messagers venus du désert attirés par des sources connues gorgées d'élixirs ?

Ils ont déjà oublié des jours bientôt évanouis! Leurs apprentissages sont finis, dans les derniers cris entremêlés pour se raccrocher aux vivants debout, éloignés, enflammés à l'orée du bois de leurs jeux secrets.

Sans rire, sans pressentir l'issue écrite dans l'écume, sur tous les bolons du fleuve et des vagues de l'océan turquoise.

Ces éclairs timides ont accablé les plus vaillants et vous avez été happés par les pélicans que vous aviez apprivoisés et qui devaient vous amener au havre au milieu d'une foule de danseurs au son des cornes de koba.

Heureux ils ont été sur les berges fermes, sous les manguiers du désert, affublés d'oripeaux entrelacés ruisselants des eaux sacrées multicolores.

Ils rêvaient de lumières plus douces de scintillantes étoiles pour les guider de mélodies pour soutenir une marche ferme vers les cimes apaisées et froides où se reposent les ibis et les milans.

Deux enfants

Nous avons chanté tout l'hivernage pour fortifier les laboureurs armés de *kajandous* pour forcer la cadence des aînés et guider les pas des non initiés.

Les repiqueuses ont aligné les pousses de riz plus fermes qu'en Caroline, plus pulpeuses que les grenades sanguinolentes désirées de jeûneurs privés de la manne pourant déjà si fade.

Elles ont parsemé au-delà de l'Atlantique les semences d'orriza pour rappeler aux captifs perdus, dans les chaînes, mais chantant aussi, les nourritures apaisantes d'autrefois les palmeraies intarissables les breuvages et des senteurs ineffables.

Nous avons voulu danser au son des *bougarabous* à la fin des pluies, au terme des oraisons proférées, acclamant l'offrande méritée récompensant les lutteurs familiers et timides.

Tous ensemble nous suivions les traces d'un oiseau du paradis et de deux milles colombes bleues pour achever les apprentissages et trouver les pierres miraculeuses.

Mais l'arbre qui nous couvrait de son ombre s'est effondré aussi, avec nous, déchirant de vieux papiers illisibles qu'il aimait, tenant nos mains pour préserver l'avenir. Égayez-nous, vous serez là au rendez-vous, pour renaître et chanter pour toujours, sauvés de la cacophonie, ne craignant plus les imprécations des pilleurs d'épaves et des voleurs de rêves inoubliables, tenaces, pourtant trahis.

Une émeraude glacée

Sur le flot calme, apaisé, gît un cœur de pierre.

Elle a fui les terres incertaines, affronté dans un premier combat fatal l'Atlantique et la Casamance réunis.

Devinait-elle que la mer est un refuge pour les pierres précieuses et les humains appeurés, que les parures même englouties seront rendues aux bien-aimées surfant sur les crêtes et aux amants qui guettent en vain le retour?

Elle avait surmonté ses angoisses et appris les noms des pierres les plus précieuses. Elle avait vu l'émeraude sertie dans l'or du Bouré promise, déjà offerte.

Elle avait dédié aux siens des auréoles et des rires fertiles et des étoffes royales et des trésors pour bâtir leur palais de glaise, pour offrir des fruits inespérés.

Nous t'avons cherchée, appelée, implorée ! En vain.

Aucune voix, aucun cri n'a percé la muraille de vagues t'a emportée défigurée, déchiquetée, vers la plus haute mer, la mer parfois sereine où tu as retrouvé ton bijou, où peut-être nous te reverrons radieuse, bercée par les chants des baleines.

Mariés au front numineux

Noces scellées dans le sheol

À quoi bon?

Un temps pour vivre.
Un temps pour mourir.
Un temps pour rire.
Un temps pour crier d'effroi.

Sycophantes effarouchés et nus honnêtes cette fois-ci, ne clamant que la louange aux figues à peine durcies et les promesses des hibiscus écarlates.

Non bénis vous êtes croulant sous mille pétales dès l'aube d'un automne tardif.

Mais des alizés trompeurs ont annoncé une aube radieuse prédisant une foule de trésors offerts préludant aux jeux des nouveaux-nés et aux désirs des amants.

Mais le vent a charrié un déluge imprévu de cris stridents de râles presque inaudibles, de suppliques interminables, de flammes, de tisons de braises bleu sombre mués en cendres inertes.

Les sentiers ouverts pour dompter les cimes ont été un chemin creux où vos pas ont trébuché, entraînant vers les fonds marins des restes indistincts.

Vous n'avez pu dire les mots imprononçables, vous resterez parés de costumes brodés pour de fêtes infinies et de bijoux éclatés.

Vos soies ont été changées en linceuls âpres vos bagues en miroirs brisés et les fleurs des bouquets sans vie, jetés sans raison dans les puits de l'océan cerné pas des mangroves grises et noires où tous nos songes lumineux se sont brouillés noyés, gisant quelques mètres à peine sous l'eau purificatrice, mais froide, juste devant votre fontaine paradisiaque.

Élèves dociles

Je pars des forêts sacrées des îles. J'ai déjà entendu l'appel. Je reviens sans savoir si les écoles dispenseront des nectars aux élèves avides.

La récréation était une plaisanterie, la carte honteuse du tricheur subtil. Les ballons des joueurs aspirants furent transpercés par des grêlons en forme de glaives incandescents éclatant les coupes mordorées et pleines de sangs.

Un cours imprévu a commencé, une leçon unique où tout a été appris. Repris tous les apprentissages et les coloriages effacés, transformés en gribouillages grisâtres où n'émerge aucune silhouette, ne pointe le moindre horizon de feux de fulgurances soudaines.

Finies les leçons buissonnières! Sages comme des balances d'octobre, trop avides de sucer la sève astringente, remède immémorial pour des poulbots agrippés à des rameaux ébréchés.

Ils s'étaient élancés droit vers le miel. Des jeteurs de sorts les ont poursuivis, Happés, projetés.

Voici que leur parade prend fin dans un chaos d'apprentis usés, dégingandés, dodelinant, déchiquetés, déçus par les ondes avaleuses et tétanisés par les dagues et le *tali* du jugement dernier Jamais ils ne cèderaient le sein fleuri D'où ruisselle le vin sacré et les huiles musquées d'autrefois.

Mais perdus aussi seront les maîtres et égarés les sherpas, sentinelles et guides de vos ascensions déjà oubliées, de nos extases puissantes, frémissantes et désirables, cascadant dans un hallo de brumes.

Pardon

Nuées d'esclaves ignorés, essaims de captifs réunis. La terre a enfanté ceux qui se prétendent libres et ceux qui ne le sont plus.

Qui a tracé la ligne de séparation entre deux eaux semblable à celle entre les défunts et les condamnés en sursis ? Est-ce un mauvais génie cruel ? Ou des âmes perdues en quête de vengeances ?

Hordes de poilus dégingandés, martyrs de Thiaroye, germes de la glaise occidentale épouvantés dans le fracas des obus visqueux et aquatiques sabotant votre courage.

Ils ont tété aux seins proéminents de glorieuses aïeules, qui furent les sœurs d'Alin Sitoé et de Yasin Boubou, de Ndaté Yala et de la Grande Linguère de Tioupane.

Mais vous fûtes aussi enchaînées depuis l'éveil de vos histoires singulières, dès les balbutiements de nos ancêtres défaits, entravés, esclaves sans voix.

Les arcs et les fusils n'ont pas suffi à protéger les stèles et les cases en obus avec les emblèmes des vaillants aïeux, à préserver les greniers gorgés de riz rouge et de mil mêlé aux calices d'hibiscus séchés.

Tous ils ont goûté l'hydromel, le breuvage des dieux fixant le nombre des jours. Ils ont tissé des cottes de mailles avec du coton introuable et ont recouvert leur armure d'indigo protecteur des intempéries et des attaques imprévisibles, invisibles.

Ils ont cheminé sans peur, ayant imploré des mânes tutélaires invités par les divinités maîtrisant les quatre éléments pour conquérir le torrent et dompter les nuages menaçants sur leurs fronts glacés.

Oh! le glas a surpris les humains éblouis encore libres, mais déjà livrés aux tortures.

Des éclairs ont annoncé les attaques et les enchaînements des funambules. Des hululements ont servi de suppliques vaines.

Ils n'ont pas été épargnés des tourments, ils croulent sous les ordres et les imprécations des affranchis eux-mêmes prisonniers.

Ils marcheront bientôt sur les eaux immobiles, soutenus par des nymphes libres, happés par le son des cors et des balafons, ne redoutant plus la fureur de la mer ni les moqueries des oppresseurs.

Solidaires merci de rien ?

Les morts comptent-ils autant s'ils sont noirs ou bleus?

Un vert vaut quatre Un orange égale douze Et le bleu est nu, néant archinul haï et taciturne renié des siens, aphone même, réservant un peu de voix pour le râle de l'agonie.

Le bistre est aussi vidé, sans peser à l'aune du vent parfois secourable et trouble.

Qui a dénombré les morts de Bhopal, et songé aux effluves doublement oxydées rémanentes et couveuses de monstruosités innocentes, ou multiplié les mutilés et les gisants de Ryongchon, pour seriner dans l'anche d'un gras instrument votre condamnation sans appel que lilliputiens, vous ne serez secourus d'aucune baguette incandescente, d'aucun miroir qui par pitié étirerait vos carcasses naines, ni même seriez mirés comme alouette.

Un sou vaut neuf ou douze selon.
auriez-vous un euro et un visa, feriez-vous donc une aumône feinte sans avouer que presque deux milliers vous flottiez inconnus enlacés, enchaînés au bastingage, plus innombrables mais de presque tous inconnus. Où est bâti votre souvenir de fantômes, si frêles à côté de vos égaux gelés de stupeur ce 28 avril 1912 mais sertis sur des dagues d'airain ravivant les blessures et vivifiant la mémoire au-delà du siècle?

Leurs ombres projetées aux sommets de l'Himalaya ont écrasé les vôtres.

Léthè la souveraine des enfers et de l'oubli a enivré et revêtu de brumes tous les cimetières où vos mânes tutélaires devaient grandir encore en phares scintillants aux veilleurs du Levant et du Septentrion, de l'Orient et aux guides des almadies australes, ils étoufferaient les cris de stupeur et cracheraient le feu du refus empêchant seuls d'autres rapts déjà redoutés.

Les aéronefs repus sont allés dégorger des corps moins que personne. Ils s'accrochaient à des piquets branlants amenaient des biscuits pour les requins et marmonnaient un au revoir menteur, répétant adieu, que Dieu leur pardonne.

Éparpillez plutôt des jonquilles, Mais souvenez-vous aussi des rires d'Etama et Eloubaline où le riz blanc recouvre comme neige les images gisantes qui n'ont ému que les sots et les fous.

Épave altière

Cernés de douleurs innommées, indicibles, apercevrons-nous enfin la transfiguration incertaine des faces entrechoquées dans le chaos ?

Ossuaire profané, bourré, gavé de dépouilles abandonnées après les maux du supplice soudain abandonné à la soif des rapaces sous-marins qui se sont mués en larves à l'apparence humaine.

Vous a-t-on convié aux festins à dévorer les algues amères à jeûner aussi pour le pardon des fautes inconnues ?

La carcasse d'airain a provoqué la colère des dieux, de Roog, d'Emit autant que de Geej lui-même, le dieu des rivages et des flots lézardés.

La forteresse inaccessible et insubmersible est là dormant tranquille, un œil mi-ouvert laissant déjà pénétrer des monstres difformes dans le déferlement des forces qui la casseront en sept morceaux géants gisant déshabillés, et l'entraîneront peu à peu dans les sables gluants vers un immense caveau de débris indescriptibles, innombrables fragments éparpillés qui seront peut-être ? réunis à nouveau au jugement dernier.

Ta punition ultime commence, tu conserveras les os profanés oubliés, fracturés et réduits par des poissons-scie et torpilles épouvantés et féroces, qu'inconscients vous avez troublés dans leurs cérémonies nuptiales.

Mais tu commences si lentement à sombrer sans livrer ton butin, sans céder le trésor volé aux mères, les entrailles arrachées à tous les ancêtres. Jaloux tu cacheras les urnes funéraires, les calebasses des marchandes, les bracelets d'émeraudes et de rubis contrefaits et les tissus brodés de cauris étranges et de perles d'Inde, d'ambre plus précieuse que l'encens, l'or et la myrrhe.

Sous quel linceul gisent les reines de Saba nubiles ensorcelées, appelées par des flûtes plus sereines que celle du charmeur de rats? Dans quel drap mortuaire se cachent les lutteurs d'antan et leurs batteurs de tam-tam les chanteurs du Diamoraye et les maris déjà inassouvis.

Pour se moquer le métal pourrit, et rouille et se ronge de lui-même. La louange flatteuse a menti, les tôles sont plus fragiles que les brindilles des vans, mais subitement la baguette du devin les a mués en nasses herbeuses accrochant des haillons rescapés, et deux ossements de cire.

Où sont les navigateurs altiers, où sont ces constructeurs de navires ambitieux comme les découvreurs polaires, où se cachent les fabricants de moteurs aussi fiers que les forgeurs d'autrefois ? Ont-ils insufflé deux ou un unique principe vital pour contrer les timides vents assassins ? Oh vous, flottants inquiets, assaillis de mille doutes, exigez que la réponse soit hurlée dans des langues ciselées par le feu.

Proférez d'ultimes menaces suppliantes pour l'apaisement de votre colère ou pour transformer nos clameurs en suppliques universelles extirpées sans peur d'une gorge ferme, en champs de paix.

Les victimes et les rescapés du Joola

Les victimes du Joola

Martha Abeudje, 31 ans, fille de Jean Paul et Ephigénie Bassène, Employée

Thomas Abeudje, 52 ans, fils de Feu Abadioko et Ahoumimbaye Badiate, Enseignant

Souleymane Aidara, 17 ans, fils de Nassardine et Fatou Bintou Sarr, Élève

Marie A. Aluidisse Albis, 16 ans, fille d'Athiobe et Ahouhiko Senghor Yves Alvaris

Fatoumata Kiné Anne, 50 ans, fille de Mamadou et Diénéba Diallo, Commerçante

Lisette Rike Arendshorst, 32 ans, fille de Henny, Juriste

Roel Hank Arendshorst, 34 ans, fils de Henny, Responsable de Communication

Frank Assarel Azare, 42 ans, Pêcheur

Albertine Henriette Scholastique Assine, 32 ans, fille de Demba et Agnès Assine, Commerçante

Paul Christophe Assine, 32 ans, Manager de l'orchestre Diamoraye

Abdoulaye Ba, 23 ans, fils de Sidy Boubou et Amy Diallo, Étudiant UCAD

Abdoulaye Ba, 62 ans, fils de Feu Birame et Bineta Sow, Cultivateur

Abdourahmane Ba, 49 ans, orchestre Diamoraye, Guitare Solo

Adama Ba, 14 ans, fille d'Ousmane et Ansara Kande

Adama Ba, 51 ans, fille de Sakou et Fatou Camara, Ménagère

Alassane Ba, 22 ans, fils de Seydou et Bintou Diop, Elève Kadior Ziguinchor

Amadou Diouldé Ba, 24 ans, fils de Mamadou Maadji et Fatoumata Barry, Étudiant 3^{ème} A. Philo Dakar

Amady A. Ba

Ameth Ba, 8 ans, fils d'Ousmane et Ansara Kandé

Babacar Boubacar Ba, 37 ans, fils de Mamadou et Mariama Marème Ba, Militaire Cap. Chef Zone sud Bahab Ba

Boubacar Ba, 22 ans, fils de Mamadou Katy et Awa Gomis, Étudiant en 1ère Année / Élève

Daouda Ba

Diouldé Ba, 21 ans, Étudiant UCAD

Faly Ba, 15 ans, fils de Massaer et Ndèye Marème Ba (Gora et Ndèye Marième Sène), Employé gérant chauffeur MTOA

Fatimata Ba, 16 ans, fille de Djiby et Gnilane Dieng, Ménagère

Fatou Ba, 9 ans, fille de Djiby et Gnilane Dieng

Fatou Ba, 47 ans, fille d'Ousmane et Codou Dieng, Secrétaire

Ibrahima Ba, 21 ans, fils d'Alpha et Aïssatou Diatta, Soldat 1^{ère} classe à Dakar-Bango

Idrissa Ba, 38 ans, fils d'Amadou et Penda Seydi

Khady Khadidiatou Ba, 21 ans, fille de Feu Bassirou et Ndèye Marie Diop, Élève en 1^{ère}, Lycée Djignabo

Mamadou Ba, Soldat 1ère classe

Mame Fatou Yacine Ba, 4 ans, fille de Mactar Sidy & Fanta Diarra (naufragée)

Mbarka Ba

Moussa Ba, 11 ans, fils d'Abdoulaye et Fatou Sow, Élève à Dakar

Oumar Ba

Seydou Ba, 26 ans, fils d'Idrissa et Awa Sakho, Étudiant (arabe, 3°)

Souleymane Ba, 40 ans, Membre orchestre

Yaya Ba, 23 ans, fils de Mamadou Maadji et Fatoumata Barry, Étudiant UCAD Dakar

Younouss Mohamed Lamine Ba, 11 ans, fils d'Idrissa et Oumou Sarr, Élève

Charles Badiane, 56 ans, fils de Feu François et Rose Diédhiou, Adjudant Major Retraité

Diénaba Badiane, 23 ans, fille d'Abdou et Anna Tendeng, Ménagère

Gaston Pascal Badiane, 26 ans, fils de Jean Pierre et Odile Coly, Peintre

Joseph Badiane, 25 ans, fils d'Auguste et Yvonne Biagui, Étudiant

Maciré Badiane, 32 ans, fils de Feu Oumar et Fatou Diédhiou, Teinturière

Mamadou Badiane

Pascal Badiane, 32 ans, Peintre

Boubacar Badiane

Mbassine Badiane

Fanta Ciré Badio, 47 ans, fille d'Ibrahima Faye et Fatoumata Camara, Commerçante

Abdou Badji

Adama Badji

Adiaratou Badji, 56 ans, Ménagère

Aïssatou Badji, 36 ans, fille de Babacar et Gnima Diémé, Ménagère

Amadou Moustapha Badji, 24 ans, fils d'Aba et Tombon Diédhiou, Étudiant UCAD Géographie

Awa Badji, 36 ans, fille d'Ibrahima et Diouma Goudiaby, Commerçante

Awa Badji, 39 ans, Ménagère / Commerçante

Boubacar Badji, Soldat 1ère classe

Cheikh Atab Badji, 24 ans, fils de Mamadou et Adama Badji, Étudiant

Denise Anastancia Badji, 21 ans, fille de Dominique et Marie Carvalho, Élève Boudody

Emile Badji, 17 ans, fils de Dominique et Madeleine Diaz, Élève Assane

Gnima Niama Badji, 34 ans, fille de Mamadou et Adama Bâ, Ménagère

Idrissa Badji, 21 ans, fils de Mamadou, Soldat 1ère classe

Innocence Inosencio Badji, 59 ans, fille de Basséna et Adiandy Sambou, Commerçante Ziguinchor - Dakar

Jules Olympio Badji, 27 ans, fils de Giglo et Astou Sina

Lansana Badji, fils d'Oumar et Fatou Badji

Malamine Badji

Mamadou Badji, 24 ans, fils de Bakary et Néné Diatta, Étudiant

Marthe Gaédick Chérita Badji, 3 ans, fille de Didier et Sylvie Diatta (ILAD - Dakar)

Mélanie Badji, 31 ans, fille de Diadia et Néné Diatta, Ménagère / Infirmier d'État

Noellie Badji, 5 ans

Ousmane Badji, 35 ans, fils de Mamanding et Bintou Diédhiou, Électricien

Papa Ch. Badji

Rosalie Badji, 24 ans, fille de Kourbaly et Codou Sambou, Ménagère à Dakar Sadio Gnima Badji, 26 ans, fille d'Ibrahima et Mariama Sagna, Commerçante

Saly Badji

Sarata Badji, Commerçante au Port

Seydou Badji, 23 ans, fils de Bourama et Awa Coly, Employé Port Autonome

Seynabou Badji, 19 ans, fille de Mamadou et Adama Sané

Souleymane Badji, 43 ans, fils de Feu Sitapha et Feue Astou Tamba, Barman Hôtel Cap-Skiring

Souleymane Demba Badji, fils de Demba et Khadissa Diédhiou, Caporal-Chef

Souleymane Ngandé Badji

Rokhaya Badji, 25 ans, fille de Malamine et Fanséni Diémé, Enseignante - Volontaire Éducation Louga

Mouskoye Badji ep. Tendeng, 43 ans, fille de Sékou et Aveu Bassène, Ménagère / Commerçante

Rosalie Badjinka, 45 ans, fille de Michel et Mariama Bassène

Yoba Badjo, 43 ans, Commerçante

Abdoulaye Baldé, 12 ans, fils de Mamadou Lamine et Khady Lô, Mécanicien auto

Djadia Baldé, 11 ans, fille d'Ousmane Pathé et Kindy Diao, Élève à Dakar / Guédiawaye

Lamine Baldé

Léonie Baldé

Maodo Baldé, 60 ans, fils de Mamadou et Kaba Baldé, Gardien CSE

Maodo Francis Baldé, 50 ans, Cultivateur

Ousmane Baldé, 22 ans, fils de Mboucou et Mariama Diao, Étudiant à l'UCAD

Cécile Jeanne Bampoky, 47 ans, fille d'Albino et Sabel Ndecky, Ménagère

Cyprien Bampoky, 32 ans, Artiste

Darry Devy Roland Amar Bampoky, 7 ans, fils de Laurent et Rosalie Angélique Ndecky (naufragée), Élève Privé Néma

Félicité Nathalie Bampoky, 18 ans, fille de Hilaire et Nassia Nzalé, Couturière

Gilbert Bampoky, fils de Georges et Kinta Boissy, Instituteur / Enseignant à Thiès

Hyacinthe Bampoky, 23 ans, fils de Gilbert et Thérèse Dionou, Étudiant

Joséphine Archangéla Bébé Joli Bampoky, 10 ans, fille de Laurent et Rosalie Angélique Ndecky

Michael Karim Bampoky, 19 ans, fils de Laurent et Anta Diop, Élève en 5° à Privé Néma / Sacré-Cœur Ziguinchor

Nestor Bampoky, 26 ans, fils de Gilbert et Thérèse Dionou

Joseph Marie Bangoura, 21 ans, fils de Richard et Marie Jeanne Sagna, Abbé (Étudiant)

Auguste Baraye, fils de Sanka et Passou Nzalé, Militaire sergent Thiès

Augustine Baraye

Antoinette Barboza, 24 ans, fille de Dimingou et Cécile Nzalé

Mamadou Lamine Barr, 28 ans, fils de Moussa et Mariama Ndiaye, Enseignant Privé

Amy Barro

Zacharia Mohamed "Zacco" Barro, 22 ans, fils d'Alioune et Régine Félicité Huchard, Étudiant UCAD Lettres Modernes

Bineta Barry

Mamadou Lamine Barry

Samba Diouma Barry, 19 ans, fils de Yoro Boy, Élève

Fernando Basse

Jeanne Basse, 37 ans, fille de Formose et Monique Gomis, Ménagère

Linda Basse, 44 ans, fille de Diong et Kaoure Mendy, Ménagère

Joseph Pierre Basse Bassène, 33 ans

Aïda Rose Marie Bassène, 12 ans, fille d'Ibrahima Khaka et Fatou Ndiaye Bassène (naufragée), Élève

Albert Bassène, 0 an, fils de Sékou Gaou & Marie Balapoute Bassène

Albert Bassène, 27 ans, fils de Sékou Gaou et Marie Boulapoute Bassène, Volontaire Éducation

Célestine Combe Bassène, 27 ans, fille d'Amboui et Adiouwa Manga, Ménagère

Diariba Ousmane Bassène, 4 ans, fils d'Ibrahima Khaka & Fatou Ndiaye Bassène (naufragée)

Emmanuel Bassène, 67 ans, fils d'Ingoy et Agnab Sagna, Ancien Combattant

Eric Bassène

Eugène Bassène, 34 ans, fils de Counguémi et Aline Sibougouyane Diatta, Employé Siplast / Gardien

Fatou Bassène, 58 ans, fille d'Ingoy et Agnab Sagna, Ménagère

Fatou Ndiaye Bassène, 45 ans, fille de Lémou et Safiétou Tendeng, Ménagère

Gloria Bassène, 32 ans, fille de Jean Baptiste Sagna, Ménagère

Hélène Bassène, 58 ans, fille de Ngohe et Agnabe Sagna, Ménagère

Ineste Marie Thérèse Bassène, 15 ans, fille de Donat et?, Membre de l'orchestre

Isidore Bassène, 21 ans, fils de Djibanko et Aïndji Diédhiou, Élève

Jean Bassène, 31 ans, Militaire 1ère classe à Dakar

Jean-Bernard Sighgoé Bassène, 21 ans, fils de Samuel et Thérèse Diatta, Élève École Football - Belfort

Joséphine Bassène, 67 ans, fille de Pierre et Jeanne Diatta, Secrétaire

Léandre Bassène, Étudiant

Louis Bassène

Marie Bassène

Marie Boutouaye Bassène, fille de Sékou Gaou & Marie Balapoute Bassène, Ménagère à Ziguinchor

Marie Nicole Bassène, 34 ans, fille de Sékou et Aminata Bassène, Commerçante

Marième Bassène, 34 ans, fille de Sékou et Ami Badji ou Aminata Bassène, Ménagère à Ziguinchor

Moïse Bassène

Momar Diakaw Bassène, 50 ans, fils de Bassène & Sirabeung Manga, Enseignant Saldia

Ousmane Bassène, 3 ans, fils d'Ibrahima Khafa et Fatou Ndiaye Bassène

Philippe Bassène, 32 ans, fils de Dipy et Silading Manga, Employé CSS domicile Mimran

René Bassène, 36 ans, fils de Saghada et Sona Manga, Enseignant

Richard Bassène, 23 ans, fils de Jean Bernard et Suzanne Assine, Élève

Rodolphe Ambroise Bassène, Étudiant

Théodore Fabien Bassène, 18 ans, fils de Jean Amangaye et Johanna Sagna, Élève

Valentin D. Bassène, 30 ans, fils d'Alfred et Aïssatou Tendeng, Étudiant UCAD

Yvonne Bassène, 40 ans, fille d'Agnile et Mariétou Bassène, Ménagère / Commerçante

Dominique Daouda Bassène Coly, 27 ans, fils d'Armène Armand et Claire Coly, Ouvrier à Dakar Ouakam/Cultivateur / Vigile

Papa Malal Bassène (Dembélé?)

Anna Tyana Bassène Diatta, 21 ans, fille de Louis et Paulette Diatta, Élève à St Charles Lwanga - Étudiante

Joséphine Bassène-Gomez, Agent à la Caisse de SS - Retraîtée

Adama Bathia, 14 ans, fils de Bacary et Banna Yankathe

Robert Bathia, 35 ans, fils de Louis et Marie Louise Dénanou Dasylva, Employé Ministère Finances / Éducateur Préscolaire

Awa Bayo, 31 ans, fille de Souleymane et Rabiétou Keita, Commerçante Khadiatou Bayo

Maïmouna Bayo, 21 ans, fille de Souleymane et Rabiatou Keïta, Commerçante

Sidy Bayo, 16 ans, fils d'Abdoulaye et Tida Dabo, Élève à Tivaouane

Guérande Benjamin, 21 ans, fille de M. et M^{me} Jean-Noël Guérande, Étudiante Psychologie

Ndèye Astou Bèye, 25 ans, fille d'Abou et Maïmouna Diédhiou, Coiffeuse / Interprète ?

Angélique Biagui

Basile Biagui, 33 ans, fils d'Edmond et Clémence Sagna, Professeur d'anglais, CEM Niaguis

Henri Jacques Biagui, 21 ans, fils de Simon et Marie Manga, Maçon Marcel Biagui

Monique Florence Dominique Biagui, 26 ans, fille de Gaston et Annette Diandy, Étudiante

Maria Calmento Biagui, 42 ans, fille de Calmento et Christine A. Nango, Commerçante

Raphaël Biagui, 20 ans, fils de Joseph et Angèle Senghor, Tollier Santhiaba

Siméon Biagui

Mohamadou Lamine Fodé Biaye, 28 ans, fils de Bacary et Gnima Demba, Mécanicien-Électricien

Adrien Marthe Bindia

Madiagne Bitèye, 4 ans, fils de Mafall et Astou Combé Diatta

Mafall Bitèye, 30 ans, fils de Gade et Rokhaya Diack, Pêcheur

Laurence Blumberger, fille de Romain Blumberger, compagne de Marcel Martin (naufragé) Ata Bodian, 57 ans, fille d'Andou et Diankenké Diatta, Cultivateur

Bakary Bodian, fils de Fallou et Sokhna Collé, Militaire

Bassirou Bodian, 23 ans, fils de Lamine et Dialika Sagna, Étudiant

Boubacar Bodian, 28 ans, fils de Lamine et Awa Traoré, Instituteur à Vélingara

Ciré Bodian

Malang Bodian

Mamadou Tidiane Bodian, 26 ans, fils de Tidiane et Khady Sané, Mécanicien

Mariama Michelle Bodian, 6 ans, fille de Pape Lapeet Isabelle Kassoka, Élève de CI

Moustapha Bodian, 50 ans, fils de Famba et Agnéna Sagna, Maçon

Ousmane Bodian

Sanoune Bodian, 22 ans, fils de Lamine et Awa Cissoko, Maçon / Élève LDZ.

Sira Bodian, 20 ans, fille d'Alpha et Yacine Goudiaby, Étudiante à l'UCAD

Souleymane Bodian, 45 ans, fils de Famara et Siré Goudiaby, Professeur de Sciences Naturelles à Dakar

Astou Aïssatou Bodiang, 42 ans, fille d'Ameth et Binetou Badji

Félix Boissy, 48 ans, fils de Raphaël et Marie Adèle Sadio, Maîtreprincipal / Militaire Marin

Marie Noëlle Boissy, 20 ans, fille de Michel et Philomène Coly, Étudiante UCAD Lettres Classiques

Élisabeth Bertile Boissy-Meyzie, 28 ans, fille de Jean Pierre et Angélique Diompy, épouse de Jacques Meyzie (naufragé), Secrétaire de Direction

Edmond Nicolas Bora, 31 ans, fils de Moustapha et Abyossé Amy Diatta, Professeur

Penda Boubane, fille de Jules et Aïssatou Diémé, Commerçante

Tim Boury

Moussa Boye, 34 ans, Étudiant

Thierno Mame F. Boye

Francisco Mané Ca, 25 ans, fils d'Indopele Indi, Tisserand

Christophe Cabo

Philipine Moussou Cabou, 17 ans, Élève, Sacré Cœur

Mories Maurice Cafone

Aïda Camara

Aïssatou Camara

Amady Camara

Antoine Camara, 25 ans, fils d'Oumar Faraba et Néné Mané, Étudiant

Cheikh Ibrahima Camara, 8 ans, fils d'Assane Al Hassan et Fanta Baldé, Élève Amitié Canada

Fanta Ciré Camara

Fatou Camara, 15 ans, fille de Fobaly et Fatou Faty

Fatou Camara, 39 ans, fille de Sarani et Gnima Keïta, Commerçante

Ibrahima Camara, 13 ans, fils de Bakary et Awa Ba, Élève École Ataba Tabar, École de Football - Belfort

Mamadou Camara, Soldat 1ère classe

Mamadou Lamine Camara, 14 ans, fils d'Abou et Fatou Bintou Diba, Élève

Mamadou Sy Camara

Mamady Camara

Momath Camara, 35 ans, fils de Mamadou et Seynabou Seck, Commerçant

Sylla Bourama Camara, 21 ans, fils de Bourama et Anta Badji, Étudiant

Yaya Camara, 19 ans, fille de Sissao

Yaya Camara, 23 ans, fils de Kéba Bouno et Diariatou Danfa, Apprenti Menuisier à Santhiaba

Virgine Canalou Camalo, 36 ans

Honoré C. Carvalho, Gendarme

Pierre Marie Carvalho, 25 ans, fils de Robert et Edith Biagui, Chauffeur mécanicien

Rose Anne Carvalho, 26 ans, fille de Félix et Béatrice Bassène, Hôtesse

Barbara S. Chudel

Abdou Ciss

Aïcha Cissé

Bakary Cissé, 21 ans, fils de Mamanding et Aïssatou Ba, Bachelier

Boubacar Cissé, 23 ans, fils de Moussa et Khady Mané, Étudiant UCAD Anglais

Diama Cissé, 24 ans, fille de Mamadou Moustapha et Amy Amissa Ndiaye, Étudiante Université Anglais

El Hadji Cissé, fils d'Arona et Maguette Ndiaye

Fatou Cissé, 6 ans, fille de Kéba et Maïmouna Cissé (naufragée)

Goundo Fatoumata Bintou Cissé, 39 ans, fille d'El Hadji Kéba et Sadio Badio, Ménagère

Ibrahima Cissé, 2 ans, fils de Kéba et Maïmouna Cissé (naufragée)

Ibrahima Cissé, 22 ans, fils de Sadibou et Fatou Dabo Safiétou Cissé ou Seydi, Élève en Terminale

Insa Cissé, 25 ans, fils de Fodé Bacary et Khady Diatta

Kéba Elhadji Cissé, Soldat 1ère classe

Maïmouna Maï Cissé, 39 ans, fille d'El Hadj Mamour Mamadou et Khady Seydi, Ménagère

Mamadou Pape Cissé, 26 ans, fils d'Ibrahima et Khardiata Badji

Marième Cissé

Ndèye Fatou Cissé, 27 ans, Ménagère

Oumar Boune Cissé, 52 ans, fils d'El Hadji Samba et Sokhna Fatou Guèye, Commerçant

Pape (Mamadou) Cissé

Rama Cissé

Yacine Cissé, 23 ans, fille de Matar et Marie Diop, Ménagère

Mamadou Lamine Cissokho, 18 ans, fils de Mohamed Fadel et Jeannette Djiboune, Élève Lycée Djignabo

Khadidiatou Cissokho, 41 ans, fille de Boubacar et Fatou Ndiaye Amoul

Aïssatou Combé Coly, 46 ans, fille de Landing et Awa Camara, Ménagère

Alassane Coly, 27 ans, fils d'Ibrahima Joseph et Dianké Coly, Militaire libéré

Anastasie Rolande Coly, 7 ans, fille de François et Marie Héléne Sagna, Élève primaire Saint Louis

Awa Coly, 47 ans, fille de Moussa et Kady Cabo, Commerçante

Barthelémy Coly, 23 ans, fils d'Antoine Coly, Mécanicien / Livreur Buhan Teysseire

Daniel Coly, 13 ans, fils de Jean Pierre et Juliette Tendeng, Élève 5° CEM Peyrissac, École de Football Colobane

Djibril Coly, 11 ans, fils de Famara et Tida Coly, Élève, École de Football - Belfort

Emmanuel Alassane Daky Coly, 7 ans, fils d'Olivier et Éléonore Diédhiou (naufragée), Élève

Ernestine Marie Assomption Coly, 29 ans, fille de François Alassane et Anas Sagna, Maîtresse préscolaire / Enseignante à Saint Louis

Fallone Coly, 9 ans, fille de Philippe et Marie Diédhiou, Élève École élémentaire Dakar

Fallou Coly, 7 ans, fils de Magaye Diatta

Fatou A. Coly

Fatou Bintou Coly

Georgette Coly, Élève

Ibrahima Joseph Coly, 27 ans, fils de Mamadou et Mariama Gassama

Idrissa Coly

Jean Daniel Coly, 12 ans, fils de Jean Pierre et Juliette Tendeng, Aide Géomètre / École Football

Joséphine Coly, 41 ans, fille de Virginie Diandy

Lamine Coly, 10 ans, Pêcheur

Lucrèce ou Lucresse Élisabeth Coly, 3 ans, fille de Jacques Philippe et Désirée Gomis (naufragée)

Malick Coly, 5 ans, fils de Bassirou et Safiatou Badji

Mariam Coly

Marie Thérèse Pierre E. Laurence Coly, 11 ans, fille de Mamadou et Cécilia Sambou, Élève École Liberté II Dakar

Moussa Coly, Gendarme

Nanou Coly, Étudiante

Nazaire Coly, 34 ans, fils de Longin et Émilie Badiane, Gardien de la Paix / Ministère de l'Intérieur

Oumar Coly, 29 ans, Ouvrier

Ousmane Coly, 28 ans, fils de Moussa et Marie Michèle Sambou, Journaliste Stagiaire à *Info 7*

Pape O. Coly

Philippe dit Laurent Coly, 21 ans, Apprenti soudeur

Pierre-Marie Coly, 40 ans (20 ans), Second-Maître, Infirmier M.

Romélie Solange Coly, 23 ans, fille de Prosper et Célestine Marie Tendeng, Ménagère

Sahibatou Silibatou Coly, 46 ans, fille de Mame Bourama et Maïmouna Goudiaby, Employée Novotel - Dakar

Samuel Coly, 22 ans, fils de Narcisse et Anna Sagna, Militaire Bataillon Santé

Thérèse Coly

Victor Emmanuel Coly, 32 ans, fils de Firmin et Marie Odile Badji, Étudiant UCAD Anglais

Younouss Coly, 28 ans

Mamadou Lamine Combo, 26 ans, fils d'Ousmane Ansou et Maïmouna Camara, Étudiant

Bernard Compala

Jean Compalla

Moustapha Conta, fils de Fatou Dramé (naufragée)

Djibril Conté

Antonio Corréa, fils d'Afonso et Maria Bock, Élève

Alain L. Corréa

Bakary Corréa

Insa Corréa

Mariama Coulibaly, 41 ans, fille de Samba et Mariétou Badji, Commerçante / Ménagère

Penda Coulibaly, 50 ans, fille de Samba Mamadou et Mabintou Sadio, Commerçante

Marème Couta, 1 an, fille de Pape Samba et Fatou Dramé décédée

Médoune Couta, 2 ans, fils de Pape Samba et Fatou Dramé décédée

Alioune Badara Dabo, 23 ans, fils de Boubacar et Ndèye Fambaye Camara, Étudiant UCAD

Djibril Dabo

Fatou Dabo, 5 ans, fille de Souleymane et Maïmouna Sano

Malamine Dabo, 0 an

Malang Dabo, 6 ans, fils de Mamadou Lamine et Alima Ndiaye /Lamine et Halima Ndiaye, Élève

Mamadou Khalifa Dabo, 21 ans, fils de Malang et Bineta Seydi, Élève

Ramatoulaye Dabo, 44 ans, fille de Séckou Ibrahima et Astou Aïssatou Samba , Commerçante

Yancouba Dabo, 28 ans, Commerçant

Maïmouna Daby

Louise I. Dacogna

Louis Dacosta, 50 ans, fils de Jean et Thérèse Gomis, Navigateur / Matelot

Youssouph Daffe, 24 ans, fils d'Ibrahima et Marie Sambou, Étudiant

Binta Daffe Yaffa, 22 ans, fille de Souleymane Diounkou et Dado Faty, Ménagère

Ansoumana Dahaba, 31 ans, fils de Fodé et Sounkary Sagna, Maçon /Pêcheur

Faye Dahaba, 34 ans, fils de Moulaye et Ondé Oulé Yaffa, Cultivateur-Pêcheur- Commerçant

Sobé Dahaba, 32 ans, Cultivateur

El Hadji Danfa, fils d'Ibrahima et Fatou Danfa, Maçon

Ibrahima Danfa, 27 ans, fils de Malamine et Lissa Kanté, Réparateur radio

Seyni Ndèye Marie Danfakha, 1 an, fille d'Ibrahima et Henriette Tendeng

Jeanne d'Arc Dasylva, 17 ans, fille d'Alfred et Aïssatou Constance Goudiaby, Ménagère / Couturière

José Dasylva, 47 ans, fils d'Alfred et Isabel Mendes, Cultivateur / Tisserand

Khady Dasylva, fille d'Ousmane et Rose Sarr, Commerçante

Clara Gomez Dasilva, 23 ans, fille de Maurice et Élisabeth Mendy, Aideinfirmière

Jean G. Decky

Papa Malal Massal Dembélé, 22 ans, fils de Samba et Fatoumata Namoko, Étudiant Droit

Coumba Dème

Djiby Dème

Mamadou Dème, 22 ans, fils de Boubacar et Binta Baldé/Boubacar et Binetou Baldé, Étudiant 1^{ère} A. Portugais

Racky Dème, 13 ans, fille de Thierno et Aminata Traoré, Élève

Boubacar Derwis Davy, 20 ans, fils d'Omar et Thérèse Ahoumène Diatta, Élève

Marie Charlotte Désiré

Mamadou Dia, Adjudant-Chef

Abdou Dia, 19 ans, fils d'Alpha et Marie Philomène Martins/Alpha et Marie Filomène Martins, Élève bachelier

Amadou Dia, 25 ans, fils d'Ibou et Madeleine Dione, Élève

Fatou Dia, 39 ans, fille d'Arona et Khardiatou Badji/Harona et Khardiatou Badji, Ménagère Contrôle en retraite Trésor

Mohamed Illo Dia, 25 ans, fils d'Ousmane et Astou Diallo, Frigoriste

Ousmane Diabang, 17 ans, Élève - Prytanée

Ousmane Diaboula, 15 ans, fils de Malang et Fanta Seydi, Élève à Château d'eau

Maïmouna Diaby

Mandack Kandock Diack, 52 ans, fils de Ngor Ba et Toutaye Mbengue, Pêcheur

Mariama Yama Diack Dia, fille de Fatou Sanding Khoudieng, Élève Jean Diadhiou

Élisabeth Diadhiou

Idrissa Diadhiou / Diédhiou, 23 ans, fils de Mamadou Lamine Ibrahima et Fatou Sanding Sandy, Étudiant

Adrien Diadia, 26 ans, fils de Nagnane et Kalimagne Diamakoune, Étudiant ETSHOS / Stagiaire hôtelier Grand Yoff Dakar

Fatou Bintou Sébastiene dite Pithiote Diafouné, 39 ans, fille de Chérif Sidy et Marie Joseph Coly, Ménagère-Couturière Ziguinchor

Momo Diafouné

Abdou Aziz Diagne, Sergent Chef

Aïcha Liliane Diagne, 13 ans, fille d'Oumar et Marie-Nicole Pereira, Élève 5°

Ansoumana Diagne, 1 an, fils de Djibril et Fatou Sarr

Awa Diagne

Chérif Kéma Diagne, 3 ans, fils d'Omar et Diénaba Touré

Coumba Daga Mame Coumba Diagne, 1 an, fille d'Omar et Diénaba Touré

Fary Sène Diagne, 53 ans, fils d'El Hadji Daouda et Aïssatou Ndiaye

Fatou Diop Diagne, 12 ans, fille d'Alioune et Ndèye Ndiaye

Galaye Diagne, 4 ans, fils d'Alioune et Ndèye Ndiaye

Larissa Dolorès M.K. Diagne, 22 ans, fille de Feu Marc et Charlotte Sagna, Étudiante

Mactar Diagne, 16 ans, Élève

Mamadou Diagne, 18 ans, fils d'Abdoukarim et Maïmouna Diop, Pêcheur

Mamadou dit Mandiaye Diagne, 9 ans, fils d'Alioune et Ndèye Ndiaye

Mamadou Kébé Diagne, 10 ans, fils d'Omar et Diénaba Touré, Élève

Ndèye Diagne, 37 ans, fille de Doudou et Sata Guèye Sène

Ramatoulaye Diagne, 20 ans, fille de Ndieuré et Fayama Cissé, Ménagè-

Sata Guèye Diagne, 1 an, fille d'Alioune et Ndèye Ndiaye

Youssou Diagne

Cheikh Tidiane Diaité, 16 ans, fils de Youssouph et Yarie Traoré, Élève Lycée Lamine Guève

Mouhamadou Mohamed B. Diakhaté, 22 ans, fils d'Issa et Aminata Ndiaye, Soldat 1^{ère} classe

Amadou Diakhaté

Ibrahima Ba Diakhaté, Soldat 1ère classe

Makhtar Diakhaté, 27 ans, fils de Sidy et Oumou Kaltome Diakhaté

Mamadou Diakhaté, 32 ans, fils de Baïdy et Aby Sow, Maçon

Aïssatou Diakité

Amadou Diakité

Mariama Diakité

Abdou Diallo, fils d'Abdoulaye et Farmatou D. Diallo

Abdoulaye Diallo, 25 ans, fils de Mouminou et Aïssatou Diallo, Commerçant

Abdoulaye G. Diallo, 30 ans, fils d'Ousmane et Aïssatou Mané, Artiste

Abdoulaye Coco Diallo, 15 ans, fils de Pape Lamine et Aïda Dème Ndiaye, Élève

Abdourahmane Diallo, 43 ans, fils d'Oury et Aïssatou Traoré, Ingénieur agronome

Ahmadou T. Diallo, 14 ans, fils de Mamadou Seydi et Ramatoulaye Diallo

Alassane Diallo, 20 ans, fils de Moussa et Khar Diouf, Élève

Aliou Diallo, 7 ans, fils d'Amadou Oury et Astou Diop, Élève

Aliou Diallo, 15 ans, fils de Djibril et Maïmouna Sarr, Élève

Amadou Diallo, 45 ans, fils de Baila et Khady Ndongo, Commerçant

Amadou T. Diallo, 24 ans, fils de Boubacar et Aïssatou Diallo, Militaire libéré

Aminata Diallo, 1 an, fille d'Ousmane et Ousseynatou Diallo

Aminétou Diallo, 25 ans, fille d'Amadou Oury et Astou Diop, Ménagère

Assane Diallo, 18 ans

Awa Diallo, 37 ans, fille d'Amadou et Aramatoulaye Sambou, Commerçante

Awa Diallo, 43 ans, fille de Mamadou et Hadji Bâ, Commerçante Boubacar Diallo Cheikh Diallo

Cheikh Ahmed Tidiane Diallo, 15 ans, fils d'Idrissa et Mama Mariama Dramé, Élève

Codé Diallo, fils de Seynabou Ndour Diallo, Soldat 1ère classe Leclerc

El Hadji Mamadou Amadou Diallo, 24 ans, fils d'Ibrahima et Néné Sangaré, Étudiant 1ère année UCAD

Famara Diallo, 0 an, fils de Moumouni et Madeleine Coumba Diallo-Koité (naufragée)

Ibrahima Niass Diallo, Maître

Ismaïla Diallo, 26 ans, fils d'Aïssatou Dia, Ingénieur de son

Mamadou Alpha Diallo, Second-Maître

Mamadou D. Diallo, ans, fils de Mamatouty T.D. et Fatoumata B. Diallo

Mame Diarro Diallo, -1 ans, fils d'Alpha et Mariétou Sarr

Mamy Ngoné Diallo, 27 ans, fille de Mamadou et Fatou Sadio, Étudiante UCAD

Ousseynatou Ousseynou Diallo, 23 ans, fils de Mamadou Saliou et Fatoumata Bâ, Ménagère / Commerçante

Sadia Faty Samaya Diallo, 24 ans, fille de Mamadou M. et Catherine Khadidiatou Senghor, Élève

Safiétou Diallo

Saliou Salif Diallo, 8 ans, fils d'Idrissa et Mama Mariama Dramé, Élève Samba Diallo

Souleymane Diallo, 13 ans, fils d'Idrissa et Mama Mariama Dramé, Élève

Thierno Diallo, 12 ans, fils d'Ibrahima et d'Anna A. Mané, Élève École Football Belfort

Thierno Malam Diallo, 19 ans, fils de Mody Ibrahima et Khadidiatou Baldé, Enseignant

Thierno Sabally Diallo, 13 ans, fils d'Ibrahima et Aïssatou Mané

Tidiane Hamadou Diallo, 15 ans

Vieux Diallo

Enfant Diam

Filidié Diambang, 35 ans, Commerçante

Diamilatou Diamé, 13 ans, fille de Malamine et Fatoumata Anné, Élève à Kénia

Moussa Allé Diamé, 40 ans

Fatou Bintou Diandy, 56 ans, fille d'Insa et Mariama Djigaly, Commerçante

Adama Diandy

Aliou Diané, 7 ans, fils de Vieux et Madia Touré (naufragée) (Diatou Diamé)

Alioune Badara Diané

Massata Diané

Ousmane Diané

Vieux Diané, 22 ans, fils de Malang et Sourwa Danfa, Menuisier

Souleymane Diangkol

Ousmane Diao, 24 ans, fils d'Aliou Diao, Étudiant

Fanta Diarra, fille de Lamine et Astou Camara

Mame Fatou Yacine Diarra, 4 ans, fille de Fanta Diarra (naufragée)

Issa Diarra, Capitaine de corvette, commandant du Joola

Moussa Diarra, Second-Maître

Fatou Diassy, 16 ans, fille de Dembo et Amy Demba, Élève

Abdou Diatta, 21 ans, fils d'Insa et Sona Biaye, Étudiant

Abdou Patrick Diatta, 0 an

Adiambon Diatta, 8 ans, fille de Vieux et Fatou Ndiaye, Élève

Adrien Diatta, 22 ans, fils de Nagayar et Ahoukalimagne Diamacoune, Étudiant

Agnès Diatta, 31 ans, fille de Jean Gourunga et, Ménagère

Alain Sidy Diatta, Étudiant

Alassane Diatta, 20 ans, fils de Samsdine et Marie Sagna, Étudiant

Albert Diatta, 28 ans, fils d'Afirca et Binetou Diatta, Musicien

Albert Sibindia Diatta, 35 ans, fils de Babika et Sissiky Diatta, Cultivateur / Employé Sodida Confiserie

Almamy Diatta, 17 ans, fils de Nouha, Apprenti-menuisier

Alphonse Diatta, 22 ans, fils de Nicolas et Ndèye Bineta Diatta, Étudiant

Amadou Dia Diatta, 25 ans, fils d'Ibou et Madeleine Done

Ambroise Diatta, 48 ans, fils d'Oukilousso et Catherine Diagne Badji, Enseignant IDEN, Ziguinchor

Ampa Abadia Diatta, 25 ans, fils de Gnogno-Edienck et Agaly Sophie Diatta, Étudiant

Amy Diatta

Anna Essaloé Diatta, 21 ans, fille de Benoit et Marie Manga, Religieuse

Anne Marie Hélène Diatta, 20 ans, fille de Siguissoré et Odile Diatta

Arlette Signou Alexignou Diatta, 22 ans, fille d'Antoine et Moussette Sambou, Ménagère

Arnaud Armand Diatta, 13 ans, fils de Victor Magaye et Yvette Ginette Coly (Pascal et Yvonne Diédhiou), Élève École Élémentaire à Dakar

Arona Diatta

Astou Ndel Diatta, 26 ans, fille de Moussa et Mboulé Ba, Étudiante UCAD

Atabodian Diatta, 50 ans, fils d'Audouck et Diankédiankel Diatta, Commerçant Colobane / Cultivateur

Awa dite Fanseyni Diatta, 36 ans, fille de Malang et Saly Diédhiou, Ménagère

Baba Diatta, 27 ans, fils d'Ampanor et Angélique Diatta, Étudiant

Babacar Diatta

Bacary Diatta, 32 ans, Menuisier

Badou Baba Diatta

Barthelémy M.A. "Batou" Diatta, 0 an, fils de Pierre Bernard et Lucie Sambou

Bernadette Diatta, 25 ans, fille de Bernard et Virginie Diatta, Enseignant Volontaire École Normale de Bakel

Bigué Diatta

Bineta Diatta, 12 ans, fille d'Abba et Mariétou Diatta, Élève

Binta Diatta, 52 ans, fille de Siboudji et Akilimbouyane Diatta, Ménagère

Bintou Diatta, 36 ans, fille d'Ibrahima et Fatoumata Sambou, Journalière SOSECHAL

Bouly Diatta, 48 ans, Agent OPCE Dakar

Caroline Diatta, 7 ans, fille de Pascal et Yvonne Diédhiou, Élève

Cécile Faty Diatta

Cheikh Abdoul Ahad Diatta, 35 ans, fils de Coumbalé et Ndèye Sambou, Transitaire Mécanicien

Christine Gnima Diatta, 9 ans, fille d'Urbain et Rosine Manga, Élève Saint Jean Bosco Cité Millionaire Dakar

Cyriaque Diatta, 22 ans, fils de Kasidiabé Siaré et Virginie Toulaye Diatta, Animateur - Savana Cap-Skirring

Delphine Diatta, 31 ans, fille de Raphaël et Élisabeth Isabelle Sambou, Informaticienne

Diarra Ndiaye dite "Nini" Diatta, 0 an, fille de David et Rosine Sagna

Didier Diatta, 20 ans, fils de Benjamin et Jeanne Diédhiou Sambou, Élève

Diong César Diatta, 22 ans, Étudiant

Élisabeth Alice Diatta, 28 ans, fille de François et Bernadette Sagna, Étudiante UCAD

Ernest Diatta, 19 ans, fils d'Amoulé et Moussoula Diatta, Élève Terminale Blaise Diagne

Famara D. Diatta, 4 ans, fils de Maxime et Oumy Djiba, Élève

Fatou Bintou Diatta, 21 ans, fille de Bacary et Safiétou Sadio, Élève

Fatoumata Diatta, 2 ans, fille de Mandoulaye Moussa

Fatoumata Diatta, 2 ans, fille de Youssou et Aïssatou Mané (naufragée)

Gabriel Diatta, Élève

Gilbert Jules Arnaud Diatta, 5 ans, fils de Pascal et Yvonne Diédhiou, Élève

Hélène Diatta, 42 ans, Ménagère

Henriette Diatta, 22 ans, Ménagère

Hilaire Tapou Diatta, 33 ans, fils de Thierno et Aline Sikelène Bassène, Enseignant

Hocalackatte Diatta, fils de Vieux et Joséphine Diatta

Ibrahima Diatta, 27 ans, fils d'Abdoulaye et Saly Diatta, Menuisier

Isidore Diatta, 24 ans, fils de Koumaniyo et Bessy Diatta, Étudiant

Issa Diatta, 36 ans, fils de Moussa Mandoubaye et Sounkarou Fatou Bathily, Professeur

Jacques Diatta, 51 ans, fils d'Egnabahi et Aline Diadia Diédhiou, Vigile / Gardien de nuit

Jean Marie Diatta, 39 ans, fils d'Arlette et Fatou Badji, Navigateur

Jean Pierre Diatta, 19 ans, fils de Bernard Dialiole et Jacqueline Diatta, Élève

Jean Pierre Diatta, 43 ans, fils de Yatide et Aïssatou Diatta, Gendarme à Dakar

Jeanne d'Arc Diatta

Joachim Lammuntho Diatta, 10 ans, fils de Simon Pierre et Maïmouna Abiétou Coly, Élève École Privée Néma / École Football - Belfort Joanna (Jiwana / Djiwara) Aline Boka (Booka) Diatta, 22 ans, fille de Lambert et Guindé Senghor, Ménagère

Joseph Diatta, 44 ans, fils de Grégoire et Madeleine Eguénole Diatta, Cultivateur-Peintre

Joseph Outy Diatta, 10 ans, fils de Jean-Baptiste et Marie Diatta

Lamine Diatta, Étudiant

Léon Pascal Diatta, fils de Cabahoulawe et Joséphine Sambou, Maître (Marine)

Léontine Diatta, 29 ans, fille de Feu Antoine et Élisabeth Simbiane, Ménagère

Louis Diatta, 23 ans, fils de Koussene et Aïbisse Diédhiou, Auxiliaire de police

Madeleine Diatta, Commerçante Dakar-Carabane

Maïmouna Diatta, 11 ans, fille de Feu Baboucar et Fatou Sagna, Écolière à Dakar

Maïmouna Diatta, 65 ans, fille d'Ungenge Ageben et Aline Massun, Ménagère

Malick Diatta

Mama Diatta

Mamadou Diatta, 24 ans, fils d'Ibrahima et Fatoumata Sambou, Enseignant Instituteur

Mamadou Lamine Diatta, 20 ans, fils d'Aliou et Maïmouna Goudiaby, Étudiant UCAD

Mamadou Lamine Diatta, 22 ans, fils d'Oumar et Amy Diatta, Étudiant Mamina Diatta, 24 ans, Étudiant UCAD

Maria Diatta

Mariane (Mariama) Alindiosso Diatta, 16 ans, fille d'Athiobé et Aboutiko Senghor, Élève

Marie Diatta, 37 ans, Commerçante

Marie Diatta, 42 ans, Ménagère

Marie Adiambone Diatta, 8 ans, fille de Wouye Diatta (naufragée)

Marie Adiambone Diatta, 25 ans, fille de Wouye et Fatoumata Sabaly

Marie Augustine Diatta, 48 ans, fille de Bernard et Marie Joseph Sagna, Artiste comédienne Sorano

Marie Augustine Diatta, 48 ans, fille de Famara et Fatou Diatta, Vendeuse

Marie Bernadette Diatta, 25 ans, fille de Bernard Ambaring et Virginie Diatta, Étudiante

Marie Diembéring Diatta, 36 ans, fille de Karimol et Gnorintobo Diatta, Ménagère

Marie Kélokéléo Diatta, 30 ans, fille de Feu Assoumbène et Niaringdobo Diatta, Ménagère

Marie L. Diatta

Marie Rose Diatta

Martha Gnarayokho Diatta, 40 ans

Marthe Diatta, 50 ans, fils de Simintiya et Adioloré Diatta, Ménagère

Martine Diatta, 15 ans, fille de Yoloppe et Maka Diatta, Élève

Mathieu Diatta, 19 ans, fils de Jean et Sophie Sagna, Étudiant

Maxime Diatta

Mélanie Diatta, 30 ans, fille de Laurent Diatta, Ménagère

Michel Diatta, 41 ans, fils d'Antoine et Lyna Biagui, Chauffeur retraité / Responsable École Football de Belfort

Moussa Diatta, 20 ans, fils de Kouinkenaybou et Elafeuille Mariatou Diatta, Pêcheur

Moustapha Diatta, 1 an et demi

Moustapha Diatta, 30 ans

Moustapha D. Diatta, 24 ans, fils de Mandoulaye Moussa et Sounkarou Fatou Bathily, Agent sécurité / Militaire libéré

Moustapha Racine Diatta, 23 ans, fils de Famara et Mariama Sadio, Étudiant UCAD

Natacha Diatta, 2 ans, fille de Dominique Kagnouma et Léontine Gandoul (naufragée)

Ndèye Banna Diatta, 56 ans, fille de Sitapha et Arabo Fatou Sané

Odette Diatta, fille de Salindian et Diankélé, Ménagère

Oletta Diatta

Ousmane Diatta, 43 ans, fils d'Ibrahima Bourama et Sylla Gnaling Biaye, Sergent Sapeur pompier

Papa Sidy Diatta, 21 ans, fils d'Oumar et Fatou Diatta, Mécanicien / Journalier SONACOS

Paul Diatta, 35 ans

Paul Eugène Diatta, fils de Jean et Fatou Koné

Prosper Yves Diatta, 17 ans, fils de Pascal et Suzanne Rose Diédhiou, Élève, Saint Michel Rachel Yombé Diatta, 0 an, fille de Mathieu Diatta

Ramatoulaye Djarème Diatta, 24 ans, fille de Malang et Thérèse Coly, Étudiante UCAD

Richard Diatta, 20 ans, fils de Jean Baptiste et Angèle Badiane, Élève

Rosalie Diatta, 22 ans, fille de Koumadiali et Baténé Senghor, Ménagère

Rosine Diatta, Ménagère

Sadio S. Diatta

Safiétou Diatta, 17 ans, fille de Kéba Diatta et Mariama Manga, Ménagère

Samaye Essamaye Jean Pierre Diatta, 51 ans, fils de Feu Yatito et Idèbe Diatta, Gendarme

Samba Diatta, 22 ans, fils de Siaka et Aïssatou Sagna, Mécanicien

Sarata Diatta, 56 ans, fille d'Ousmane Ansoumana et Diénéba Biaye, Commerçante

Serge Ekoraye Diatta, 22 ans, fils d'Alimbédiaye et Thérèse Assimo Awarié Diatta, Élève

Seynabou Diatta

Souleymane Diatta

Stella Rokhaya Diatta, 30 ans, fille de Jean et Marie Nango Diatta, Ménagère

Suzanne Diatta, 11 ans, fille de Lalo et Marie Claire Marie Hélène Coly, Élève

Tapha D. Diatta

Thérèse Diatta, 16 ans, fille de Jean Tougnène et Bineta Diatta, Élève

Thérèse S. Diatta, 32 ans, fille de Mathias et Clara Sagna, Employée Enda-Tiers Monde

Thialy Boye Abdoul Ahat Diatta, fils de Kouhoumbalé

Thomas Diatta, 0 an, fils de Laurent et Mélanie Badji

Victoire Diatta, 20 ans, fille d'Emmanuel et Hélène Sambou, Élève

Victor Diatta, 31 ans

Vieux Diatta, 42 ans, fils de Pierre et Adiambon Bassène, Enseignant

Vieux Babacar Diatta, 14 ans, fils de Boufane et Marie B. Babene, Élève

Vincent Assamba Diatta, 20 ans, fils de Jean-Christophe et Martine Sagna, Électricien / Menuisier

Wada Diatta

Wouye Diatta, 43 ans, Instituteur à Diattacounda

Yaya Diatta, 22 ans, Peintre / Élève

Yaya Diatta, 28 ans, fils de Ndossy, Cultivateur

Yaya Diatta, 34 ans, Aviculteur

Yaya Diatta, 36 ans, fils de Sounkang Mandiang

Yaya Diatta, 39 ans, fils de Famara et Aïssatou Mandiang

Yaye Ndeye Binta J. Diatta, 23 ans, fille de Feu Baboucar et Fatou Sagna, Étudiante à l'UCAD (Institutrice ?)

Yolande F. Diatta, 22 ans, fille d'Alexandre et Élisabeth Sambou, Ménagère

Youssouph Diatta, 21 ans, fils de Famara et Mariama Sadio, Étudiant à l'UCAD

Zacary Diatta

Ndack Katy Diattara, 40 ans, fille d'Ibrahima et Marie Joseph Gomis, Professeur Éducation Physique - Saint-Michel / Ménagère ? / Maître EPS

Abdoulaye Amadou Diaw

Abdoulaye Marie Diaw, 28 ans, Agent Sécurité BCAO

Abdoulaye Pa Diaw, 29 ans, fils de Mame Mbaye et Marie B. T. Seck, Électricien

Lissa Diaw

Mansour (Moussou?) Chimère Diaw, 27 ans, fille d'Adama et Yogui Khady Djibalène Diatta

Marième Diaw

Moussa Diaw, Marchand

Ousmane Diaw, 13 ans, fils de Souleymane et Suzanne Sambou, Élève

Ousmane Aliou Diaw

Pape Mamadou Diaw, 21 ans, fils de Hamdy Amadou et Rokhaya Diakhaté, Élève Bachelier

Aïssatou Diawara, 12 ans, fille de Mamadou Mady et Seyni Diébaté, Élève École Amitié Canada

El Hadj Dioncounda Diawara, 19 ans, fils d'Abdoul Khadre et Mariétou Diawara, Élève

El Hadj Mamadou Diop Diawara, 33 ans, fils de Lamine et Na Khady Kébé, Commerçant

Abdoulaye Diédhiou, 34 ans

Almamy Diédhiou, Étudiant

Amoul Diédhiou

Amy Diédhiou, 6 ans, fille d'Amidou Diédhiou

André Diédhiou, 28 ans, fils de Zéphirin et Anne Marie Sagna, Agent Gardiennage SAGA

André Diédhiou, enfant, fils d'Aïssandi Sambou

André Jean Diédhiou, 20 ans, fils de Pierre Simon Diédhiou, Élève

Angélique Diédhiou, 46 ans, fille de Feu Étienne Pascal et Martine Sambou, Secrétaire Direction

Angouagou Diédhiou, 32 ans

Ansoumana Diédhiou, fils de Feu Lamine et Mariama Sonko, Sergent chef - Maître d'hôtel Joola

Awa Diédhiou, 20 ans, fille de Seydou et Fatou Sané, Élève

Bakary Diédhiou, fils de Seydou Sékou et Gnima Sonko

Benoît Diédhiou, 4 ans, fils de Jean Pierre A. et Irma

Binta Diédhiou, Commerçante

Charlotte Diédhiou

Diariétou Diédhiou, 24 ans, fille d'Amplagnoumel et Awa Badji, Ménagère à Dakar

Diénéba Diédhiou, 38 ans, Commerçante

Diminga Sambou Diédhiou, 44 ans, fille de Feu Étienne Pascal et Martine Sambou, Secrétaire

Éléonore Marie Eléonore Diédhiou, 34 ans, fille de Jean Christophe et Rose Diémé, Institutrice

Élisabeth Diédhiou, fille de Gnécoucougho et Rigoye Diatta, Ménagère à Lyndiane

Emmanuel M. Diédhiou, 34 ans, fils de Justin et Élisa Sagna, Comptable Enseignant Instituteur

Enfant Diédhiou, 0 an, fille de Tombong Diédhiou et Fatou Goudiaby (naufragée)

Étienne Diédhiou, 34 ans, fils de Jean, Militaire

Fanta Diédhiou, 54 ans, fille d'Ibou et Adama Faïda Tamba, Ménagère

Fanta Diédhiou, fille d'Aliou et Khardiata Sané

Fatou Diédhiou, 10 ans, fille d'Alassane et Dyénaba Goudiaby, Élève

Fatou Diédhiou, 63 ans, fille de'Assindy et Aïssatou Coly, Commerçante / Ménagère

Fatou Kiné Diédhiou, 18 ans, fille de Younouss et Banna Coly, Élève CEMT Amilcar Cabral

Georges Diédhiou, 28 ans

Georges Pompidou Koudiadia Diédhiou, 22 ans, fils de Salabado et Catherine Alounga Diédhiou, Étudiant / Bachelier

Ibou Diédhiou, 8 ans, fils d'Abdoulaye Diédhiou

Ibrahima Diédhiou, 30 ans, fils de Boubacar et Amy Tamba, Volontaire de l'École Normale à Podor

Ibrahima Diédhiou, 44 ans, fils de Siaka, Diamoraye Lead Vocal 2

Ibrahima Solo Diédhiou, 40 ans, fils de Kébading, Musicien

Idrissa Diédhiou, Sergent

Julien Diédhiou, 27 ans, fils de Marcel Kanou et Rocky Sambou, Menui-

Juliette Diédhiou, 24 ans, fille de Maurice et Sira Ayéna Diédhiou, Ménagère

Khady Diédhiou, 5 ans, fille de Younouss Ibrahima et Bana Coly

Lamine Diédhiou, 24 ans, fils d'Abdou et Sountou Bodiang, Militaire 1ère classe

Landing Diédhiou, 23 ans, fils d'Ousmane et Sona Sané, Diamoraye Percussion 2

Landing Diédhiou, 24 ans, fils de Saloum et Améouti Marie Sambou, Étudiant UCAD

Landing Papa Landing Diédhiou, 25 ans, fils d'Alassane et Nialing Badji, Étudiant

Léonard Diédhiou, 23 ans, fils de Benoît et Boulougaï dite Hélène Sambou, Pharmacien

Makha Diédhiou

Malamine Diédhiou, 39 ans, Peintre

Malang Diédhiou, 25 ans, fils de Bakary Dembo et Satou Diamé, Étudiant Employé Sagam

Malang Diédhiou, 47 ans, fils de Sana, Diamoraye Guitare Basse

Mamadou Lamine Diédhiou, 38 ans

Marcel Diédhiou, 15 ans, fils de Moussa et Odette Diémé, Élève

Mariama Diédhiou, fille de Mamadou et Combé Sagna

Marie Diédhiou, 40 ans, fille d'Ibrahima et Aïssatou Coly, Commerçante

Marie Eléonore Diédhiou

Mata Martha Diédhiou, 42 ans, fille de Bacary et Aïssa Diédhiou

Mouhamed S. Diédhiou

Mouminatou Diédhiou, 3 ans, fille de Landing & Fatou Lala Goudiaby (naufragée)

Mous(sou)kéba Diédhiou

Nafissatou Diédhiou, fille de Moussa Diédhiou, Étudiante UCAD

Néné Diédhiou, 22 ans, fille de Mamadou et Khady Diatta, Étudiante

Nestor Diédhiou

Oulimata Diédhiou, 21 ans, fille de Souleymane et Fanseyni Tamba, Étudiante

Oumar Diédhiou

Pape G. Diédhiou

Raby Diédhiou

Roger Kéba (Kaba) Diédhiou, 44 ans, Maître-principal – Marin / Militaire

Rose Diédhiou, 22 ans, fille de Sambou et Rokhaya Diédhiou, Ménagère Safiétou Diédhiou, Ménagère

Salif Diédhiou, 20 ans, fils d'Abdou Edmond et feue Mama Sambou, Élève Bachelier

Séni Diédhiou, 81 ans, fils de Lansana et Sophie Sambou

Seynabou Ndèye Diédhiou, 45 ans, fille de Doudou et Khardiata Diatta, Ménagère

Seyni Landing Demba Diédhiou, 10 ans, fils de Lansana et Safiétou Samba, Élève

Youssoupha Diédhiou, 22 ans, fils de Kémo et Fatoumata Diédhiou, Étudiant UCAD

Adèle Diémé, 27 ans, fille de Serge et Thérèse K. Sagna, Couturière / Comptable

Adja Diémé

Aïssatou Diémé, 14 ans, fille de Moussa et Rosalie Coly, Élève

Albertine Henriette Scholastique Diémé, 2 ans, fille de Pierre de Barros et Adeline Jacques (naufragée)

Alpha Alhoussaïny Diémé, 14 ans, fils de Malamine et Soukeyna Sané, Élève École Étienne Sadio, École de Football - Belfort

Baye F. H. Diémé

Bintou Binette Diémé, 26 ans, fille de Bakary et Aïssatou

Cheikh Omar Diémé, 14 ans, fils de Seydou et Labaye Badji, Élève Camp Leclerc

Domitilla Fotienne Diémé, 25, fille de Théophile et Gabriella Diatta, Étudiante Dona Amalaka Diémé, 1 an, fille d'Alain Christophe et Sophie Goudiaby (naufragée)

Fatou B. Diémé

Henri Diémé

Ibrahima Diémé, 9 ans, fils de Malang et Fatou Mané, Élève Front de Terre Dakar

Ibrahima Diémé, 63 ans, fils de Souleymane et Sirénding Dabo

Ibrahima Pape Diémé, 25 ans, fils de Bacary Fay et Mariama Bodian, Photographe

Isaïe Fernand Diémé, 40 ans, fils d'Isidore et Jeanne d'Arc Diatta, Ingénieur

Khady Diémé, 40 ans, fille de Kadialy et Satou Kabo

Kory Diémé

Léoure Diémé, 25 ans

Mamadou Diémé, 13 ans, fils d'Ousmane et Aïssatou Sané, Élève, École de Football - Belfort

Mamadou Basséna Diémé, 6 ans, fils de Moussa et Rosalie Coly, Élève

Mariama Diémé, 14 ans, Élève Centre Couture

Marie Diémé, 22 ans, fille de Moussa et Rosalie Coly, Élève

Marie Hélène Diémé, 20 ans, fille de Diamania et Ahiloco Diatta, Ménagère

Matar Makhtar Diémé, 57 ans, fils de Doudou et Khady Senghor, Enseignant en retraite

Moussa Diémé

Ndèye Khadidiatou Diémé

Pierrette Diémé, 58 ans, fille d'Henry et Térèse Sambou, Ménagère

Prince Bacary Diémé, 9 ans

Racky Diémé

Ramatoulaye Diémé, 35 ans, fille de Feu Abba et Synabou Fall, Ménagère

Serge Ingri Diémé, 21 ans, fils de Jérôme et Nathalie Sagna, Élève, Blaise Daigne

Serigne Mbaye Ababacar Sy Diémé, 15 ans, fils d'Abdoulaye et Sarata Dabo, Élève à Tivaouane

Yaya Diémé, 43 ans, fils de Moussa et Tafou Diédhiou, Commercant Paul Diène, 30 ans Abdoulaye A. M. Diène

Abibou Habib Dieng, fils de Moussa et Thiama Fall, Apprenti Maçon

Aïssatou Aïchatou Dieng

Aliou Dieng, 44 ans, fils d'Abdoulaye et Fatou Gaye, Employé Club Méditerranée

Assane Dieng, 21 ans, fils d'Amadou et Sona Badji, Journalier Port de Dakar SDV

Assane, enfant Dieng

Cheikh Dieng, 25 ans, Vulgarisateur

El Hadji Dieng, 24 ans, fils de Pape et Arame Guèye, Vulganisateur

Fatou Assane, enfant Dieng

Ibrahima Dieng, 23 ans, fils de Gorgui et Bountoung Diédhiou, Électricien

Samba Dieng, 47 ans, Brigadier Commisariat / Policier

Sata Dieng

Véronique Dieng, 26 ans, fille de Simon et Marie Sabou Gandoul, Élève

Mariama Dieudame, 40 ans, fille de Kélountang et Dianké Sadio, Ménagère

El Hadji Dièye, 34 ans, Pêcheur

Fatou Dièye, 8 ans, fille de Bassirou et Thiané Boye

Fatou Dièye, 9 ans, fille de Ngagne et Cira Ndiaye

Galaye Dièye, 40 ans, fils d'El Hadji Mantatany et Fatou Sall, Pêcheur Ibrahima Dièye

Magui Dièye

Abdoulaye Diol, 25 ans, Lieutenant

Léna Diompy, fille d'Ananias Sambou

Lina Diompy, fille de Bernard et Emilie Nadiéline, Ménagère

Alain Dione

Ousmane Dione, fils de Suzanne Sambou

Baïlo Dione, Commandant

Thiome Dione Diom, 67 ans, fille de Thomas Singui et Fadé Sarr, Ménagère

El Hadji Dione Ndione, 40 ans, fils de Diégane et Safiétou Ngom, Mécanicien Joola / Quartier-Maître Chef

Lamine Diongue, 29 ans, fils de Lamine et Ami Guèye, Médecin-Lieutenant / Professeur Élisabeth Dionou, 20 ans, fille de Rui Campintane Campruntanu et Quinta Dasylva, Élève Ménagère

Mamadou Diop, 45 ans, Militaire

Abdou Diop, 3 ans, fils d'Adama Bâ

Abdoukhadre Diop, 5 ans, fils de Lamine et Gnima Badji, Élève

Abdoulaye Diop, 49, Chef Gendarmerie

Abibatou Diop, 47 ans, fille d'Omar et Fatou Seck Gaye

Alassane Demba Diop, 43 ans, fils d'El Hadj Samba (Racine) et Thiélel Coumba Sarr, Pêcheur

Aminata Diop, 36 ans, fille de Moussa et Inna Soumaré, Teinturière -Commerçante

Aminata Diop, 50 ans, fille de Ndiagna et Malène Ndiaye

Amsata Diop, 7 ans, fille d'Abdou Daly et Fatou Sall Sarr (naufragée)

Awa Diop, 33 ans, fille d'Aliou et Arame Diop

Awa Thiam Diop, 22 ans, fille de Feu Doudou et Agnès Thiatjul Sambou, Étudiante Droit UCAD, avec son enfant

Binta Diop, 5 ans, fille de Lamine et Gnima Badji (naufragée), Élève

Bintou (Bineta) Diop, 19 ans, fille d'Abdoulaye et Ndèye Lissoune Diop, Élève Collège Saint Sacrement

Cheikh Bamba Diop, 4 ans, fils d'Abdou Daly et Fatou Sall Sarr (nau-fragée)

Core Cou Coco Diop, 47 ans, fils de Feu Elhadji Oumar et feue Fatou Seck, Pêcheur

Coumba Diop

Demba Diop, 41 ans, fils de Samba et Thiélel Sarr, Commerçant

Demba Diop, 44 ans, fils d'El Hadji Samba et Kilèle Diop, Commerçant - Pêcheur

El Hadji Mamadou Diop

Fatou Cissé Diop, 40 ans, fille de Massyla et Diatou Diop, sans profession (Commerçante?)

Ibrahima Diop, 43 ans, fils de Malé Bassirou et Maguette Gaye, Pêcheur

Insa Diop, 22 ans, fils de Mamour Dieyla et Khoudia Ndiaye

Kabir Karim Diop, 2 ans, fils de Dyénaba Badiane (naufragée)

Khady Khadidiatou Diop, 52 ans, fille de Mamadou et Marie Diop, Commerçante

Libasse Diop, fils d'Alassane et Rokhia Diop

Malick Gorguy Diop, 25 ans, fils de Gorguy et Aïssatou Assine, Commerçant

Mamadou Diop, 6 ans, fils d'Aly et Awa Bayo (naufragée)

Mame Bamba Diop

Marième Diop, fille de Fatou Dramé (naufragée)

Mohamed El Bachir Diop, 28 ans, fils de Mactar Ousseynou et Aïssatou Traoré, Volontaire Service Civique National

Mountakha Diop

Moussa Diop, 11 ans, fils d'Oumar et Khady Soumaré, Élève

Moustapha Diop, 32 ans, fils de Modou et Marame Sour

Ndèye Maïmouna Diop Fall, 25 ans, assistante direction Info7

Omar Diop

Pape Sémou Diop, 14 ans, fils d'Alioune Badara et Ngoné Ndiaye, Élève, École de Football - Belfort

Papis Abdou Diop, 5 ans, fils de Lamine et Gnima Badji (naufragée)

Salimata Diop, 4 ans, fille d'Aly et Awa Bayo (naufragée)

Saly Diop

Souleymane Diop, 7 ans, fils d'Aly et Awa Bayo (naufragée)

Souleymane Diop, 26 ans, fils de Yacine Thiam, Tailleur

Souleymane Diop

Tafsir Amar Momar Diop, 36 ans, Militaire Caporal Chef

Thierno Diop

Ida Idrissa Diop Diouf, 23 ans, fils de Feu Mor Diayla Mamour et Khoudia Ndiaye, Pêcheur

Abdou Karim Diouf, Soldat 1ère classe

Amath Diouf, Quartier-Maître Chef

Emma Diouf, 20 ans, fille d'Aliou et Céline Ndour, Élève

Emmanuel Diouf

Ibrahima Diouf, 40 ans, fils d'Abdou Amakodou et Codou Ndiaye Faye, Commerçant

Khady Diouf, 30 ans, fille d'Issa et Fatou Faye, Étudiante ENAM (Ménagère à Diéfaye)

Mayacine Diouf, 47 ans

Ndéné Diouf, fils de Feu Mamadou et Awa Diouf, Militaire 1ère classe *Joola*

Ndèye Sira Diouf, 34 ans, fille d'Ousmane et Coumba Diémé, Commerçante Ziguinchor-Dakar

Ousmane Diouf, 38 ans, fils de Yakhya et Sanou Faye, Militaire Maîtreprincipal

Marie Diouf Dieng, 39 ans, fille de Mafodé et Yabéty Thior, Commerçante

Léontine Dioukane (Ndioukane), 36 ans, fille d'Henry et Simone Boissy, Cultivateur

Aïssatou Dioum

Amadou Alé Aly Dioum, 35 ans, Millitaire 1ère classe

Baye Amadou Dioum, Second-Maître

Agdam Abdou Djako Djato

Daba Rokhaya Djiba, 10 ans, fille d'Abdoulaye et Mariama Sagna, Élève à Thionck-Essyl

Daouda Djiba, 24 ans, fils de Lansana et Aminata Badji, Étudiant

Hélène Djiba, 22 ans, fille de Feu Paul Carla et Rose Marie Nandien Sagna, Élève

Hélène Djiba, fille de Siméon et Véronique Diassy, Couturière

Isabelle Djiba, 14 ans, Élève

Isabelle Victorine Djiba, 13 ans, fille de Vieux Justin et Henriette Diatta, Élève

Karim Djiba, 22 ans, fils de Souleymane et Haby Diédhiou

Malamine Mamadou Lamine Djiba, 24 ans, fils de Malang et Mariama Diémé, Soldat libéré / Commerçant

Mamadou Djiba

Mamadou Lamine Djiba, 32 ans, Commerçant

Matar Makhtar Djiba, 12 ans, fils de Mamadou Lamine (naufragé) et Dianké Badiane, Élève

Michel Rigobert Djiba, 10 ans, fils de Francis et Fatou (Marie) Coly, Élève

Oumy Djiba, 28 ans, fille d'Abdoulaye et Binetou Diatta, Ménagère

Sébastien Djiba, 48 ans, fils de Gilbert et Isabelle Mané, Secont-Maître / Marin

Henry Djiboune, 19 ans, fils d'Ibou et Agnès Abeudje, Étudiant

Albert Djicoune, 4 ans, fils de Paulette, Élève

Hyacinthe Djicoune, 24 ans, fils de Médard et Cécile Diatta, Élève

Youssouph Djignaly, bébé

André Casimir Djihounouck Dieudonné, 18 ans, fils de Jean et Anna Badiane, Élève choriste séminariste - Étudiant

Paoulino Dju, fille d'Odépia et Nkerbino YE, Tisserand

Mamadou Doumbia, 27 ans, fils de Sirman et Mariétou Coulibaly, Musicien dans le Bateau / Diamoraye Percussion 1

Mariame Doumbouya, 20 ans, fille d'Ibrahima et Hawa Sylla, Ménagère / Étudiante

Ousseynou Doumbouya, Soldat 1re classe

Lola Lala I. Ralla Doumbouya, 16 ans, fille d'Ibrahima et Hawa Sylla, Élève

Jean Pierre Dousset, 37 ans, fils de Pierre et Yvette Perdreau, Électricien

Adama Dramé, 57 ans, fille de Kéba Fogny et Fansa Sagna, Ménagère

Amadou Dramé, 21 ans, fils de Feu Ibrahima et Mariama Cissé, Instituteur ou Élève ?

Amissatou Abissatou Dramé, 23 ans, fille d'Ansoumana et Fanseyni Souané, Commerçante

Ansou Dramé, 27 ans, fils de Karamo, Journalier

Fatou Guèye Ndiaye Dramé, 9 ans, fille de Serigne, Élève

Fatou Hodio Dramé, 28 ans

Mohamed Cheikh Talibou Talla Dramé, 21 ans, fils de Ndongo et Ndèye Binta Guèye, Élève Néma II

Oudia Dramé

Oumar Dramé, 16 ans, fils de Feu Ibrahima et Mariama Cissé, Élève

Pape Dramé, 27 ans, fils d'Ibrahima et Mariama Cissé, Élève

Ramatoulaye Dramé, 60 ans, fille de Boubacar Bakary et Mariama Ngoné Diatta, Ménagère

Souleymane Dramé

Vieux Dramé

Yaye Fatou Dramé, 8 ans, fille de Serigne Mouhamadou et Khady Goudiaby, Élève

Sounkarou Dramé Dawo, 19 ans, fils de Feu Ibrahima et Mariama Cisse, Mécanicien

Aliou Dramé Diané, 4 ans, fils de Vieux et Ara Sagna

Dorothée S. B. Duchateau, fille d'Antoine et Mino Duchateau

Peggy M. L. Edet, 26 ans, fille de Michel et Ghislaine Edet, Infirmière Stephan Essien, 32 ans, Pêcheur

Fatoumata Fabouré, 50 ans, fille d'Insa et Néné Bodian, Commerçante

Alpha Fadiaba Famialo, 22 ans, fils de Chérif et Yaya Gassama, Élève Terminale

Ahmet Fall, fils de Maïmouna Guèye (naufragée)

Amadou Makhata Fall, 21 ans, fils de Madické et Marième Sèye, Pêcheur

Awa Fall, 41 ans, fille de Tahir et Marie Emilie Newton, Matronne / Aide Infirmière Dakar

Babacar Fall, fils de de Couma Dièye, Quartier-Maître

Bakary Fall, 7 ans, fils de Moussa et Madjiguène Tine (naufragée), Élève

Cheikh Kheuss Fall, 27 ans, Diamoraye Technicien D.J

Idrissa Fall, 76 ans, fils de Gorgui et Sira Faye, Cultivateur / Chef de village

Mamadou Fall

Marame Fall

Mbagnick Fall, Quartier-Maître Chef

Mouhamed Moustapha Fall, 0 an, fils de Ndèye Maïmouna Diop (nau-fragée)

Ndongo Fall

Ngadis Fall

Pape Fall, 22 ans, fils de Madické Moussa et Maréma Seck Madjiguène Tine, Pêcheur

Pape Cheikh Fall

Tamsir Fall, 9 ans, fils de Moussa et Madjiguène Tine Sène (naufragée), Élève

Tida Fall, 43 ans, fille de Boubacar et Mabinta Sambou, Commerçante

Cécile Faty, 15 ans, fille de Yves Gassama et Jacqueline Diatta, Élève

Lamine Faty, fils de Malang et Gnima Faty, Maçon

Mamady Faty, 16 ans, fils de Soumandeye Mady et Ouleymata Yaffa, Élève

Aliou Faye, 26 ans

Aliou Badara Faye, 30 ans, fils de Niokhor et Bineta Thior, Cultivateur

Baye Mayacine Faye, 47 ans, fils de Feu Ismaïla et feu Anta Ndoye Dièye (Ata Sarr Ndiaye), Pêcheur

Diarno Diouma Faye, 53 ans, fils de Soudou et Ndemba Khémé Siga Faye, Cultivateur

Faly Diop Faye

Ismaïla Faye, 26 ans, fils de Doudou et Rama Diop, Pêcheur

Kadiatou Faye, 33 ans, fille d'Ousmane et Fatoumata Bangoura

Maguette Faye, 14 ans, fille d'Ibrahima et Khady Ndiaye, Ménagère / Élève ?

Malick Faye, 10 ans, fils de Mbaye et Fatoumata Ka, Élève

Mame Mbissine Sène Faye, 5 ans, fille de Mbaye et Fatoumata Ka (nau-fragée), Élève

Mariane Faye

Mariétou Agnès Faye, 24 ans, fille de Kholé et Suzanne Sambou, Élève Terminale

Mayacine Faye, 27 ans

Mbath Samba Faye, 9 ans, fils de Mbaye et Fatoumata Ka (naufragée), Élève

Oumar Faye, 12 ans, fils de Feu Baye Mayacine (naufragé) et Ndèye Magatte Diagne, Pêcheur

Oumar Diop Faye

Ousmane Faye, 46 ans, Lieutenant, Marine nationale

Papa Waly Faye, 28 ans, Militaire 1ère classe

Pape Makha Faye, 20 ans, fils de Cheikh et Fernande Marie Rose Santana, Apprenti Mesuisier / Mécanicien

Saliou Faye

Waly Faye

Nyanga Gnagna Faye Sène, 13 ans, fille de Ngoné Sène-Izard (naufragée), Élève

Anastasia Fernandez, 23 ans, fille d'Auguste et Marianne Coly

Jean André Simon Fernandez, 19 ans, fils d'Auguste et Mariane Coly, Soudeur

Marie Fernandez, Ménagère

Céleste Figueira, 26 ans, Étudiante CESAG

Mariama Fodera Fadera, 20 ans, fille de Landing et Diénéba Gassama, Élève

Kinté Kiné Lopez Dafonseca, 50 ans, fille de Francisco et Marie Dacosta, Ménagère

David Daniel Forbé

Léontine Gandoul, 30 ans, fille d'Antoine et Élisabeth Simbiane

Abdoulaye dit Mafaly Gassama, 25 ans, fils de Yaya Moussa et Khady Dramé, Étudiant UCAD Balla Moussa Gassama, 14 ans, fils de Sounkarou et Sadio Baldé, Élève CEM Peyrissac

Coumady Gassama

Zéneide D. Gassama

Marie Gaye, 38 ans, fille d'Abdoulaye et Fatou Guèye, Commerçante

Vieux Gaye

Ndiawar Gaye

Cheikh T. Y. Gning

Ibrahima Gningue, 24 ans, fils d'Ousmane et Mame Marie Gning, Électricien auto

Souleymane Goly, 16 ans, fils de Cheikenba et Néné Tane

Alain Gomis, 35 ans, fils de Formose et Jacqueline Pie Noël

Albert Gomis

Alfred Gomis, 25 ans, fils de Dominique et Mariama Koubaré, Étudiant UCAD

Alissa Gomis, fille d'Oumpa Biaye et Kady Gomis Emma Preira, Ménagère

Anna B. K. Gomis, 30 ans, fille de Victor et Marie Gomis, Étudiante

Aristide Gomis

Baptiste Bas Pintou Gomis, 58 ans, fils de Fara et Anna Mendy, Peintre

Bas Pintou Gomis, 68 ans, Retraité en France

Catelle Gomis

Denis Gomis

Désirée R. Gomis, 29 ans, fille de Jean et Virginie Gomis, Commerçante / Ménagère

Élie Gomis, 25 ans, Ménagère

Élisa Bayo epouse Sylva Gomis, 54 ans, fille de Santranko et Khady Basse, Ménagère

Euclidis Euclide Gomis, 22 ans, fils de Joseph et Manuella Preira, Étudiante Médecine - Tisserand

Florence Florentine Gomis, 36 ans, fille de Jean Guillaume et Oufisse Basse

François Gomis, 25 ans, fils de Diong et Mariétou Mendy Gomis, Cultivateur en France

Geoffroy Gomis, 27 ans, fils de William et Rose Gomis, Étudiant UCAD

Germaine Gomis, 20 ans, fille de Scara et Patemounou, Élève RGB

Gilbert Gomis, 27 ans, fils de Louis et Thérèse Mendy, Footballeur Henry Gomis

Jean Bosco Gomis, 15 ans, fils d'Emmanuel, Séminariste Juvénat Fatick

Jean Paul L. Gomis, 14 ans, fils d'Antoine et Thérèse P. Corréa, Élève, École de Football - Tilène

Jean R. Gomis

Jean-Louis Gomis, Employé Eablissements R. Orleac

Jean-Marc Gomis, 19 ans, fils de Victor et Marie Gomis, Étudiant

Jean-Paul Gomis, 13 ans, fils d'Ambroise et Vénis Corréa

Joachim Gomis, 14 ans, fils d'Emmanuel et Paulette Mendy, Élève

Khady Gomis

Libasse Gomis, fils d'Ambroise et Vénus Corréa

Mangueka Gomis, 45 ans, Cuisinier MS "Joola"

Marie Hélène Gomis, 20 ans, fille de François et Ana Bicou Gomis, Élève Ziguinchor

Maurice Gomis, 12 ans, fils de Jean Pierre et Christine Gomis, Élève

Maxi(me) K. Gomis, 17 ans, fils de Pierre et Maria Mendy, Élève

Oupa Nana Gomis, 40 ans, fils de Formose et Monique Mendy, Naviga-

Paul Gomis, 49 ans, fils d'Antoine et Thérèse Diamé, Enseignant Stella Maris

Pauline Gomis, fille de Karétine, Ménagère

Philomène Gomis, 23 ans, fille de Joseph et Manuelle Preira, Étudiante 2^{ème} Année Géograpgie / Tisserand

Rachel Gomis, 3 ans, fille de Jean Pierre et Christine Gomis, Élève

Roumon ou Romain Romane Ronco Gomis, 25 ans, fils de Diong et Béatrice Gomis, Élève en Guinée Bissau

Sylvain Gomis, 40 ans, fils de Paul et Élisabeth Mendy, Artiste Chorégraphe

Sylvain Valéra Gomis, 23 ans

Victor Gomis, 28 ans, fils de Thomas et Arketta Jeannette Mendy

Victor Gomis, 57 ans, fils de Nicolas et Madeleine Mendy, Commerçant

Virginie Caréda Gomis, 22 ans, fille d'Antoine Oupa Caréda et Mama Tendeng, Élève

Yacine Bosco Gomis, 15 ans, fille d'Emmanuel et Paulette Mendy, Couturière

Carlos Gomis Gomez, 18 ans, fils de Jeannot et Indya Gomis, Élève

Maria Kougna Gomis Gomez, 31 ans, fille de Kowach Burinth Kimithiga et Kayoum Mendes

Marie Gomis Gomez, 20 ans, fille de Diong Fernando et Sabadou Ka, Ménagère

Antoine G. Gomis Gomez, 12 ans, fils de Jean Pierre et Florence Mendy

Francisco dit Thicou Gomis Gomez, 43 ans, fils de Laurent et Kinta Gomis, Tisserand / Cultivateur Barman

François Gomis Gomez, 45 ans, fils de Laurent et Monique Mendy, Collaborateur SOCIDA "Mèches Darling"

Abdou Goudiaby

Abdourahmane Goudiaby, 18 ans, fils d'Insa et Fatoumata Boiro, Élève

Aminata Goudiaby

Bakary Goudiaby, 18 ans, fils de Bana Sambou, Élève

Bakary Goudiaby, fils de Khady Manga

Bakary Vieux Goudiaby, 33 ans, fils d'Ibrahima et Diarra Sagna, Soldat 1ère classe

Delphine Goudiaby, 16 ans, fille de Thomas et Blanche (Dieynaba) Sambou, Élève

Doudou Goudiaby, 50 ans, Diamoraye Lead Vocal 1 / Enseignant

Ernest Bedouin Goudiaby, 16 ans, fils de Lucien et Christine Coly

Fatou Lala Goudiaby, 24 ans, fille d'Ibrahima et Diarra Sagna, Ménagère

Gnimading Goudiaby, 17 ans, fille d'Ismaïla et Mariétou Diédhiou, Ménagère

Ibrahima Goudiaby

Isabelle Michèle Mamy Goudiaby, 23 ans, fille de Louis Pascal et Antoinette Senghor, Enseignante Stagiaire

Issa Goudiaby, 23 ans, fils de Bourama et Combé Badji, Cultivateur

Mame Diarra Goudiaby, 1 an, fille de Bacary Vieux et Adama Sané

Mouminatou Goudiaby, 43 ans, fille de Youssouph et Moussoukoyo Diédhiou, Ménagère à Dakar

Moustapha Goudiaby, 21 ans, fils d'Abdoulaye et Bineta Bodian Badiane, Cultivateur

Papa Ousmane Goudiaby, 26 ans, fils d'Ibrahima et Aïssatou Fall, Étudiant en Physique-Chimie

Penda Goudiaby

Ramatoulaye Goudiaby, 27 ans, fille de Lamine et Fatou Bodian, Ménagère / Couturière

Sophie Prisca Goudiaby, 24 ans, fille de Thomas & Aïssatou Djiboul Blanche Sambou, Ménagère

Tombon Goudiaby, Matelot de 1ère classe

Corine Guedj, fille de M. et M^{me} Guedj, compagne de Patrice Auvray (rescapé)

El Hadj Ma Ngoné Guèye, 7 ans, fils de Birame et Fatoumata Binta Coundo Cissé, Élève

Abdoulaye Guèye, 24 ans, fils d'Omar et Rokhaya Daba Coulibaly Tounkara, Élève à Dakar

Adama Guèye, 34 ans, fils de Feu El Hadj Talibé et Ndèye Awa Cissé, Militaire

Amadou Guèye

Assane Guèye

Bineta Guèye, 20 ans, fille d'Ousseynou et Rokhaya Diatta, Élève Couturière

Coumba Diop Guèye, 0 an, fille de Moustapha Alié et Ramatoulaye Goudiaby (naufragée)

Coura Guèye, 9 ans, fille de Birame et Fatoumata Binta Goundo Sadio Badio Cissé, Élève

El Hadj. Mor Khoudia Guèye, 21 ans, fils de Feu El Hadj Talibé et Ndèye Awa Cissé, Militaire

Ibrahima Guèye, 26 ans, Étudiant UNIS Droit

Idrissa Guèye

Magatte Magui Guèye, 30 ans, fils de Dame et Mame Guèye Tall, Pilote Barre

Maïmouna Guèye, fille de Ndèye Bâ

Malick Guèye

Mamadou Guèye, fils de Macine et Astou Fall, Marchand

Mamadou Ba Guèye, Premier Maître

Marie Guèye

Ndèye Aïssatou Guèye

Omar Guèye, 22 ans, Maçon

Papa Guèye, 8 ans, fils de Goundo Cissé

Pape Malick Guèye, 27 ans, fils de Latyr et Fatou Ndione, Maçon

Samba Guèye, 24 ans, Étudiant UGB Geographie - Élève

Abdou Abou Hassane, Auditeur de Justice - Centre Formation Judiciaire de Dakar

Abdou Karim Houndjo, 27 ans, fils d'Adrien et Awa Diédhiou, Agent Technique Agriculture

Christine G. Humeau Suzanne, filles d'André et Thérèse Humeau, Infirmière

Nennura Nasiniura Lisdangela Janice Mendes Indami, 18 ans, fille de Luis et Natercia Mendes, Ménagère

Frenil Funil Indy, fils d'Oumédiély et Akoly Indi, Tisserand

Jean Louis Izard, 1 an, fils de Charles et Ngoné Sène

Gérard Jacky, 40 ans, fils de Sabane et Ponsamy Bandiaky, Militaire en retraite, Camp Mamelles

Justin Jacky, 41 ans, fils de Robert et Angélique Toupane, Électricien

Adeline Addine Jacques Diatta Sané, 22 ans, fille de Raphaël et Clémence Bassène, Couturière Élève

Piennely Jeannette

Jorge Georges Diaz de Tudanca Jimenez

Marguerita Salvador Jimenez

Maria Lara Dara Diaz de Tucanda Jimenez

Naly R. Nelly P. Joseline

Aristide Jules, 56 ans, fils de Charles Bernard et Angélique Corréa, Retraité IPRES Informatique

Amadou Ka, 26 ans, fils d'Oumar Abdou et Coumba Camara, Employé civil *Le Joola*, Cuisinier

Elhadji Mamadou Ka

Elimane Mamadou Ka

Fatoumata Ka, 37 ans, fille de Mamadou et Hady Adji Dia, Ménagère

Hamady Amadou Ka

Moussa Ka, 30 ans, fils de Galo et Sira Sow, Commerçant

Ndiaga Ka, 41 ans, fils d'Amath et Sokhna Ba, Commerçant

Alioune Kabo

Barthélemy Kabo

Charlemagne Kabo

Jean R. Kabo

Antoine Kabo, 23 ans, fils de Jean et Christine Kabo, Militaire

Antoinette Kabo, fille de Jean et Christine Kabo Ménagère

Marie Kabo, 50 ans, fille d'Alexis et Cécile Bandiaki, Surveillante Lycée Lamine Guèye

Zène R. Kabo

Alice Augustine Kabou, 14 ans, fille de Maurice et Anna Nzale, Élève CM Passy

Luc Pascal Kabou, 14 ans, fils de Maurice et Anna Nzalé, Élève Sacré Cœur Ziguinchor

Adèle Konady Kabou, 23 ans, fille d'Ernest et Jeanne Ndecky Samy, Étudiante

Antoine Kabou, Soldat 1ère classe

Karla Kabou

Marie Thérèse Kabou, 33 ans, fille de Robert et Élisabeth Bassène, Ménagère

Eloge Milliam Viviane Kagnaly, 22 ans, fille de Gabriel et Marie Thérèse Ndecky, Ménagère

Malaine Madeleine Kama, 8 ans, fille de Papa Samba Abdou et Awa Cheikh Sarr, Élève

Momar Guèye Papa Kama, 5 ans, fils de Papa Samba Abdou et Awa Cheikh Sarr, Élève

Virginie Kamala, 32 ans, fille de Bassang et Oulimpia Mouta

Christian V. Kamara

Ibrahima Kamara, 21 ans, fils d'Aliou Kamara

Momath Kamara, Commerçant

Yaya Kambaye, 25 ans, fils de Sankoung et Mouskouta Bandia, Mécanicien Moto

Lamine Kandé, fils de Mamadou et Diénéba Diamé, Élève

Robert Kandetty, 42 ans, Militaire

Adama Kandji, 29 ans, fils de Souleymane et Aminta Guèye, Ouvrier

Diaba Kane

Fatoumata Kane, 22 ans, fille de Raphaël et Clémence

Fatoumata Kane, 63 ans, fille de Souleymane et Siniu Dabo, Ménagère

Iba Kane, 49 ans, Bijoutier

Ibra Kane, 55 ans, fils de Thiar et Maréma Guèye

Kaya Demba Kane, 27 ans, fils de Demba Nouhoum et Ourey Ardo Sow, Élève / Hôtelier

Mame Diarra Kane

Bernabé Joseph Kanfom Rangom

Moïse Kanfon, 23 ans, fils de Joseph et Pauline Malou, Étudiant Dakar Célestin Kanfoudy, 32 ans, Ancien Militaire

Ibou Kanté

Saturnin Kantoussan

Albert Kassoka, 32 ans, fils de Jean Pierre et Anna Mbadia Boucal, Soldat 1^{ère} classe

????? Bodian, 20 ans, fils d'Athanase et Safiétou Mané, Instituteur

Chompy Sandrine Kassoka, 20 ans, fille d'Atenasse et Safiétou Mané, Élève 1^{ère} Djignabo

Isabelle Kassoka, 29 ans, fille d'Antoine et Antoinette Ntab Nabib, Ménagère / Cuisinier

Rosalie Kassoka, 15 ans, fille d'Antoine et Antoinette Ntab Nabib, Élève

Alfred Charles David Kayounga, 6 ans, fils d'Albert & Jeanne Niouky, Élève

Suzanne Sylvie Kayounga, 15 ans, fille d'Albert et Ngoné Lèye, Élève

Véronique Béatrice Kayounga, 14 ans, fille d'Albert & Jeanne Niouky, Élève

Abdou K. Kébé

Adama Kébé, 8 ans, fils d'Oumar et Awa Diop (naufragée)

Alioune Kébé, 35 ans, fils de Moussa et Tamarta Kébé, Menuisier métallique / Soudeur

Awa Kébé, 8 ans, fille d'Oumar et Awa Diop (naufragée)

Farakh Sarakh Kébé, 6 ans, fils d'Oumar et Awa Diop (naufragée)

Mamadou Kébé, 3 ans, fils d'Oumar et Awa Diop (naufragée)

Moussa Kébé, 4 ans, fils d'Alioune et Mariama Niang

Bassirou Keita

Cheikh Sadio Keita

Cheikhna Keita, 26 ans, fils d'Ibrahima et Aïssatou Ndiaye, Élève

Djiby Keita, 24 ans, fils de Cheikhna et Dyénaba Gassama, Menuisier à Ziguinchor

Ibrahima Keita, 23 ans, fils de Cheikhna et Dyénaba Gassama, Élève à Ziguinchor

Gaston Keita

Achille Kény, 24 ans, fils d'Albert et Blandine Ndecky, Soldat 1ère classe

Sénébou Khoulé, 22 ans, fille de Mor et Marie Augustine Diatta (naufragée), Étudiante Lettres

Léontine Ko Nkoum, 28 ans, Étudiante

Madeleine Coumba Koïta , 28 ans, fille de Feu Famara et Cécilia Sambou, Employée à la S.G.B.S Pt E / Agent Western Union

Malang Koma, 36 ans, fils de Cheikh Ibrahima et Aminata Fall, Caporal chef Marine nationale

Mamadou L. Kombo

Ousseynou Konaté, 17 ans, fils d'Ousmane et Oumy Fall, Élève

Seydou Koné, Étudiant

Fatoumata Konté, 49 ans, fille de Bouly et Binta Diba, Ménagère / Commerçante

Alioune Badara Konté, 22 ans, fils d'Ousmane et Marie B. Preira De Carvalho, Étudiant UCAD

El Hadj Ibrahima Konté Kanté, fils de Tamba et Mame Faye, Soldat 2^e classe

Abdoulaye Korta, 48 ans, Hôtelier à Dakar

Penda Korta, fille d'Abdoulaye (naufragé)

Samba Kouaté, 37 ans

Daouda Koundoul, 42 ans, fils d'Awa Thiam, Militaire Sergent

Oury Kouroum

Samba Kouyaté, Second-Maître

Blandine M. T. (M.E.) Lambal

Grace Lisette Ansilémoloute Lambal, 1 an, fille de Raphaël et Delphine Diatta (naufragée)

Lysiane Clémentine Manboutine Lambal, 7 ans, fille de Raphaël et Delphine Diatta (naufragée), Élève

Marie Lambal, 38 ans, fille de Sibiloum Koumel et Edionique Diedhiou, Ménagère

Yves Marc Amaga Lambal, 5 ans, fils de Raphaël et Delphine Diatta (naufragée)

Ndeye Marième Yata Faye Lamotte, 23 ans, fille de Mamadou et Mariétou Diop, Étudiante Anglais

Domizio Lepoci Lipoci

Ndambert Lèye

Awa Lodiane Badiane, 32 ans, fille de Mouhamed Mamadou et Fatou Touty Konté, Ménagère

Joseph Siacrite Lomène, 10 ans, fils de Jean Baptiste Ampa Mossor et Marie Diatta, Élève Béatrice Lopes, 23 ans, fille de Pédro et Lucinda Dasylva, Couturière

Beatriz Lopez, 36 ans, fille d'Emilio et Maria Dasylva, Ménagère RGB / Commerçante

Carlinoiu Lopez, 10 ans, Eleve à Ziguinchor

Emmanuel Roger Lopy, 66 ans, fils de Jean et Stéphanie Fonseca, Retraité IRD

Fernand Baraye Bamaye Lopy, 20 ans, fils de Jean Marie et Marguerite Gomis, Maçon

Richard Lopy, 28 ans, fils de Jean Marie et Marguerite Gomis, Peintre

Néné Lopy Lopez, 37 ans, fille de LamesseLauresse et Maï Lopy, Cultivateur

Néné Lopy Lopez, 39 ans, fille de Datawane et Lopy, Ménagère

Fatou Ly, fille de, Étudiante Portugais

Ibrahima Ly, 27 ans, fils d'Abdoulaye et Ramata Bâ

Assomption Malack, 45 ans, fille de Gilbert et Christine Baguette, Ménagère

Abraham Malomar, 1 an, fils de Théodore et Marie Louise Nassalan

Edmond Malou, 27 ans, fils d'Albino et Marie Louise Boissy, Professeur Vacataire CM Louga

Martin Malou, 27 ans, Commerçant

Pascal Luc Pascal Malou Kabou, 15 ans, fils de Maurice Kabou et Anna Nzalé

Oulda Gilda Malou, 38 ans, fils d'Agastou Malou, Menuisier, Petit Kandé - Commerçant

Angélique Mancabou Macalou

Cyprien Mancor, 33 ans, fils de Gilbert et Bandioudé Danty Silva et Isabelle Bacourine, Diamoraye Lead Vocal 3 (sans emploi)

Serge Hubert Michael Mandiame, 28 ans, fils de Michel et Thérèse Boissy, Électricien

Maguette Mandiang, 57 ans, de Labaly et Diama Dramé, Restaurateur

Alonze H. M. Mandione Mandiami

Adama Mané, 43 ans, fille de Malamine et Tabaski Badji, Commerçante

Aïssatou Mané, Ménagère

Aladji Mané, 26 ans, fils de Bacary et Mariama Camara

Aliou Mané

Aminata Mané, 57 ans, fille de Bourama et Mariam Diawara, Commerçante

Ansoumana Mané, 13 ans, fils d'Ibrahima Solo et Ndèye Kandé Sakho, Élève, École de Football - Belfort

Astou Mané

Awa Mané, 38 ans, Commerçante

Binetou Mané, 18 ans, fille de, Ménagère

Christophe Mané, 25 ans, fils de Raymond et Ndèye Marie Mané, Menusier

Daouda Mané, 37 ans, fils de Seydou et Claire Coly, Élève

Dionsignou Mané, 25 ans, fils d'Alphonse et Marième Mané, Étudiant Portugais / Enseignant Privé

Djiwoya Thérèse Mané, 24 ans, fille de Martin et Léocadie Diédhiou, Étudiante Sciences Naturelles

El Hadji M. Mané, 20 ans

El Hadji Mamadou Mané, 16 ans, fils d'Ansou et Gnimading Camara, Maçon

Fally Mané

Fatou Mané, 11 ans, fille de Nfally, Élève

Fatou Mané, 58 ans, fille de Fodan et Dianké Dramé, Commerçante

Fatoumata Mané, 9 ans, fille d'Oumar et Kadiatou Faye et Kadiatou Faye (naufragée), Élève Néma Kadior Ziguinchor

Jean Paul Mané, 12 ans, fils de Gilbert Sounkarou et Ndeye Antoinette Madeleine Mané, Élève École de Football Tilène

Kémo Mané, 24 ans, fils de Mady, Marabout / Cultivateur

Khady Mané, 36 ans, fille d'Abdou et Kadissa Diedhiou, Commercante

Lamine Malamine Mané, 11 ans, fils d'Ibrahima Solo et Ndèye Kandé Sakho, Élève, École de Football - Belfort

Léna Léa Mané, 46 ans, fille de Yala et Maria Diatta, Ménagère

Ma-Awa Mané

Malang Mané, 25 ans, fils d'Amadou, Photographe

Ousmane Mané

Philomène Tacky Mané Mané, 27 ans, fille d'Élisabeth Mané, Ménagère / Commerçante

Raimundo Mané, 51 ans, fils de Jean et Thérèse Diassy, Immigré / Ouvrier spécialisé

Rose Preira Mané

Seynabou Mané, 2 ans, fille de Kéba Djibril et Diénéba Tounkara

Sokhna Mané, 18 ans, fille de Lamine et Awa Sadio, Couturière

Souleymane Mané, 45 ans, fils de Caresse et Binta Mané, Militaire Marine Nationale

Victorine Mané

Mamadou Mané Diafoune, 3 ans, fils de Rafy et Fatou Bintou Sébastienne Diafouné (naufragée)

Nfally Mané Diagne, 48 ans, fils de Fatou Konté

Adamasse Manga, 57 ans, fils de Cosuelle et Élisabeth Diatta, Cultivateur

Alain Manga

Alouga Mbinki Manga, 4 ans, fils de Jean Baptiste (rescapé) et Anta Bousso Senghor

Alphonse Manga

Amy Manga, 36 ans, fille de Soubéroume et Ebéro Coly, Ménagère

Anna Anta Lidjie Manga, 20 ans, fille d'Ernest et Gnouma Manga, Couturière à Ziguinchor

Brigide Kakhandou Prigibbé Manga, 19 ans, fille d'Ernest et Gnouma Manga, Élève Collège de Brin

Bruno Manga, 28 ans, fils de Balfonga et Agnès Matoyo Diatta, Élève

Camille Manga, 8 ans, fille de Jean-Marie Manga, Élève

Césard Cédar Eteba Nango Manga, 12 ans, fils de Nicolas et Agnès Diatta (naufragée), Élève

Charles Manga, 16 ans, fils d'Aloyse Manga et Balbine Badji, Élève / Électricien

Charles Manga, 56 ans, fils de François et Rose Diédhiou, Adjudant retraité

Damas Manga

Ermande Hermann Manga, 25 ans, fils de Jean-Marie Manga, Élève

Ernest Benoit Manga, 16 ans, fils d'Eugène Manga et Théola Diame, Élève

Eudoxie Manga, 28 ans, fille de Feu Pascal et Assai Diatta, Ménagère Élève

Fatou Manga, 18 ans, fille de Mamadou et Mariama Dieudiame, Élève

Gabriel Benjamin Manga, 26 ans, fils de Pascal et Marthe Nunez, Étudiant

Gilbert Abdou Lahat Manga

Gilbert Edougboungué Manga, 62 ans, fils de Lazare et Lucie Senghor, Agent retraité SONACOS

Hernès Hermann Germain Manga, 5 ans, fils de Frère de Jean-Marie Manga

Hervé Kambing Manga, 23 ans, fils de Raymond et Marie Hélène Manga, Élève / Technicien / Étudiant

Idrissa Manga, 27 ans, fils d'Ibrahima et Maïmouna Tendeng Bassène, Machiniste

Jean-Louis Manga

Jean-Pierre Manga, 0 an, fils de Joseph et Marie Diatta

Joséphine Manga

Judith Manga, 33 ans, fille de Dolice et Catherine Maguette Diatta, Diamoraye Chœur / Ménagère / Commerçante

Kempès Mario Kempes Manga, 1 an, fils de Ninou Ampa et Stella Rokhaya Diatta

Kombé Manga, 6 ans, fille de Ninou et Stella Diatta

Madeleine Manga, 4 ans

Marcel Manga, 24 ans, fils d'Ampa et Rokhaya Diatta, Cultivateur

Marcel S. Nango Manga, 3 ans, fils de Nicolas Nino et Marie Nango

Marcelino Manga, 5 ans, Élève préscolaire

Maria Manga, 41 ans, fille d'Ohékoune et Kouyabe Sagna, Ménagère

Marie Manga, 8 ans, fille de Ninou Ampa et Stella Rokhaya Diatta, Élève

Marie-Jeanne Manga, 4 ans, fille de Jean-Baptiste (rescapé)

Micheline Manga, 0 an, fille de Nicolas & Ernestine Diatta

Nély Valérie Manga, 1 an, fille de Jonas et Anne Anta Lidjie Manga

Odokite Manga, 30 ans

Ousmane Manga, 0 an, fils de Pascal Ibrahima (naufragé) et Eudoxie Manga (naufragée)

Pascal Manga, 34 ans, fils de Djesembou et Ago Sambou, Instituteur à Kédougou

Pisco Manga, 3 ans, fils de Nicolas et Agnès Diatta (naufragée)

Raoul Manga, 18 ans, fils de Jean Pierre et Félicité Sagna, Mécanicien / Élève

René André Louis Manga, 16 ans, fils de Jean Pierre et Félicité Sagna, Élève

Rosalie Siabatou Manga, 1 an, fille de Nicolas I. Nango et Agnès Diatta (naufragée)

Rosine Manga, 36 ans, fille d'Ohékoune et Kouyabe Sagna, Ménagère

Saliou Manga, 24 ans, fils de Bakary et Célestine Manga, Enseignant à Agnak

Sarata Manga, 1 an, fille de Pascal Ibrahima (naufragé) et Eudoxie Manga (naufragée)

Serge I. Manga, 26 ans, fils de Lucien et Marie Rose Sagna, Étudiant UCAD Philo

Baïdy Makier Mankane, 18 ans, fils de feu Papa Alphonse et Ndèye Marone

Abdou Mansaly, 21 ans, fils de Mamadou et Yama Ndiaye, Étudiant

Ariel Giscard Mantounck, 11 ans, fils de Benoît et Victorine Ndecky, Élève

Charles Pascal Mantounck, 15 ans, fils de Benoît et Victorine Ndecky, Élève

Joseph Mantounck, 17 ans, fils de Benoît et Victorine Ndecky, Élève

Olive Simone Mantounck, 22 ans, fille de Georges et Suzanne Demba, Étudiante

Guy Achille Ousmane Mantounck Mansaly, 10 ans, fils de Benoît et Victorine Ndecky, Élève

Fayrouze Thérèse Maouad, 39 ans, fille de Joseph et Maguérite Doumith, Ménagère

Youssou Maréna, 23 ans, fils de Diombicou et Thérèse Diokou

Youssoupha Maréna, 32 ans

Jean P. G. Marie

Dominique Ibrahima Marone, 18 ans, fils d'Émile et Thérèse Ndour, SOCIDA "Mèches Darling"

Atagnassio Martin

Marcel K. M. Martin, compagnon de Laurence Blumberger (naufragée)

Joséphine Désirée N. Maty, 31 ans, fille de Daniel et Anna Toupane, Ménagère

Nelly Maurin, 46 ans, Électricien

Alpha Oumar Mballo, 22 ans, fils de Yoro et Touty Marie Barry, Étudiant Géographie UCAD

Mamadou Bakary Mballo, 44 ans, fils de Samba et Fatoumata Diao, Marin, membre équipage *Joola*

Adji Bigué Mbaye, 24 ans, fille d'Almamy et Fatou Touty Barro, Commerçante

Boubacar Mbaye, 23 ans, fils de Hamedine et Hawamadou Mbodji, Mareyeur à Belfort

Chérif Younouss Mbaye, 43 ans, fils d'Aliou et Rouba Dieng, Cultivateur

Diétou Mbaye, 39 ans, fille de Moussa Bernard et Diarra Mbaye, Commerçante

Ibrahima Mbaye, 40 ans

Idrissa Mbaye, 18 ans, fils d'Insa et Astou Biteye, Pêcheur

Insa Mbaye, 30 ans, fils de Ndiawar et Amina Fall, Pêcheur

Mariama Mbaye

Ndèye Kenbougoul Racine Mbaye, 24 ans, Institutrice Croix Rouge

Pape Alioune Mohamed Mbaye, 27 ans, fils d'El Hadji et Maïmouna Seck, Artiste - Peintre

Serigne Mbaye

Mbaye Mbengue, Second-Maître

Papa Khaly Aly Mbodj, 18 ans, fils de Seydou Niang et Oumy Khaly Dia, Élève à la SODIZI / Électricien

Mame G. Mbodj

Mamadou Mbodji

Djiba Djiby Mboup, 48 ans, Commerçant

Everlast Arnaud Mbourou ou Mboudou, 26 ans, fille d'Ogandaga Clémentino, Étudiant IPG Dakar

Julien Médou, 40 ans, fils de Dominique et Louise Nassalan, Fonctionnaire / Sapeur pompier retraité

Armindo Mendes, 20 ans, fils de Robert, Cultivateur

Louis Mendes

Nessiaguira D. Mendes

Awa Anna Mendes Mendy, 2 ans, fille de Fernando et Maria Kougna Gomis

Fernando Mendes Mendy, 44 ans, fils de Balinicata et Amy Mendy, Cultivateur

Adèle Mendy, 26 ans, fille de François et Adeline Adama Diatta, Élève

Alain Dion Marcel Mendy, 27 ans, fils de Simon et Marie Thérèse Mendy

Alexandre Mendy, 23 ans, fils de Vincent et Marie Mendy, Journalier Soboa / Peintre Électricien

Alphonse Mendy, 44 ans, fils d'Antoine et Marie Louise Gomis Thérèse Corréa, Ancien Militaire

Antoine Mendy

Armando Mendy, 21 ans

Bonaventure Mendy, 4 ans, fils d'Edmond et Néné Lopy (naufragée), Élève

Célestin Mendy, 27 ans, fils de Maurice et Maria Gomis, Employé sur le *Joola l* Aide-Cuisinier

Charles Mendy, 38 ans, fils d'Alphonse et Florence Gomis, Infirmier militaire

Daniel Mendy, 12 ans, fils de Dominique et Diminga Mendy, Élève

David Mendy, 12 ans, fils d'Alphonse et Soukeyna Mendy, Élève, École de Football - Belfort

Denis Mendy, 15 ans, fils d'Antoine et Florentine Gomis, Cultivateur

Diéto Mendy, 22 ans

Diminga Mendy, 70 ans, fille d'Oupa, Ménagère

Domingo Mendy

Élisabeth Mendy, 2 ans

Fatima Fatou Mendy, 37 ans, fille de Grégor et Koudiencoing Mendy, Commerçante

Florine Floris V. Mendy

Gaston Mendy, 9 ans, fils de Pathiala et Marie Mendy, Élève

Geneviève Anorane Mendy, 3 ans, fils d'Edmond et Néné Lopy (naufragée), Élève

Georgette T. Mendy

Gérard Mendy, 23 ans, fils de Bissenty et Maria Gomis

Hélène Mendy, fille de Thérèse Preira

Hortense Gomis Mendy, 31 ans, fille de Joseph et Caroline Dia, Ménagère / Commerçante

Jean Pierre Mendy, 25 ans, fils de Vincent et Maïmouna Diatta, Peintre / Journalier *Joola*

Jean L. E. Mendy

Jeannette Mendy, 32 ans, fille de Carlos et Marie Mendy

Laurent Mendy, 20 ans, fils de Jean et Thérèse Mendy, Élève

Laurent Mendy, 47 ans, Adjudant, Armée nationale

Lazare Mendy, 13 ans, fils de Fernand Albert et Bernadette Mendy, Soudeur

Lazare Mendy, fils d'Henry et Anastasia Fernandez (naufragée)

Léna Mendy, 20 ans, fille de Paul et Thérèse Gomis

Léna Mendy (bébé de), 0 an, de Léna Mendy

Léon Mendy, 14 ans, fils de Pathiala et Solinda Mendy, Élève

Loty Louis Mendy, 23 ans, fils de Bissenty et Fatou Mendy

Madeleine Mendy 39 ans, fille de Diong et Marthe Mendy, Ménagère à Dakar

Mandithiss Mendy

Marcel Mendy

Marie Mendy

Marie Thérèse Mendy, 31 ans, fille d'Antoine et Marie Louise, Ménagère

Nelson Mendy, 16 ans, fils de Louis et Monique Mendy

Nganthiou Mendy, Cultivateur

Pape Charles Mendy, 15 ans, fils d'Edmond Edouard et Isabelle Mendy, Élève, École de Football - Belfort

Pathiala Mendy, 46 ans, fils de Bisenty et Maria Mendy, Cultivateur

Patrice Mendy, 22 ans, fils de Louis Dion et Amy Marie Thérèse Gomis, Élève

Paul Mendy, fils d'Ambroise et Héléne Mendy, Second-Maître Marine nationale

Sabelle Mendy, fille de Louis, Ménagère

Samuel Mendy, 6 ans, fils de Louis et Monique Mendy

Sébastien Mendy, 2 ans, fils d'Henry et Anastasia Fernandez (naufragée)

Sera Mendy, 23 ans, Apprenti Électricien

Siga Mendy, 29 ans, fille de Fara et Sabdou Mendy, Électricien

Thérèse Néné Mendy, 30 ans, Ménagère

Trissia Mendy, 2 ans, fille de Louis et Monique Mendy

Odile Mendy Diédhiou

Monique Mendy Mendes, 32 ans, fille de Lys et Arèné Dasylva, Ménagère

Jacques Meyzie, 38 ans, fils de M. et M^{me} Jean-René et Ginette Meyzie, époux de Élizabeth Bertille Meyzie-Boissy (naufragée), Agent commercial

Sylvia Sylvaine Mingou, 35 ans, fille d'Henry et Pauline Bacourine, Ménagère

Emmanuel Mingou, 47 ans, fils de Maurice et Christine Campal, Sergent / Batrain

Jean Yves Miranda, 27 ans, fils de Simon et Gloria Madiamane, Élève

Joya ou Yoya Joel Monteiro, 28 ans, fille d'Armindou et Rosa Ndambi, Ménagère

Feyrouze T. Mourid Mouad

Anna Namatane, Ménagère

William Nassalan, 19 ans, fils de Victor et Thérèse Mbapa Namatane, Élève à Boutoute

Marie Louise Nassalang, 36 ans, fille de Louis et Alda Ndecky, Ménagère

Michel Rigobert Natack, 16 ans, fils de Diong et Marie Corea, Élève Ziguinchor, École de Football - Belfort

Paul Natack, 39 ans, fils d'Ambroise et Poubene Mendy, Commerçant

Abdoul Wahab Ndao, 3 ans, fils de Boubacar et Awa Diatta

Lissa Ndao, mineure, fille d'Ibrahima Ndao (SAR) et Adja Sagna, Élève

Ndèye Fatou Ndao, 12 ans, fille de Mamadou Khaly et Fatou Ndao, Élève

Oumou Oumy Ndao, 34 ans, fille d'Abdoulaye et Fatou Camara, Commercante

Ousmane Ndao, 23 ans, fils de Moussa et Awa Diatta, Pêcheur

Marie-Emilie Ndao, 0 an, fille d'Ibrahima Ndao (SAR) et Adja Sagna

Marième Mané Ndao, 0 an, fille d'Ibrahima Ndao (SAR) et Adja Sagna, Élève à Dakar en 6^{ème}

Auguste Ndecky, 62 ans, fils de Kamala Auguste et Padiou Mandiamy Antoinette Kathiew, Hôtelier en retraite

Bernard Ndecky, 41 ans, fils de François et Thérèse Kanfon, Cultivateur / Vigile

Christine Ndecky, 49 ans, fille de Sympa et Lyna Dionou Mangou Pondingou Kaly, Ménagère

Jean Ndecky, fils de Dioukine et Méry Niouky, Enseignant à Guédiawaye

Jean Pierre Ndecky, fils de François et Térèse Kanfome, Vigile / Gardien AKS Dakar-Yoff

Rosalie A. Ndecky, 34 ans, fille de Basile et Odette Diatta, Ménagère / Agent SONACOS

Cécile Ndecky, 30 ans, fille de Joseph et Mamaï Demba Morgadou, Ménagère

Charlotte Ndecky, 51 ans, fille de Neuguène et Bakoidy Nzalé, Ménagère

Fernand Ndecky, 45 ans, Enseignant à Kandé Alas

Marie Ndecky, 24 ans, fille de Marceline Masar, Commerçante

Henriette Ndeye, 59 ans, fille de Paul et Angélique Mingou

Abdoulaye Ndiaye, 33 ans, fils de Feu Mamadou et Fatou Faye, Commerçant

Alassane Ndiaye, 19 ans, fils d'Ousmane Kombo et Fatou Diémé, Boutiquier à Elinking

Aliou Ndiaye, 25 ans, fils de Mamadou Binta et Ndèye Binta Diallo, Tapissier

Amadou Ndiaye, 18 ans, fils de Serigne, Marchand

Amadou Alhousseynou Ndiaye, 24 ans, fils d'Alphousseyni et Fayol Sy, Bijoutier

Amady Ndiaye, 28 ans, fils d'Ousmane et Fatou Ka, Commerçant Dakar-Ziguinchor

Angèle Maman Ndiaye, 28 ans

Astou Ndiaye

Astou Angèle M. Ndiaye, 20 ans, fille de Samba et Martine Sambou, Ménagère

Awa Ndiaye, 12 ans, Élève, CM 1 Taïba

Awa Ndiaye, 17 ans, fille de Mame Khady Top, Élève à Ziguinchor

Babacar Ndiaye, 14 ans, fils de Samba et Maïmouna Diallo, Élève à Soucoupapaye, École de Football - Colobane

Bineta Ciré M. Ndiaye

Binta Ndiaye, 21 ans, fille de Moustapha et Rokhaye Ndiaye, Ménagère à Ziguinchor

Boubacar Ndiaye, Caporal

Cheikh Ibrahima Ndiaye, 30 ans, Commerçant

Cheikh O. Ndiaye

Coumba Diop Ndiaye, 15 ans, fille de Samba et Khady Mar

Diaratou Ndiaye, 22 ans, fille d'Abdoul Aziz et Coumba Camara, Élève

Diarra dite Mimi Ndiaye, 17 ans, Silman et Rosine Sagna, Élève

Diary Ndiaye, 20 ans, fille d'Aziz et Bineta Cissé, Élève

Dieynaba Ndiaye, 19 ans, fille d'Amadou et Coumba Ndiaye

Dyénaba Ndiaye, 17 ans, fille de Youssou et Fatoumata Ndiaye, Élève

El Hadji Ndiaye, 30 ans, fils de Mor et Kadia Sy, Pêcheur

Farmata Moussa Ndiaye, 43 ans

Fatou Ndiaye

Fatoumata Moussa Ndiaye, 36 ans, fille de Moussa et Boye Thillo Fall

Ibrahima Ndiaye, 25 ans, fils de Fatou Dieng

Ibrahima Ndiaye, 27 ans, fils de Fallou et Astou Diouf, Militaire

Idieu Ndiaye, fils d'Insa et Aïda Bitèye

Idrissa Ndiaye, 26 ans, fils d'Ibrahima et Awa Badji, Soldat de 1^{ère} classe, Ourossogui

Maguette Ndiaye, 40 ans, fille de Mahmoud Mamour et Khady Ngom, Ménagère

Maïmouna Ndiaye

Mama Ndiaye, 30 ans, fille de Bassirou et Amy Diatta, Ménagère

Mamadou G. Ndiaye

Mame Sémou Ndiaye, 22 ans, fils d'Ousseynou et Fatou Niane, Soldat 2^e classe

Mamour Ndiaye, fils de Samba et Khady Mar, Élève

Mariama Ndiaye, 17 ans, fille de Kéba, Ménagère Domestique

Mariama Ndiaye, 21 ans, fille de Bacary et Diénéba Ndiaye, Ménagère

Marie Ndiaye

Masse Ndiaye, 6 ans, fils de Samba Gade et Rokhaya Ndiaye Diack, Pilote Barre

Matar Ndiaye, Maître

Modou Ndiaye, 20 ans, fils d'Ibou, Marchand

Modou Ndiaye, 40 ans, fils de Mbacké et Mariama Ndiaye

Mohamed Bachir Ndiaye, 17 ans

Momar Ndiaye, Commerçant

Moussa Ndiaye, 18 ans, fils de Saourou, Marchand

Moussa Ndiaye, 35 ans, Commerçant

Moustapha Ndiaye, 45 ans, fils de Fabirama Ibrahima et Fatou Sarr, Commerçant

Ndèye Ndiaye, 37 ans, fille de Doudou et Sata Guèye sène, Commerçante

Ndèye Fatou Ndiaye, 22 ans, fille d'Abdoulaye et Seynabou Dème

Ndèye S. C. Ndiaye

Ousseynou Ndiaye, 23 ans, fils de Makodou et Khady Diop, Pêcheur

Pape Mamadou Mahmouth Ndiaye, 15 ans, fils de Samba et Khady Mar, Élève

Pape Matar Ndiaye, 40 ans, Lieutenant Militaire

Pape Oumar Ndiaye, 15 ans, fils d'Abdoulaye et Awa Loum, Élève

Rabiatou Ndiaye

Samba Ndiaye

Serge Alioune Ndiaye, 25 ans, fils d'Alembé et Assimo Diatta, Élève

Seynabou Ndiaye, 14 ans, fille de Vieux et Aminatou Diallo

Seynabou Ndiaye, 17 ans, fille de Feu El Hadji Alioune et Aïssatou Dramé, Élève

Youssou Ndiaye

Ndèye Astou Ndiaye, 25 ans

Mohamed Bachir Ndiaye Diakho, 23 ans, fils d'Amy Ndiaye

Momar Ndiogou, Quartier-Maître Chef

Bruno Serge Ndione, 35 ans, fils de Paul et Marie Ndione, Marin Quartier-Maître Chef

Rivaldo ou Rivalda Ndioukane, 4 ans, fils de Toussaint et Marie Gomis

François Ndong, Enseignant en vacance

Ndèye Astou Ndong, 24 ans, fille de Mamadou et Djiségna Diatta, Ménagère

Mariétou Ndongo

Awa Ndour, 33 ans, fille d'Ousmane et Aïda Camara, Interprète au Tribunal de Dakar

Cheikh Oumar Ndour, 13 ans, fils de Youssouph et Diabou Nguinguir (Gning?), Élève

Jean-Jacques Félix Ndour, mineur, fils de Gabriel et Angélique

Maty Ndour, 29 ans, fille d'Ousmane et Aïda Camara, Étudiante en Informatique

Ousmane Ndour

Amélie Ndouye, 53 ans, fille de Koidy et Samy Kayounga, Ménagère Cheikh Ndoye

Lucien Eric Ndouye, 24 ans, fils d'Augustin et Emma Mingou, Étudiant

Alfred Ndy, 32 ans, fils d'Onédiélou et Apeulanti Ka, Tisserand

Nicolas Nene

Momar Ngiogou, Quartier Maitre Marine Nationale

Marie Charlotte Désirée Ngo Mbé, 31 ans, fille de Thomas Illigambe et Nwang Marie Ngo, Religieuse Saint Sacrement / Étudiante ENS

Adama Ngom

Moussa Ngom, 31 ans, fils de Mamadou et Mama Séne, Micro Entrepreneur

Ousmane Niabaly, fils de Kékoye Niabaly

Fernando Niaka, 23 ans, fils d'Armando et Gnima Sonko, Commerçant

Jean Marie Niandio, 18 ans, fils de Camille, Élève 4e CES Grand-Yoff

Ahmed Niang, 25 ans, Menuisier Ébeniste / Footballeur

Amadou Mouhamadou Mahamidou C. Niang, 25 ans, fils d'El Hadji Habibou et Mame Khady Diop Aïssatou Niang, Commerçant

Amadou Kor Niang, 26 ans, fils de Salif et Woury Niang, Commerçant

Ameth Tidiane Niang, 38 ans, fils d'Amath Mamadou et Marème Dia, Sergent

Mame Atou Niang, 46 ans, fils de Mamadou et Mame Binta Ciss, Pêcheur

Ibrahima Niang, 19 ans, fils de Mame Atou et Khady Sylla, Pêcheur

Jean Marie Niang

Mamadou Niang, 26 ans, fils de de Houreye Niang, Commerçant

Mbassa Niang, 18 ans

Mbaye Niang

Modou Niang, 55 ans, Commerçant

Sérigne Niang

Thierno Faly Niang, 40 ans, fils de Cherif Ousmane & Khady Sagna, Militaire

Tidiane Hamad Niang, 37 ans, fils de Mamad et Marième Dia, Sergent

Mamadou Lamine Niassy, 28 ans, fils de Malang et Dieynaba Diatta, Ex-Militaire

Wahany Samsidine Niassy, 23 ans, fils de Sitapha et Aïssatou Diémé

Oumy Mamy Sossa Niassy, 34 ans, fille d'Oumar et Odile Sossa Simawango, Étudiante Anglais

Jean-Marie Niavale

Nicolas Niouky, 48 ans, fils de Npanta et Nala Batoupy

Rodrigue Arsène Niouky, 24 ans, fils de Paul et Béatrice Ntab

Fernandou L. Njai

Evelyne Nougha, 26 ans, fille d'Albert et Christine Clotilde Bandioky, Ménagère

Euline Nouma, fille d'Antoine, Ménagère

Christophe Ntab, 26 ans, fils de Dominique et Christine Banco, Élève en formation / Surveillant

Marie Ntab, 46 ans, fille de Dominique et Christine Banco, Enseignante

Marie Andrée Ntap, 29 ans, fille de Pierre et Clarice Diandy, Couturière

Clotaire Emmanuel Elantène Nunez, 53 ans, fils de Raymond et Diminga Sagna, Employé UCAD

Joseph François Nunez, 71 ans, fils de Raymond et Philomène Gomis

Sandrine Satou Nunez, 31 ans, fille de Simon et Emilienne Diémé, Ménagère / Diamoraye Chœur

Antoine Nyafouna

Jean Marcelin Nyafouna, 14 ans, fils de Bernard et Viviane Bassène, Élève, École de Football - Lyndiane

Maxime Nyafouna, 30 ans, fils de Rosine Coly, Caporal Chef

Pierre Pape Sougné Nyafouna, 21 ans, fils de Jules Charles et Ernestine Nyafouna, Étudiant UCAD

Ingheal Inghild M. Nylan Malkanaes, 25 ans, Environnementaliste

Jean Claude François Nzalé, 24 ans, fils d'Aimé Eugène et Philomène Nassalan, Étudiant

Grégoire Nzalé, 33 ans, fils d'Alfred et Marie Louise Boucal, Enseignant

Richard Nzalé, 25 ans, fils d'Aimé Eugène et Laure Mandiamé, Ex-Marin

François Nzalé, 24 ans, fils de Kabina David et Angélique Kassoka, Militaire 1^{ère} classe

Justin dit Papis Nzalé, 27 ans, fils de Paul et Nassia Kadiana, Tailleur Gersin Fulgence Nzaly, 5 ans, Élève

Estelle Nzaly, 10 ans, Élève

Zé Oliveira, 25 ans, fils de Braïma at Bamangou Bazan, Étudiant Joséphine Orange

Alexis Oudiane, 29 ans, fils de Dominique et Anna Boissy

Alexis Oudiane, 38 ans, fils de Dominique et Marie Louise Kény

Kadiata Khardiata Dembo Pam, 56 ans, fille de Demba Djiby et Adji Sall, Ménagère

Cynthia Alicia Marlène Pereira, 1 an, fille de Yvette Pauline Pereira

Marie-Nicole Pereira, 35 ans, fille d'Albert et Léonilda da Costa

Dominique Michel Peroni, 20 ans, fils de Hélène Peroni et Marcel Lamy, Étudiant Philosophie

Bernard Preira

Dominique Preira

Élisabeth Preira, 23 ans, fille de Feu Dionsignou et Anna Diatta, Commerçante / Ménagère

Jean B. Preira

Kamanso Kamapro Preira, 15 ans, fils d'Auguste et Doynère Gomis, Élève, École Football - Tilène

Léontine Preira, 50 ans, fille d'Auguste et Amilai Dasylva, Ménagère

Marie Preira, 44 ans, fille de SiméonSimon et Véronique Badji, Ménagère

Martha Preira, 59 ans, fille de Mandèle Preira, Commerçante

Oupathiam Opa Preira, 19 ans, fils d'Ibou et Berthe Mendy, Maçon Élève

Rosalie Preira, 67 ans, fille de Michel et Mariane Diamé, Ménagère

Rose Preira, 42 ans, fille de, Ménagère

Custodia Preira de Carvalho, fils de Paul et Fatou Bassène, Gendarme Port de Dakar

Abdoulaye Sabaly, 18 ans, fils de Demba et Mariama Sané, Mécanicien

Dieynaba Sabaly, 25 ans, fille de Demba et Doussou Ndiaye, Étudiante UCAD

Mariama Sabaly, 35 ans, fille d'Abdoul Kader et Dyénaba Koita, Journalière SOSECHAL

Alkaly Sadio, 14 ans, fils de Malang et Salimata Sow, Élève, École de Football - Belfort

Anna Sadio, fille de Jean Foudio Sadio

Aramata Ramatoulaye Sadio, 10 ans, fille de Fabourama et Gnima Mansaly, Ménagère

Awa Sadio, 21 ans, fille d'Oumar et Aramatoulaye Diedhiou, Commercante

Charles Zachariah Sadio, 0 an, fils de Jean Foudio Sadio

Chérif Younouss Sadio, 16 ans, fils de Major Kéba et Moussouding Sadio, Élève Néma Kadior

Dianké Mame Sadio, 51 ans, fille de Mamadou et Aïssatou Sadio, Institutrice à Dakar

Fatou Sadio, 44 ans, fille de Moulaye et Khady Mané, Femme de mènage - Savana Cap Skiring

Fily Philippe Sadio, 17 ans, fils de Michel et Élisabeth Sonko, Élève Maçon

Lamine Sadio, 18 ans, Employé de maison

Léa Anna Sadio, 1 an, fille de Michel et Élisabeth Sonko

Malang Sadio

Mamadou Lamine Sadio, 22 ans, fils de Moussa et Fatoumata Sané, Étudiant Droit UCAD

Rose Sadio

Saly Sadio

Téning Sadio, 2 ans

Yaya Mabo Sadio, 24 ans, fils de Moumini et Seynabou Badji, Étudiant en Pharmacie

Saléhédine Safiedine

Abdoulaye Sagna, 44 ans, fils de Mamadou Ibrahima et Rokhaya Sané, Artiste

Adélaïde Sagna, 25 ans, fille de Dominique et Joanna Jeanne Tendeng, Étudiante UCAD

Adolphe Jules Olivier Sagna, 21 ans, fils de Dominique et Mame Marame Mané, Étudiant UCAD

Aïssatou Combé Sagna, 34 ans, fille de Yaya et Mariama Sané, Commercante

Aladji Sagna, 7 ans, fils de Karim et Célestine Bassène (naufragée)

Alassane Sagna, Étudiant

Albertine Titina Sagna, 12 ans, fille de Bacary et Amie Manga, Élève

Amy Sagna, 11 ans, fille d'Idrissa, Élève

Anicet Sibédiène Sagna, 24 ans, fils de Rémi et Florence Sagna, Étudiant UCAD

Ansou Sagna, 12 ans, fils d'Ibou et Donald Nzalé

Antoine K Sagna, 20 ans, fils d'Augène et Jules Berthe Manga, Apprenti Chauffeur

Arone Sagna

Astou Maman Sagna, 16 ans

Athanase Michel Sagna

Boubacar Sagna, 30 ans, fils de Madiou et Soukarou Diaboula, Commerçant

Casimir Sagna, Soldat 1ère classe

Chérif Boubacar Sagna, 26 ans, Commerçant Santhiaba Ziguinchor

Clarisse Sagna, 8 ans, fille de Kabadia Ferdinand et Antoinette Bassène

Clarisse Sagna, 20 ans, Femme de ménage

Edouard Sagna, 36 ans, fils de Jean Marie et Henriette Dieng, Vigile / Agent sécurité

Fatoumata Sagna, 15 ans, fille d'Arouna et Marie Mbédo, Élève

Flavien Sagna, 21 ans, fils de Nazaire et Dialeyka Bodian, Soldat 2e Classe

François Christian Soubéroune Sagna, 3 ans, fils d'Alfredo Bacri et Amy Manga, Élève

Hyacinthe Sagna, 32 ans, fils de Jean Marie et Henriette Dieng, Enseignant / Professeur

Jean-Jacques Sagna, 23 ans, fils de Nazaire Maurice et Romélie Bassène, Étudiant UCAD

Joachim Lammuntho Sagna, 17 ans, fils de Léonard et Florence Sagna, Élève

Joséphine Sagna

Khady Élisa Sagna, 20 ans, fille d'Arouna et Marie Mbédo, Élève

Louis Isidore Sagna, 26 ans, fils de Valère et Marie Jeanne Batiga, Cultivateur / Commerçant

Luc Assé Dominique Sagna, 8 ans, fils d'Alfredo Bacary et Amy Manga, Élève

Maïmouna Sagna, 12 ans

Mariama Sagna, 18 ans, fille de Karim et Célestine Bassène (naufragée)

Marie Michel Sagna

Marthe Raïssa Sagna, 21 ans, fille de Nazaire Maurice et Romélie Bassène, Étudiant UCAD

Massy Sagna, 15 ans, fils d'Ibou et Seynabou Ndiaye, École Football Colobane, Élève

Michel Sagna

Moussa Bassène Mamadou Pape Moussa Sagna, 4 ans, fils de Karim et Célestine Bassène (naufragée)

Ndoye Sagna, de Yaya et Mariama Sané

Oumy Ourye Sagna, 33 ans, fille de Feu Insa et Fatou Ndiaye, Bana-Bana

Pape Oumar Sagna, Soldat de 1ère Classe

Pierre Dominique Sagna, 17 ans, fils d'Urbain et Esther Th. Secondine Sagna, Élève

Pierrette Hady Sagna, 24 ans, fille de Dominique et Mame Marame Mané, Étudiante UCAD

René André Sagna, 25 ans, fils de Victor et Éliane Diatta, Employé Joola

René Louis Sagna, 11 ans, Élève

Stanislas Sagna, 23 ans, fils de Kabadia Ferdinand et Antoinette Bassène, Étudiant Droit

Viviane Rose Sagna, 23 ans, fille d'Augustin Coroté et Charlotte Diandy, Étudiante Droit UCAD

Sékou Cheikhou Sagna, 24 ans, fils de Djaba Ibrahima et Djoucou Baba ou Bayo, Étudiant

Alassane Djigo Sakho, 9 ans, fils de Chérif Samsidine et Mariama Sabaly (naufragée), Élève

Madina Sakho, 13 ans, fille d'Issa et Safiétou Diop, Élève

Makhan Sakho, 6 ans, fils d'Amadou Amara (SACA) et Néné Tendeng , Élève Matam

Aïssatou Aïssata Mamadou Sall, 6 ans, fille d'Ibrahima Mamadou et Adji ou Hadji Sall (naufragée), Élève

Alassane Boubacar Sall, 6 ans, fils de Boubacar et Mariame Ali Bâ, Élève

Alioune Sall, Père de 6 enfants, Ancien militaire, Amadou Sall

Fatimata Boubacar Sall, 7 ans, fille de Boubacar et Oumy Mame Sy, Élève

Fatoumata Bintou Adja Sall, 31 ans, fille d'Alassane Samba et Awa Sané, Ménagère

Hadji Boubacar Sall, 36 ans, fils de Boubacar et Kadiatou Sall Kadiata Demba Pam, Ménagère Commerçante

Mamadou Sall, Militaire/Soldat 1^{ère} classe

Mamadou Wally Sall, 15 ans, fils d'Ibrahima et Adji Sall, Élève

Mbéry Mory Sall, 31 ans, fils de Mor et Seynabou Boly, Professeur

Mory Sall

Oumar Sall, 19 ans, fils d'Idrissa, Marchand

Oumar Idy Sall, 18 ans, Cireur

Antoine Sam

Pierre Sam

Al Housseynou Samaké, 23 ans, fils d'Amadou, Tailleur

Amy Samb

Assane Samb

François Samb

Mamadou Samb

Ousmane Samb, Militaire

Joseph Alexandre Samba, 20 ans, fils de Mamadou et Marie Thérèse M. Agbatou, Étudiant

Ahoudy Sambou, 33 ans, fils de Koutokido et Marie Louise Djiboune, Cultivateur

Alphonse Sambou, 30 ans, fils de Gabriel et Caroline Coly, Comptable / Enseignant

Aminata Sambou

Anna Sambou, 28 ans, fille de Feu Sady et Amy Sambou, Ménagère

Bernard Sambou, 32 ans, fils d'Ala et Aguène Diatta, Instituteur / Volontaire de l'Éducation

Bertrand Sambou, 30 ans, fils de Sibéhourgoume et Koulougou Diédhiou, Élève

Cheikh Anta Sambou, 14 ans, fils de Séckou et Antoinette Sène, Élève

Diatou Sambou, 16 ans, fille de Moussa et Maïmouna Bassène, Élève à Dakar

El Hadji Sambou, 27 ans, fils de Djibril et Binta Djiba, Commercant

Ephrem Sambou, 48 ans, fils de Jean et Judith Senghor, Maître-Assistant UCAD

Ferdinand Nicolas Sambou, 38 ans, fils de Jonas et Marie Claire Diatta, Mécanicien

Henri Boris Sambou, 14 ans, fils de de Louis André et Mama Diémé, Élève

Hortense Sambou, 45 ans, fille de Gervais et Marie Thérèse Assine, Ménagère

Jean-Marie Sambou, 42 ans, fils d'Ananias et Angèle Diatta, Militaire / Marin Maître

Jeanne Joanna Sambou, 36 ans, fille de Boubone Bouboyé et Filidié Sambou, Commerçante

Lamine Sambou, 51 ans, fils d'Ibrahima et Seynabou Diatta, Employé SIFAC Tobor

Louis Cobie Tobie Sambou, 28 ans, fils de Bosco et Yolande Coly, Enseignant École privée

Louis Tobie Sambou, 36 ans, fils de Feu Assalobo et Oumy Senghor, Gardien Sagam Dakar

Mama Sambou, 60 ans, fille de Feu Famara et Fatou Diatta, Marchande

Mamadou Eric (L.) Sambou, 28 ans, fils de Nicolas Lamine et Mariama Diatta, Instituteur Militaire Infirmier

Moustapha Sambou, 44 ans, fils de Boubacar et Maïmouna Diatta, Marabout

Moustapha Sambou, fils de Demba et Awa Diatta

Narcisse Sambou, 14 ans, fils de Clédor et Véronique Diatta, Élève

Odile Sambou

Oumar Sambou, 23 ans, fils de Landing et Bintou Diédhiou, Étudiant UCAD

Philippe Sambou, 26 ans, fils de Djisahaye et Camitaine Manga, Étudiant

Prudence Sambou, 15 ans, fils d'Achille et Ernisse Diatta, Élève

Samory Kabila Arikh Sambou, 10 ans, fils de Séckou et Antoinette Sène, Élève

Sougoute Caroline Sambou, 1 an, fille de Marc et Oda Diatta (naufragée)

Thérence Sambou, 11 ans, fils d'Ambou Justin et Efo Cathérine Djiboune, Élève

Valère Sambou, 27 ans, fils de Djitibane et Agnès Manga, Élève

Victoire Sambou, 55 ans, fille de Nazaire et Virginie Diatta, Ménagère

Victoria Sambou, 29 ans, fille de Étienne et Coma Senghor, Ménagère

Zacharie Sambou, 8 ans, fils d'Ambou Justin et Efo Cathérine Djiboune, Élève

Justin Sambou Diédhiou, 44 ans, fils de Diadia et Marie Sambou, Agent Sanitaire / Infirmier

Bineta Binette Sambou, 35 ans, Commerçante Dakar-Ziguinchor

Marang Sandé

Moussa Sanding, 26 ans, fils de Malang et Binta Faty, Élève

Abdou Sané, 50 ans, fils d'Ibrahima et Rockya Sonko, Artiste

Adama Sané, 24 ans, fille de Mamadou Bâ et Aïssatou Djidiagha Badji, Ménagère

Aïssatou Sané

Aladji Sané

Aliou Sané, 11 ans, fils de Landing et Mariama Sagna, Élève

Alioune Sané

Aloyse Sané, 8 ans, fils de Kifa et Angélique Sané, Élève

Alphousseynou Sané, 22 ans, fils de Bakary et Fatou Badji, Étudiant

Astou Siyabatou Sané, 31 ans, fille de Sissolo et Siyabatou Badji, Ménagère

Babacar Sané, 22 ans

Bana Sané, 9 ans, fille de Filidié et Maïmouna Diédhiou, Élève

Bocar Ba Sané, 25 ans, Collaborateur SOCIDA "Mèches Darling"

Boubakar Sané, 35 ans, fils d'Arfang et Khady Bodiang, Gendarme

Bouba Sané, 18 ans, fils d'Awa Mané (naufragée), Élève

Boubacar Sané, 20 ans, fils d'Arona et Fama Sagna, Électricien

Boubacar Sané, 25 ans, fils d'Arona et Aminata Mané, Élève / Électricien

Cheikh Fodé Sané, 20 ans, fils de Nfally et Mariama Danfan, Étudiant

Dionma Diouma Sané, 26 ans, fille d'Insa et Adama Badji, Élève

Emmanuel Sané, 6 ans, fils de Kifa et Angélique Sané

Fatou Sané, 12 ans, fille de Filidié et Maïmouna Diédhiou, Élève

Fodé Sané, 43 ans, fils de Moussa et Aminata Goudiaby, Menuisier

Gnima Sané

Hyacinthe Charles Toussaint Sané, 63 ans, fils d'Édouard et Adélaïde Badji, Gérant Cinéma Parcelle 19

Ibrahima Sané, 18 ans, fils d'Oumar et Khady Ginette Manga, Étudiant (UCAD)

Idrissa Sané, Étudiant

Kaya Demba Sané

Khady Sané

Lamine Sané, 19 ans, fils d'Abdou et Mariama Diédhiou, Chauffeur

Landing Sané, 60 ans, fils de Nfally et Moussouba Sagna, Chauffeur en retraite

Maïmouna Sané, 43 ans, fille de Malang et Fatou Badji, Ménagère

Mamadou Lamine Sané, 30 ans, fils de Moussa Bala et Dyénaba Diédhiou, Instituteur à Thiès

Mamadou Sellé Sané, 17 ans, fils de Landing et Bana Diémé

Mariama Sané, 50 ans, fille d'Alassane et Bintou Camara, Ménagère

Nouha Sané, 15 ans, fils d'Abdoulaye et Khady Goudiaby, Élève

Ousmane Sané, 15 ans, fils de Landing et Mariama Sagna, Élève

Ousmane Kader Sané, 13 ans, fils de Djibril Sountou Kouné et Kader Seyni Bodian, Élève École Matar Diémé, École de Football - Belfort

Seynou Sané, Employé "La Seigneurie"

Yaya Sané, 25 ans, fils d'Arouna et Yama Diatta, Étudiant Lettres Modernes

Yaye Fatou Sané, Élève

Mamadou Sanghare, fils d'El Hadji et Baye Khady Yaye Fall

Bébé Sanka, 27 ans

Moulay Sankaré

Mohamadou Sanokho, 35 ans, Capitaine Marine nationale

Claude Santos, 39 ans, fils de Séraphin Ferreira Santos, Employé / Imprimerie Saint-Paul

Abdou Khadre Sarr, 27 ans, fils de Sana et Amy Senghor, Pêcheur

Anne-Marie Sarr, 46 ans, Secrétaire à la scolarité

Arouna Sarr, 42 ans, fils de Mbissane et Bintou Ndiaye, Commerçant

Awa Sarr, 23 ans, fille d'Ablaye et Siraba Dabo, Étudiante UCAD

El Hadji Mamadou Sarr, 10 ans, fils d'El Hadji Mady et Marie Angèle Sambou, Élève

Fatou Sarr, 26 ans, fille de Mamadou et Fanta Dabo, Ménagère - Commerçante

Fatou Sall Sarr, 30 ans, fille de Youssoupha et Fatou Diagne, Ménagère

Fatoumata Sarr, Étudiante

Mamadou Sarr, 10 ans, Élève

Mariama Sarr, 38 ans, fille de Kacoumbou et Madeleine Sambou, Matrone

Marie C. Sarr

Mariétou Sarr, 18 ans, fille de Saliou et Khadiatou Faye, Ménagère

Martin Sarr, 28 ans, fils de Patrice et Christine Assine, Élève

Mouhamadou Lamine Sarr, 6 mois, fils de Mamadou Lamine et Fatou Diop (naufragée)

Moussa Sarr, 11 ans, fils de Mamadou Lamine et Fatou Diop (naufragée)

Nicolas F. Sarr

Pascal Sarr

Petit Sarr, Orchestre Diamoraye

Tidiane Sarr, fils de Gaston et Jacqueline Sambou

Tidiane Salokassine Sarr, 18 ans, fils de Mamadou Lamine et Saly Manga, Élève

Khady Seck, 46 ans, fille d'Ousmane et Mariétou Mbaye, Inspectrice enseignement

Abdou Thioune Abdourahmane Seck, 19 ans, fils d'El Hadji et Yaye Thioune, Étudiant

Alioune Sène, 40 ans, fils de Babacar et Madeleine Lopy, Soudeur à Ziguinchor

Babacar Sène, 26 ans, fils de Daouda et Aïssatou Barro, Étudiant Arabe

Boubacar Sène

Djibril Sène, 32 ans, fils de Diégane et Amy Sène, Militaire Quartier-Maître

Fary Sène, fille de Daouda et Astou Fall

Ibrahima Sène

Joseph Birame Sène, 28 ans, fils de Massène et Marie Sène, Militaire

Lamine Sène

Mame Sène

Mouhamadou Lamine Sène, 30 ans, Militaire Caporal

Mouhamadou Moustapha Sène, 33 ans, Quartier Maître, Marine nationale

Diome Sène Sané

Nouha Sène Sané

Gnima Sène Sané

Ngoné Sène-Izard Sané, 34 ans, fille d'Ibra et Penda Ndiaye, Coiffeuse

Anatole Senghor, 18 ans, fils de Marcel et Thérèse Sambou, Élève

Arsène Assingalène Senghor, 21 ans, fils de Siliboly Siribore et Imba Manga, Étudiant UCAD

Catherine Senghor

Cécile Senghor, 29 ans, fille d'Etombolène et Anna Sambou, Élève

Constance Senghor, 7 ans, fille de Didier et Victoria Sambou (naufragée)

Fatou B. Senghor

Henriette Senghor, fille de Jules et Angélique Manga

Hyacinthe Senghor, Élève

Jacqueline Senghor, 26 ans, fille d'Abdou Tamba et Djéni Diatta, Ménagère

Jean Djibalène Senghor, 27 ans, fils de Louis et Agnès Fidiène Diatta, Militaire Intendance

Jean Senghor, fils de Tino Médard et Clarice Diatta

Jean Laurent (Jeannot) Senghor, 16 ans, fils d'Augustin et Marie Joseph Sané, Collégien (4°)

Jeanne d'Arc Senghor, 19 ans, fille de Crios et Angélique Djina, Ménagère

Kouloukou Suzanne Koulougoulé Senghor, 18 ans, fille de Dominique Bougaye et Delphine Diédhiou, Élève

Mignone Senghor, fille de Pierre et Angélique Djina

Nathalie Senghor, 14 ans, fille d'André et Germaine Diatta

Rabiline Senghor

Valère Senghor, 33 ans, de Djitibane et Agnès Manga

Abdoulaye Seydi, 27 ans, fils de Seyni Thiécouta et Mame Camara, Élève / Étudiant

Amadou Seydi, 30 ans, fils de Salif et Adama Coly, Instituteur à Diourbel

Cheikh Atab Seydi, 28 ans, fils d'Ibrahima et Ciré Seydi, Étudiant UCAD

Cheikh Mamina Seydi, 28 ans, fils d'Ibrahima et Ciré Seydi, Tailleur à Dakar

Ibrahima Seydi, 25 ans, fils d'Ibrahima et Mariama Seydi, Étudiant UCAD

Mamadou Seydi, 40 ans, fils de Feu Bacary et Gnima Cissé

Mamadou Lamine Seydi, 29 ans, fils de Mambo et Khardiatou Ndao, Étudiant Droit

Mbaye Codé Seydi, fils d'Abdoulaye et Sénébou Ndour, Militaire

Pape Salif Seydi, 10 ans, fils de Bachir Bassirou et Sali Badji, Élève

Penda Seydi

Banda Sèye, 10 ans, fils de Ndébir et Fary Guèye

Gnagna Sèye, 4 ans, fille de feue Ngoné Sène (naufragée)

Mbaye Sèye, 27 ans, fils d'Iba et Nogaye Dieng

Ndébir Sèye, 42 ans, fils de Modou et Amina Guèye

Yoro Moulaye Sèye, 48 ans, Professeur d'anglais / Principal Sindian

Adama Sidibé, 55 ans, fille de Kéba et Khady Ndiaye, Ménagère

Fatou Binetou Sidibé Seydi, 20 ans, fille de Feu Ousmane et Anta Diop, Mareyeuse

Baba Simal, Militaire

Henri Sina, 42 ans, fils de Djimata et feue Aïssatou Diatta, Mareyeur

Songoutou Sissokho, 11 ans, Élève

Joseph Sleiman, 14 ans, fils d'Élias et Fayrouz Thérèse Maouad, Élève

Sékou Cheikh Souleymane Soly, 11 ans, fils de Sékouba et Néné Touré, Élève

Adama Sonko, 1 an

Mohamet Sarany et Safiétou Diédhiou

Élisabeth Sonko, 37 ans, fille de Seyni et Adama Sadio

Maïmouna Sonko, 11 ans, fille de Takoulaye et Aïssatou Diédhiou, Élève

Mamady Sonko, 16 ans, fils de Sékou et Mariétou Diatta, Élève à Ziguinchor

Sabel Sonko, 37 ans, Ménagère

Sabily Sonko, 35 ans, Ménagère

Toumany Sonko, 28 ans, fils de Malamine et Mouskéba Camara, Soldat 1ère classe

Amy Souané, moins de 1 an, fille de Boubacar et Fatou Dia (naufragée)

Aminata Souaré

Téninké Souaré, 12 ans, de Souleymane, Élève

Moussa Soumaré, 26 ans, fils d'Aly et Madjiguène Faye, Ouvrier mécanicien

Abdoulaye Binta Sow, 65 ans

Amadou Sow, fils d'Abdourahmane et Yaouma Sy, Pêcheur

Arona Sow

Cheikh Ahmed Tidiane Sow, 38 ans, fils d'Alé et Ndèye Awa Faye, Militaire Sergent Chef

Dié Diaya Sow, 22 ans, fille de Feu Mamadou et Isseu Diagne, Enseignante

Elhadji Abdoul Aziz Sow, fils de Diaratou Ndiaye

Gora Sow, 26 ans, Employé civil le Joola

Idrissa Sow, 30 ans, fils de Sissao et Mousankéba Kébé, Peintre

Lamine Sow

Mamadou Sow

Saliou Sow

Samba Sow, 34 ans

Abdou Sy

Alassane Amadou Sy, 25 ans, fils d'Adama Hamady et Ouleye Kanté, Commerçant

Aliou Khoudara Sy, 4 ans, fils de Koudara et Maty Sall, Préscolaire

Hadji Sy, 18 ans, fille de Samba et Fatou Ndiaye, Ménagère

Hamady Sy

Hawa Sy, 2 ans, fille de Mamadou et Hadji Sy (naufragée)

Seynabou Sy, 3 ans, fille de Mamadou et Hadji Sy (naufragée)

Alphousseyni Sy Sylla, Militaire 1ère classe

Bourama Camara Sylla, fils de Bourama et Anta Badji, Étudiant

Mamadou Sylla, 26 ans, fils d'Abou et Marie Claire Diandy, Gardien, Agent de Sécurité (ASAN Dakar)

Mamadou Sylla, 31 ans, Artiste

Mbène Sylla, fille de Lamine et de Ndèye Kandji

Saly Sylla, 42 ans, fille de Sékou et Mariétou Diatta, Commerçante. Mère de Safy Diémé

Boury Mberry Sylla

Khady Katy Sylva, 18 ans, fille de Paul Sylva et Élisa Gomis (naufragée), Ménagère

Margot Anna Sylva Sylla, Ménagère

Amidou Tall

Mamadou Tall

Papa Tall, 9 ans, fils de Modou et Licka Guèye

Amy Tamba, 41 ans, fille de Malamine et Marie Sambou, Commerçante

Chérif Tamba, 39 ans, fils de Sény et Fatou Badji, Instituteur IDEN Bignona

Fatou Bintou Tamba, 12 ans, fille de Souaibou et Sadio Sané, Élève

Maïmouna Tamba

Youssoupha Tamba, 24 ans, fils de Mamadou et Djivana Diédhiou, Restaurateur/Comptable Chambre de Commerce

Alain-Amboui Gouyou Tendeng, 52 ans, fils de Gouyory et Farifougalé Asseyhoye Manga, Infirmier Formateur

Ambroise Tendeng

Antoine Alibaa Tendeng, 54 ans, fils de Diamounaye et Baye Bassène, Professeur EBAD-UCAD

Colette Tendeng, fille de Philibert et Suzanne Sambou

Edouard Tendeng, 44 ans, Marin Second-Maître

Françoise Soughessy Tendeng, 21 ans, fille de Simon et Marie Joseph Tendeng, Étudiante UCAD

Henriette Tendeng, 0 an, fille de Léontine Tendeng (naufragée)

Insa Tendeng, 14 ans, fils d'Abdoulaye et Fatou Bintou Béatrice Tendeng, Élève - École Football - Belfort

Jean-Pierre Adioly Tendeng, 13 ans, fils d'Isidore Diagnil et Nicole Bassène, Élève, École Football - Belfort

Jeannot Tendeng, 37 ans, fils de Lessinère et Djignapou Bassène, Militaire Marin

Julienne Tendeng, 42 ans, fille de Dominique et Bilicette Bassène, Ménagère - Commerçante

Léandre Tendeng, 22 ans, fils de William Adioumagnil et Saly Atome Manga, Étudiant UCAD

Léontine Tendeng, 48 ans, fille de Joseph et Marie Diatta, Commerçante

Paulette Tendeng, 15 ans, fille de Marcel et Agathe Sagna, Ménagère

Pauline Tendeng, 15 ans, fille de Marcel et Agathe Sagna, Élève

Rosalie Rosaline Tendeng

Abdoulaye Thiam, 29 ans, fils de Samba, Soldat 1^{ère} classe / Mécanicien Joola

Abdourahmane Thiam, 23 ans, fils d'Aliou et Dieynaba Mboup, Étudiant Lettres UCAD

Amadou Makhtar Thiam, 16 ans, fils de Magaye et Maguette Thiam Ndiaye, Élève

Babacar Pape Thiam, 24 ans, fils de Cheikh et Mbassang Niang, Commerçant

Bachir Thiam, bébé

Bachirou Thiam, 20 ans, fils de Feu Diéré et Thiam Yaye Katy Sarr, Élève

Baye Thiam

Boubacar Thiam, 25 ans, fils d'El Hadji Doudou et Safiétou Sarr Bopp, Pêcheur

Diéré Désiré Thiam, 30 ans, fils d'Ousmane et Soukhoba Kane, Ouvrier à la SONACOS

Djiby Thiam, 21 ans, fils de Ndiogou et Rouguyatou Thiam, Pêcheur

Djiby Ndiogou Thiam, 22 ans, fils de Hamidou et Faty Diaw, Pêcheur à Djibanar

Ibra Thiam

Mayébél Thiam, 49 ans, Operateur Radio Joola

Mbaye Thiam

Moctar Guèye Thiam, 22 ans, fils de Thierno et Awa Ngom, Élève mécanicien Moustapha Racine Thiam, 30 ans, fils d'Idrissa et Fatou Mbaye, Navigateur Personnel Civil du *Joola*

Sidy Seydou Moctar Thiam, 23 ans, fils de Feu Djibril et Founé Thiam, Étudiant Anglais - Agent Électricien SENELEC

Aïssatou Thiané, 20 ans

Ousmane Thiaré, 20 ans, fils de Mamadou et Awa Faye, Collaborateur SOCIDA "Mèches Darling"

Mady Arfang Thiaré, 35 ans, fils de Mamadou et Aïssatou Diouf, Commerçant

Ibrahima Niass Thiaw, Maître Marine

Seynabou Thiaw, 30 ans

Talla Thiaw Thiane, 35 ans, fils d'Ibra et Awa Ngom, Maçon Boucher

Alassane Thioune, Maître-Boucher Joola

Madjiguène Tine, 32 ans, fille de Tamsir et Rokhaya Fall, Commerçante

Mamadou Tine, fils de Ndèye Ba, Auditeur de Justice - Centre de Formation Judiciaire de Dakar

Paul Gagnesiry Tine, 35 ans, fils d'Ismaël et Coumba Faye, Menuisier - Commerçant

Sénébou Tine, 17 ans, fille de Seck et Téning Sagna, Élève

Stanislas Tine, Major

Alioune Tounkara, Étudiant

Alpha Tounkara, fils de Boune et Gaze Cissé, Commerçant

Dyénaba Tounkara, 25 ans, fille d'Abdoulaye Mamadou et Souadou Diallo Diénéba Yaye Sow, Ménagère

El Hadji Samba Cissé Tounkara, 28 ans, fils de Chérif et Khady Thiam, Étudiant Portugais

Ousmane Tounkara, fils d'El Hadji Famara et Khady Touré, Élève

Hady Tounkara

Oussoubi Tounkara, 0 an, fils d'El Hadji Famara Tounkara (naufragée)

Djarga Diénéba Tounkara Diédhiou, 0 an, fils d'El Hadji Famara Tounkara (naufragé) et Khady Touré

El Hadji Famara Tounkara Diédhiou, 42 ans, fils d'Ousseynou et Fanta Sagna, Sergent - Billeteur Présidence de la République

Assane Touré, 55 ans, fils de Sader et Khady Diadama, Commerçant

Baba Touré, 25 ans, fils de Sékou et Fatou Ndiaye

Baspintou Touré, 58 ans, fils de Fara et Anna Mendy, Peintre

Boubacar Touré, 21 ans, fils de Sékou et Fatou Ndiaye, Électricien Bâteau

Dieynaba Touré, 33 ans, fille de Sadio et Néné Diallo, Ménagère

Enfant Touré, 0 an, fils de Demba et Amy Samb (naufragée)

Fanta Mady Touré, 16 ans, fille de Khalifa et Aminata Djighaly, Électricien - Élève

Mady Touré, 37 ans, fils de Malang et Fatou Seydi, Manœuvre

Mame Madia Mady Touré, 47 ans, fille de Kéba Malang et Aramata Camara, Ménagère à Dakar

Moustapha Touré, 21 ans, fils de Samsedine et Awa Fofana, Étudiant/Militaire marin Soldat 1^{ère} classe

Youssouf Touré, 3 ans, fils de Malang et Anta Savané

Youssouph Touré, 32 ans, fils de Malang et Awa Sawana, Cuisinier Joola

Diawly Traoré

Assane Traoré, fils d'Idrissa

Coumba Traoré, fille d'Idrissa

Mady Traoré

Ousseynou Traoré, fils d'Idrissa

José Pédro Vaz, 33 ans, Élève CESAG

Fernando U. Vaz, fils de Vicenti Vaz, Élève

Niels Vermotte

Claire Verschatse, 20 ans, fille d'Alain et Nadine Aniola, Étudiante en Psychologie

Assane Wade

Cheikh Wade, 27 ans, Pêcheur

Cheikh Oumar Wade, 37 ans, fils de Seydou et Astelle Mbodj, Opérateur Économique

Mamadou Ousmane Wade, 22 ans, fils d'Ousmane et Roky Mouladji Mbodji, Étudiant UCAD

Mayacine Wade, 31 ans, fils d'Abiboulaye et Salemata Diop, Pêcheur

Mouhamadou Mohamad Samba Wade, 26 ans, fils de Samba Fodé et Diénaba Fall, Pêcheur / Commerçant

Moussa Wade, 32 ans, fils d'Abiboulaye, Pêcheur

Ousmane Wade, fils de Tabaski Ndao, Militaire Caporal Chef

Thierno Wade, fils d'Alassane et Kiné Diallo

Bourama Wacka, 21 ans, fils d'Abdou et Amina Cissé, Étudiant Anglais

Beldo dite Racky Wane, 37 ans, fille d'Amadou Moctar, Menagère Amadou Pathé Wone, 30 ans Félix Wor Voméno, 39 ans, Pêcheur Meïssa Yade, 40 ans, Marchande - sécheuse poisson Illiassou Zoubeirou (Zabeirou), Auditeur de Justice - CFJ de Dakar

Les rescapés du Joola

Patrick Auvray *, 45 ans

Ben Moulaye Badji *, 26 ans, Étudiant

Malang P. Badji **, 19 ans

Sylvanus O. Badji *, 22 ans

Moustapha S. Bassène *, 21 ans, Étudiant

Serge Adrien Boissy **, 26 ans, travailleur non fixe sur le bateau

Baba Boye **, 19 ans

Moussa Camara **, 32 ans, Matelot

Christian Chesnel **, 41 ans, Second-Maître

Abdou Khadre Cissé **, 47 ans, Second-Maître

Lamine Coly *, 22 ans

Léandre Kindy Coly **, 37 ans, Militaire, Caporal-Chef, Dial Diop

Maurice B Coly **, 47 ans, Maître

Souleye Diagne *, 32 ans

Cheick A. T. Diakhaté *, 31 ans, Marin

Massaer Diakhaté **, Militaire

Sékou Diané **, 30 ans

Bernard Eudes Diatta **, 31 ans, Matelot

Mamina Diatta **, 37 ans, Marin

S. M. Théodore Diatta *, 29 ans

Augustin Diédhiou *, 20 ans

Jean Diédhiou *, 20 ans

Matar Diédhiou **, 42 ans, Militaire

Vincent Diédhiou **, 20 ans

Léonore Diémé *

Ma Ely Malafi Diémé **, 26 ans

Malang Diémé **, 48 ans, Militaire

Ibrahima Dièye *

Mamadou You 2 Dièye **, 26 ans

Birama Diop **, 37 ans, Militaire

^{*} inscrits sur les Manifestes

^{**} non inscrits

Omar Diop *, 14 ans

Mariama Diouf **, 42 ans

Ousseynou Djiba *, 37 ans

Victor Djiba *, 45 ans, Militaire

El Hadj Faye *, 22 ans, Marchand

Oumar Faye *, 28 ans

Médoune Daour Gaye **, 31 ans

Moussa Gaye *, 48 ans

Ousmane Gningue **, 45 ans, Gendarme

Emmanuel Gomis *, 19 ans

Germain Gomis *

Ndiawar Guèye (Gaye?) *

Maguette Guèye *, 31 ans

Souleymane Kane **, 22 ans

Ousmane Keita*, 25 ans

Mamadou Loum **, Second-Maître GSM Équipage

El Hadji Mané *, 25 ans

Ka Francisco Mané **

Jean B. Manga *, 24 ans

Jérome P. Mendy *, 15 ans

Ouritou Mendy *, 25 ans

Carlos Nanké **, 23 ans

Louis Nanké **

Maxime Ibrahima (Bourama) Ndiaye *, 16 ans, Élève

Mamadou Ndiaye **, Second-Maître, passager

Oumar Ndiaye *

Moussa Ndong **, 20 ans

Cheikh Niang **, 29 ans

Moussa Sagna *, 21 ans

Gaston Sambou *, 27 ans, Policier

Ousmane Sambou **, 51 ans, Lieutenant

Meïssa Sène **, 33 ans, Militaire

Ibrahima Thiam *, 28 ans

Idrissa Traoré **, Maître

Table des matières

Dédicace	5
Préface d'Idrissa Diallo	7
Avant-propos	9
Références	14
Introduction	17
Le décompte des vivants et des morts	19
Le dénombrement des victimes et l'établissement d'une liste des noms	20
Réflexions pour un mémorial du Joola	24
Poèmes	29
Fleur aux sans tombe	29
Aube gémellaire	31
Chiffres de sang	34
Concert de libellules	36
Roog a deba	38
Bouquet litanie des prénoms	40
Paradis ôcres de sangs volés	42
Rêveries de deux mille étoiles	44
Métiers	46
Fleuves portes de la promesse	48
Chant de paix. À Marcel Bassène	50
Les hublots	53
Diables	55
Musiques	57
Barques	59
Poissons craintifs	61
Plongeurs	63

Étudiants	65
Rose à six pétales	67
Quatre branches	68
Deux enfants	69
Une émeraude glacée	71
Mariés au front numineux	72
Élèves dociles	74
Pardon	76
Solidaires merci de rien ?	78
Épave altière	80
Les victimes et les rescapés du <i>Joola</i>	83
Les victimes	83
Les rescapés	155
Table des matières	157

Achevé d'imprimer en septembre 2012 sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery 58500 Clamecy Dépôt légal : septembre 2012

Numéro d'impression : 209127

Imprimé en France

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®

Ce livre est un hommage aux morts et aux survivants du naufrage du *Joola* survenu dans la nuit du 26 au 27 septembre 2002, vers 23 heures, au large des côtes gambiennes. Les deux parties de l'ouvrage honorent les victimes en les unissant dans des chants, d'abord sous la forme de poèmes écrits pour la plupart peu de temps après le drame, dans l'émotion sous le choc des événements ; ensuite, en épelant tous les noms figurant sur la liste détaillée que l'auteur a contribué à établir, pour servir de litanie incantatoire invoquant les disparus et les rescapés et les sauvant ainsi de l'oubli.

Les poèmes représentent des invocations, des dialogues avec les morts et les survivants. Beaucoup sont très personnels et liés à des images précises, ineffaçables, qui restent aussi émouvantes dix ans après qu'aux jours mêmes du drame. Ils expriment aussi une certaine colère et l'exigence d'une justice.

Le rappel des prénoms et des noms des 1 864 victimes, de leur âge, de leur filiation et leur profession, rassemblés dans une liste unique, est destiné à graver tous ces noms pour toujours dans la mémoire.

Ce livre n'est donc pas d'abord un essai historique sur les faits ou une étude sur la catastrophe, ses circonstances et ses causes, ou sur les responsabilités engagées, mais un appel grave, affirmant l'exigence de ne pas oublier, de continuer à accompagner les familles dans leurs deuils, en soutenant leur demande de vérité et de justice.



Historien et anthropologue, Charles Becker a effectué ses recherches au Sénégal, sur l'histoire, les sociétés sereer et wolof, la démographie et la santé. Il a été pendant dix ans membre du Comité national d'éthique pour la recherche en santé et a enseigné le droit de la santé et la bioéthique à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.



ISBN: 978-2-8111-0733-8